

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957  
 Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles  
 et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports  
 Affiliée à la Confédération Internationale  
 des Sociétés Populaires de Musique  
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F  
 ETRANGER un an 5,50 F  
 1er oct au 31 sept LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS  
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

121 rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN Octobre — Novembre  
 Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril  
 Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

# Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 200

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

FEVRIER 1967

## Le programme de la Musique au département de l'Éducation Nationale aux États-Unis

Par André AMELLER, Directeur de l'École Nationale de Musique et d'Art dramatique de Dijon — Membre de la Délégation française au Congrès de l'I. S. M. E. (U. S. A.).

« Le mot éducation ne signifie pas enseigner aux gens ce qu'ils ne savent pas ; il veut dire leur apprendre à se conduire comme ils ne se conduisent pas »

John RUSKIN

Après ces articles inspirés des réalisations américaines, un mot pour dire combien nous sommes reconnaissants de l'accueil réservé à la délégation française aux U. S. A., particulièrement à Inter-chen où le Président, M. Karl Ernst avec Lyman A. Starr, coordinateur des activités diverses et Egon Kraus, secrétaire général de l'I. S. M. E. sont dévoués pour tous. Notre Présidente française, Mme Bange Leduc, qui avait la délicate mission de mener notre délégation au terme de son voyage, a travaillé utilement pour notre pays. Jean de Saint-Jorre et Pierre Aucier ont haussé de leur prestige ce groupe sympathique animé par la foi musicale de chacun. J'ai pour ma part grandement tiré profit

de ce très beau voyage. Jean-Marie Londeix et la chorale Philippe Caillard nous ont réjouis et grâce à eux, une place d'honneur a été donnée à la Musique française.

Voici le projet français, M. Jean de Saint-Jorre, chef du service des Enseignements Artistiques au Ministère des Affaires Culturelles, homme éclectique, il s'intéresse vivement à nos problèmes et déjà, grâce aux efforts qu'il déploie au sein du Ministère avec Marcel Landowski, Inspecteur général de la Musique, un grand pas a été fait et cela réjouira tous ceux qui s'intéressent à la Musique. Le budget pour 1967, a été sensiblement augmenté et de ce fait, quelques Ecoles de Musique, en suivant le plan établi, seront transformées en Conservatoires Régionaux, offrant aux élèves, la possibilité et la facilité de poursuivre leurs études générales.

Les Sociétés de Concerts auront une aide accrue qui permettra de les sauver d'une situation quasi désastreuse. Enfin, dans le cadre du cinquième plan, une aide importante sera accordée pour la construction ou l'amélioration d'édifices réservés à l'enseignement musical.

## Concert de Gala en l'honneur du TRENTENAIRE DE LA MUSIQUE DE L'AIR

Le mercredi 7 décembre dernier, une imposante manifestation artistique, placée sous le haut patronage de M. Messmer, Ministre des Armées, et en présence de hautes personnalités civiles et militaires, a eu lieu au Théâtre d'Issy-les-Moulineaux. Ce concert de gala rappelait avec tout l'éclat désirable que la prestigieuse Musique de l'Air a été officiellement créée il y a exactement trente ans.

Je m'étais fait une joie d'assister à cette solennité à laquelle j'avais été si aimablement convié. Malheureusement, mon état de santé m'a contraint, à ce moment, de me priver de ce plaisir et de cet honneur. Je le regrette profondément et je présente ici toutes mes excuses au Commandant Jean Gallet, le distingué chef de la Musique de l'Air, et aux membres du Comité d'organisation de ce gala. Si j'ai été ainsi dans l'impossibilité d'entendre ce magnifique concert, j'en ai au moins recueilli les échos les plus admiratifs car j'avais naturellement pris soin de faire des heureux autour de moi en offrant ma carte d'invitation à deux de mes proches parents aussi férus de musique que moi-même et aimant de tout cœur les formations de musique militaire. Je sais donc, par eux et aussi par d'autres témoins oculaires et auriculaires que tout a été réussi à la perfection et que la Musique de l'Air a obtenu le triomphal succès dont elle était digne. Je donne, ci-après, pour mé-

moire, le très beau programme qui a été magistralement exécuté, puis je rappellerai en larges traits, l'histoire de cette grande phalange militaire depuis sa fondation.

Voici donc ce qu'ont été les deux parties du programme de ce gala : 1ère partie. — 1) *Revue royale* (P. Liesenfelt) ; 2) *Danse burlesque* (J. Devogel), sous la direction du compositeur ; 3) *Scherzo* (E. Lalo) ; 4) *L'Oiseau de Feu* (I. Stravinsky), transcription R. Clérissé ; Cor-solo G. Durand ; Basson-solo J.-P. Laroque ; 5) *Westminster* (G. Luybaerts) ; 6) *Troïka* (J. Devogel) ; *Boléro militaire* (J. Devogel) ; *Bugle-Riff* (G. Luybaerts), par la Batterie-Fanfare, sous la direction de Robert Gouté, Tambour-Major.

2ème partie. — 6) *Danse de Salomé* (Richard Strauss), transcription R. Clérissé ; Hautbois-solo : R. Ravez ; Flûte-solo : E. Deuez ; 7) *La Bada de Luis Aicazo* (Jimenez), transcription R. Clérissé ; 8) *Les Préludes* (F. Liszt), transcrip. P. Dupont ; 9) *Joyeux trompette* (G. Alier), par l'ensemble Musique et Batterie-Fanfare.

Sauf les œuvres indiquées comme ayant été dirigées par le chef de musique-adjoint de 1ère classe, Jacques Devogel et le tambour-major Robert Gouté, toutes les autres œuvres exécutées l'ont été sous la baguette du Chef de musique principal, Jean Gallet. L'ensemble de ce gala instrumental, qui fut

(Suite page 4)

## Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues : 24.144,82 F

Mme Alice Thiry, Collonges-s-Saleve (Haute-Savoie), 10 F.  
 Total général à ce jour : 24.154,82 F

## Nos stages 67

Organisés par la Confédération Musicale de France sous le patronage et le contrôle du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Stages Nationaux

Macon (Saône-et-Loire). — Du 1er au 14 août inclus, 80 places plus 6.

Houllate (Calvados). — Du 26 juin au 10 juillet inclus, 30 places plus 7.

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Du 16 au 30 juillet inclus, 70 places plus 8.

Stage international. — Marly-le-Roi (Yvelines). — Du 19 au 29 juillet inclus, 50 places plus 6.

Prix hébergement et activités : 100 F par stagiaire pour toute la durée de chaque stage.

Age minimum, 18 ans.

Niveau musical exigé.

Macon. — Cours de moniteurs, mention degré moyen des examens fédéraux.

Houllate et Aix-en-Provence. — Cours d'animation et de direction des formations musicales d'amateurs.

Première année : première mention, cours moyen ou admission au cours supérieur des examens fédéraux.

Deuxième année et troisième année : candidats ayant satisfait aux examens de première ou de deuxième année

(Suite page 4)

## Historique de l'enseignement officiel musical en France

(Suite du N° 199)

### L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE EN FRANCE

par M. Jean de SAINT-JORRE  
 chef du service des Enseignements Artistiques

(Suite de l'article « Historique de l'Enseignement officiel musical en France » paru dans le journal de janvier).

L'évolution rapide du monde dans la seconde moitié du XXème siècle oblige tous ceux qui assument des responsabilités envers les générations de demain à remettre en question les structures, les objectifs et les méthodes de l'enseignement dans tous les domaines.

La progression démographique et le rajeunissement de la population posent notamment en France des problèmes d'orientation que nous devons résoudre.

Pour l'enseignement de la musique, notre pays, ainsi que l'ensemble du monde, se trouvent aux prises avec une révolution technique brutale dont les principaux

éléments sont l'entrée dans un nombre de foyers de plus en plus grand de dispositifs tels que la radio, la télévision, le disque ou la bande magnétique, en bref, d'un ensemble de moyens électroniques multipliés qui ont pour effet de faire pénétrer à domicile les meilleurs orchestres, les plus célèbres solistes, en tournant simplement un bouton.

Il en est résulté un bouleversement profond de l'activité musicale elle-même : le secteur des musiciens professionnels, notamment, a subi des perturbations qui ont nécessité de véritables études « de marché », dont les conclusions amènent les responsables à mettre en œuvre des mesures d'adaptation indispensables.

M. le ministre d'Etat aux Affaires Culturelles, André Malraux, avait, dès son arrivée, envisagé ce grave problème, et sous son impulsion, une commission Nationale pour l'étude des problèmes de la musique avait été créée.

(Suite page 3)

## L'enseignement du solfège au stade initial par les méthodes actives

par Pierre AUCLERT

Le Conservatoire de Paris est fier, et à juste titre, de ses classes de solfège qui sont sans doute les meilleures qui soient au monde.

La merveilleuse facilité de lecture que possèdent les instrumentistes de nos grands orchestres fait l'admiration de tous les chefs étrangers.

Formés à cette discipline, la plupart de nos professeurs de province obtiennent de beaux résultats au cours moyen et supérieur. Le directeur de Brest parle encore avec reconnaissance de l'excellent enseignement que dispensait à Metz, vers 1930, notre cher président Albert Ehrmann.

Au stade initial, par contre, le moment est venu d'adopter des méthodes nouvelles. Un enseignement abstrait, théorique, est trop souvent proposé aux enfants. Et que dire de cette morne alternance de lectures et de dictées, ces deux exercices étant pratiqués à l'aide de textes résoluement scolaires. Rien dans tout cela, qui soit fait pour attirer l'enfant, pour le « piper » comme dit Montaigne. On étudie la musique comme on étudie une langue morte, et selon des pro-

gressions très « rationnelles », paraît-il mais bien faites pour rebuter le tout jeune élève.

Les musiciens qui sont allés à l'étranger, les esprits non routiniers savent bien qu'on ne peut apprendre la musique qu'en faisant de la musique. Roger Ducasse, André Gedalge, Angèle Ravizé avaient signalé la valeur pédagogique du chant populaire. Une méthode audio-visuelle a été imaginée par A. Massis dont on a déjà parlé. On sait, enfin, les travaux de Martenot.

Chargée de cours à l'École Nationale de Musique de Boulogne-sur-Seine, Mme Aline Pendleton était particulièrement bien désignée pour animer les stages dont nous allons parler. Initiée, toute jeune, aux méthodes de Gedalge et de R. Ducasse, ayant remporté trois beaux premiers prix au Conservatoire de Paris, cette musicienne a par ailleurs une culture générale étendue. En plus de ses deux baccalauréats, elle possède trois lan-

gues étrangères, elle a pu faire des stages chez K. Orff à Salzbourg, et à Budapest auprès de Kodaly, et elle participait aux journées d'Ann Arbor (Michigan) l'été dernier.

L'École Nationale de Boulogne nous offre donc une classe pilote, où les meilleurs principes sont adaptés à nos habitudes françaises, où les expériences faites au dehors sont confrontées avec les données de nos maîtres Gedalge et Roger-Ducasse.

Les écoles nationales de Province ont envoyé en septembre de jeunes professeurs désireux d'acquérir de nouvelles données solfégiques : Les Ecoles Nationales de Toulouse, Reims, Lyon, Caen, Rennes, Le Mans, étaient représentées. Le stage de septembre 1966 ayant eu un très grand succès, M. l'Inspecteur général Landowski a voulu recommencer l'expérience sur une plus vaste échelle.

(Suite page 4)

## A PROPOS DE MUSIQUES MILITAIRES

Il est arrivé, parfois, qu'à cause d'un désir d'économie de mauvais aloi, d'une recherche excessive de simplification du cérémonial, ou même d'une indifférence, affichée sous un motif quelconque à l'égard de la musique, on ait pu discuter le bien fondé de l'existence de formations telles que les Musiques Militaires. Citons en tout premier lieu les Musiques de la Garde Républicaine, des Equipages de la Flotte (deux) et de l'Air. Il s'agit en fait de quatre grands orchestres nationaux, dont les chefs successifs ont accédé aux grades d'officier, supérieurs et ont porté leurs ensembles au haut degré de perfection qu'exigeait la mission impartie.

Nous souhaitons qu'il puisse être intéressant et agréable pour le lec-

teur d'acquérir, si besoin est, par le moyen d'une information, un préjugé favorable envers ces musiques.

L'espace dont nous disposons est assez restreint, et nous espérons de surcroît, que la limitation de notre étude à la Musique des Equipages de la Flotte n'imposera aucune réserve dans les conclusions que nous recherchons.

Quelles sont donc les origines de l'actuelle Musique ?

Quelle en fut l'évolution au cours de l'histoire ?

Quels furent les chefs ?

Où en sommes-nous ?

C'est d'abord une rapide revue rétrospective que nous passerons, sans pouvoir nous arrêter aux détails, ni rechercher d'anecdotes.

(Suite page 2)

LE COMITE DE LIAISON  
 POUR LA SAUVEGARDE DE LA MUSIQUE

vous prie d'honorer de votre présence la

CONFERENCE DE PRESSE

qui aura lieu le JEUDI 2 FEVRIER 1967 à 15 h.

SALLE DES INGENIEURS CIVILS

19, rue Blanche — PARIS - 9<sup>e</sup>

LA MUSIQUE A L'ECOLE

APPARENCE et REALITE



# Historique de l'enseignement officiel musical en France

(SUITE DE LA PAGE 1)

Cette commission a travaillé pendant de longs mois, et les experts spécialistes, hauts représentants de l'Etat qui la composaient, ont proposé un certain nombre de réformes considérées comme indispensables et urgentes.

D'autre part, il est apparu, au cours de ces travaux, qu'une difficulté supplémentaire existait en France du fait que l'enseignement de la musique ne dépendait pas d'une seule autorité, mais que le ministère de l'Education Nationale poursuivait ses propres formations dans les établissements spécialisés, en vue de dispenser l'enseignement de la musique dans les écoles, collèges et lycées, alors que le Ministère des Affaires Culturelles gérait ses propres établissements, au niveau municipal, dans les écoles de musique locales, ou dans ses Ecoles Nationales, et au degré supérieur au Conservatoire National Supérieur de Paris.

On a donc décidé de procéder à une étude commune et un groupe de travail interministériel s'est réuni pendant plusieurs mois pour déterminer ce qu'il conviendrait de faire en vue d'une coopération constructive, entre les deux départements ministériels, pour le plus grand bien de l'enseignement de la Musique en France.

Les conclusions de ce groupe ont été communiquées officiellement, et complètent celles de la Commission Nationale.

C'est cet ensemble de propositions qui sont maintenant en cours d'exécution, et que nous allons exposer plus en détail.

Nous traiterons d'abord de l'Education Musicale par rapport à l'Enseignement général, en second lieu de l'enseignement musical dans les établissements spécialisés, et enfin, nous dirons quelques mots du cycle de perfectionnement au Conservatoire National Supérieur de Musique.

## 1. Education musicale et enseignement général.

L'éducation musicale en France pose aux responsables du Ministère des Affaires Culturelles un double problème :

D'une part, la musique qui est un des éléments de base de la culture humaine, doit avoir sa place dans les programmes d'éducation au même titre que les disciplines qui font appel à l'intelligence et à la mémoire.

D'autre part, les élèves de nos écoles de musique doivent pouvoir poursuivre les études générales sans que cela nuise aux études musicales. Jusqu'à ce jour, la poursuite d'études musicales approfondies en vue du professionnalisme n'était possible, sauf pour des personnalités exceptionnelles, qu'en négligeant les études générales.

En effet, les programmes de nos établissements scolaires, primaires et secondaires ne laissent pas d'heures disponibles qui pourraient être consacrées à la musique.

Nous examinerons ci-après les réformes prévues dans les trois ordres d'enseignement primaire, secondaire et supérieur :

### 1) Enseignement du premier degré.

A) Les études en cours avec le Ministère de l'Education Nationale, responsable de cet enseignement, sur le plan général, doivent permettre l'insertion progressive dans toutes les classes de l'enseignement du premier degré, de l'initiation musicale, à raison d'un programme d'une heure et demie par semaine.

C'est une question essentielle, commandée par la formation spécialisée des enseignants instituteurs, mais qui ne se mettra en place que peu à peu.

B) Parallèlement, un effort spécifique du Ministère des Affaires Culturelles est fait dans ce domaine par la mise en action des premiers conservatoires régionaux.

Ces établissements, qui existent déjà comme Ecoles de Musique sur le plan municipal, seront au nombre d'environ 25 et correspondront dans l'ensemble, aux sièges des chefs lieux des régions de programme. La subvention de fonctionnement de l'Etat y sera très fortement accrue, de manière à permettre un contrôle plus strict de la pédagogie.

Trois premières expériences de cet ordre se déroulent dans les écoles de musique de Toulouse, Reims et Boulogne-sur-Seine. Il ne s'agit plus, comme précédemment, d'une heure et demie de musique par semaine, mais d'un enseignement plus approfondi, fondé sur le principe des horaires aménagés. Ceci représente l'horaire hebdomadaire suivant :

- 20 h. d'enseignement général,
- 3 h. de culture physique, dessin, travaux manuels,
- 7 h. de musique.

Selon les cas, ces classes qui ne devront pas dépasser vingt élèves

fonctionnent, soit dans les locaux scolaires du ministère de l'Education Nationale, soit dans les Ecoles de Musique, l'enseignement musical étant toujours donné à l'Ecole de Musique.

### 2) Enseignement du deuxième degré.

C'est encore la formule des horaires aménagés qui doit jouer pour cet enseignement, et dans les établissements de Toulouse, Reims et Boulogne-sur-Seine, pour s'étendre progressivement à d'autres.

L'horaire hebdomadaire est le suivant :

- 15 h. d'enseignement général,
- 3 h. de culture physique, dessin, travaux manuels,
- 7 h. de musique.

Aujourd'hui, quand un enfant de 9 ou 10 ans paraît très doué pour la musique, ses parents, ses professeurs et lui-même se trouvent devant un choix parfois dramatique : soit abandonner toute étude générale sérieuse pour se consacrer entièrement à la musique, en général l'instrument est le piano, le violon ou le violoncelle, instruments demandant de nombreuses heures de travail journalières, soit continuer normalement les études générales et remettre à plus tard un travail musical important : nous ne cachons pas la vérité, le repousser à plus tard c'est en général le repousser pour toujours.

En effet, il y a un âge optimum pour un certain travail technique, ce qui n'a pas été fait à 12 ans, ne le sera jamais de la même manière à 18 ans. Donc un choix prématuré est imposé aux enfants et aux familles.

Pour pallier ce grave inconvénient, nous tentons d'organiser, et cela dès octobre 1966 en principe, dans le cadre de nos nouveaux conservatoires régionaux d'Etat, des classes d'enseignement général, permettant à nos élèves éventuellement professionnels de retarder jusqu'à 15 ou 16 ans un choix définitif. C'est-à-dire que les programmes seront conçus de manière à harmoniser les études générales et les études musicales afin qu'une reconversion dans un sens ou dans l'autre soit toujours possible.

### 3) Enseignement supérieur.

Il n'est évidemment plus question dans l'enseignement supérieur, d'éducation musicale à inclure dans l'enseignement général comme nous venons de le voir pour les enseignements primaires et secondaires.

La musicologie constitue actuellement la matière d'un certificat de la licence de lettres. Trois chaires de musicologie existent à Paris, Strasbourg et Poitiers.

La création d'une licence de Musicologie est actuellement à l'étude. Conçue comme une licence d'enseignement, elle permettrait le professorat de l'éducation musicale dans les lycées et collèges.

D'autres projets sont en cours d'examen, mais leur élaboration n'est pas encore suffisamment avancée pour que l'on puisse les exposer. Qu'il soit dit seulement que l'on envisage de jumeler à des certificats théoriques des certificats de technique musicale, ou d'instrumentation.

2) L'enseignement musical dans les Etablissements spécialisés.

Nous évoquons au début la révolution technique de ces vingt dernières années qui a bouleversé les conditions d'enseignement et de diffusion de la musique.

Tout d'abord, se manifeste une exigence de qualité qui, peu à peu, a tué l'attendrissante fanfare de chef-lieu de canton, et la petite formation provinciale d'amateurs. Le nombre des instrumentistes moyens a diminué pendant plusieurs années, la profession n'assurant plus les débouchés traditionnels, mais en même temps, la pénétration des moyens de diffusion actuels a ouvert le chemin de la bonne musique à des couches de population qui n'avaient pas encore été touchées par elle. C'est ainsi dire que depuis quelques années, et cette année plus encore que les précédentes, nous avons vu nos écoles nationales de musique sollicitées par un nombre toujours grandissant de candidats que nous avons vu les Ecoles Municipales s'agrandir sans cesse pendant que d'autres se créaient un peu partout dans le pays spontanément.

Devant ce phénomène important la direction de l'Enseignement musical au Ministère des Affaires Culturelles a été amenée à proposer des réformes pédagogiques profondes, réformes tendant tout d'abord à répondre aux besoins véritables de la plupart des jeunes gens et des jeunes filles désirant connaître et faire la musique, étant entendu que parmi les 40.000 élèves qui fréquentent nos établissements, une infime minorité est destinée à devenir professionnelle.

Jusqu'à présent l'Enseignement Musical dispensé à nos élèves était

le même pour les amateurs et pour les professionnels : c'est-à-dire qu'un diplôme uniforme, le 1er prix représentait le couronnement des études. Dans plusieurs pays étrangers le problème de la différenciation des études musicales dans les établissements spécialisés a été déjà résolu. En France il ne s'était pas encore posé parce que nos Conservatoires se considéraient, et étaient considérés surtout, comme des établissements préparant au Conservatoire de Paris.

Ceci était légitime il y a encore 15 ou 20 ans, époque où le nombre de Musiciens professionnels, dans des catégories de qualité moyenne, était très supérieur à ce qu'il est aujourd'hui : en effet, les orchestres de brasserie, les petites formations de danse, etc... remplacés par des disques ont été transformés en grande partie la profession. Nous n'avons plus besoin de musiciens professionnels de qualité moyenne, mais il nous faut davantage d'instrumentistes de premier ordre, davantage de professeurs de musique et toujours plus d'amateurs éclairés.

Les moyens mécaniques nouveaux ayant mis à la portée de tous les meilleures formations mondiales, nous sommes tenus pour les professionnels à une exigence de qualité rigoureuse, pour les amateurs, à une éducation musicale plus complète, sur le plan de la culture générale. Former de nombreux instrumentistes moyens n'est plus dans le sens des choses, mais donner une éducation musicale large et complète à un nombre toujours plus grand d'amateurs est notre devoir.

Une idée première nous a guidée, cette idée qui a formé le centre des travaux de la Commission interministérielle, Education Nationale - Affaires Culturelles, à savoir que « La Musique fait partie intégrante de la culture humaine ». A côté des disciplines intellectuelles sont les disciplines de la sensibilité, parmi elles la musique est reine, et il paraît certain que pour la formation d'un être harmonieusement équilibré, il est nécessaire qu'il y ait une certaine connaissance du monde sensible à côté de celle du monde de l'intelligence. Ceci est si vrai qu'aujourd'hui en France des dizaines de milliers de parents le sentent instinctivement et viennent vers nos Conservatoires rechercher ce complément indispensable à la formation de leurs enfants.

Jusqu'à présent nous étions suffisamment préparés à jouer ce rôle, parce que cet important besoin nouveau n'avait pas été défini et que par conséquent il manquait à la fois l'objectif à atteindre et le diplôme pour le sanctionner.

En effet, un enfant arrive au Conservatoire, il est aussitôt versé dans une classe de solfège où il apprend ses notes, ses valeurs, etc... S'il est doué et travailleur, aidé par sa famille, il n'abandonnera pas et se dirigera l'année suivante vers une classe d'instrument. Là commencent ses véritables difficultés, car, enserré dans de lourds horaires à l'école primaire puis au lycée, à moins qu'il n'ait des facilités exceptionnelles, il ne pourra consacrer que très peu de temps au solfège et à son instrument. Vers 14 ou 15 ans, mis en compétition avec des enfants se destinant à la carrière musicale, il ne pourra lutter à armes égales ; découragé, parfois amer, il abandonnera la Musique.

C'est donc à un double écueil que nous nous heurtons : au début à un solfège qui paraît souvent ingrat, à la fin à un concours qui ne correspond pas à l'ambition et aux possibilités de l'élève. C'est donc une double réforme que nous tentons actuellement : celle du premier contact avec la musique, et celle de la mise en place d'un diplôme nouveau de fin d'étude.

Jusqu'à aujourd'hui en France, comme indiqué plus haut, il n'existait dans nos Ecoles Nationales de Musique, qu'un seul diplôme, qu'une seule récompense suprême, le premier prix : le premier prix assurant théoriquement et pratiquement très souvent, les connaissances et les qualités nécessaires à une bonne réussite pour le concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Paris. En fait, le premier prix étant réservé aux professionnels, la masse de nos jeunes amateurs suivait cahin-caha, les cours moyen et supérieur, arrivant rarement, tout au moins pour les grandes disciplines de concert que sont le piano, le violon, le violoncelle, au niveau d'un premier prix.

Si bien entendu, il existe dans nos diverses Ecoles Nationales de Musique de multiples classes de musique de chambre et de musique d'ensemble et même d'orchestre, l'épreuve elle-même du premier prix étant l'épreuve capitale, fait passer au second plan ce que j'appellerai la culture musicale. Ce n'est pas être un amateur éclairé que de jouer, même convenablement une rhapsodie de Liszt ou un capri-

ce de Paganini, si l'on ignore ce qu'est la forme Sonate, si l'on n'est pas familiarisé avec les différents styles, si l'on ne connaît pas quelques rudiments de base de l'harmonie.

C'est pourquoi, prenant conscience des ouvertures nouvelles sur la vie, de la façon nouvelle dont les amateurs devraient être armés musicalement dans notre société, nous sommes en train de définir, en collaboration avec les chefs d'établissements que sont les directeurs de Conservatoire, un diplôme de fin d'études musicales.

Ce diplôme sera obtenu par 3 certificats : un certificat instrumental, un certificat de musique de chambre, un certificat de culture et humanisme musical auxquels s'ajoutera une épreuve de déchiffrement. Ces trois certificats pourront être obtenus au cours de trois, ou même plus, années d'études et leur faisceau permettra seul d'obtenir le titre de diplôme. Sans préjudice du règlement définitif, dans leurs grandes lignes, pratiquement les choses se passeraient ainsi :

Arrivés en fin de cours moyen, c'est-à-dire entre 13 et 15 ans le plus souvent (sauf pour le chant et les cuivres), l'élève amateur qui aurait obtenu une première médaille d'instrument, ainsi qu'une première médaille de solfège (cette médaille de solfège d'une difficulté moyenne, devant dispenser l'élève de continuer plus loin l'étude de cette discipline), serait admis à préparer le diplôme de fin d'étude. Il pourrait indifféremment commencer par l'un ou l'autre certificat.

Le certificat instrumental comprendrait deux épreuves : exécution d'un morceau de moyenne difficulté et lecture à vue d'un manuscrit.

Le certificat de musique de Chambre pourrait aller du morceau à 2 pianos jusqu'au quintette à vent, en passant par tous les quatuors, trios, sonates, etc... Les œuvres ne devraient également pas être d'une grande virtuosité et nous espérons, en plus des grands classiques, pouvoir, à cette occasion, susciter et commander à nos compositeurs contemporains de nombreuses œuvres de musique de chambre. Je crois, en effet, qu'il est indispensable que les jeunes amateurs de musique aient des contacts actifs avec la musique de leur temps. Sans peut-être aller aussi loin que le désirait Arthur Honegger qui disait que les enfants devaient apprendre la musique en commençant par celle du XXème siècle, il est incontestable que nos élèves doivent connaître, en les pratiquant, les œuvres, les auteurs, donc les recherches de notre époque.

Enfin, le certificat de culture et humanisme musical comprendrait des épreuves plus théoriques : connaissance des styles, explications d'une œuvre célèbre, notions d'histoire de la Musique, connaissance des formes, notions d'acoustique et d'harmonie élémentaire.

Nous espérons que l'ensemble de ces 3 certificats donnera à nos élèves un bagage de connaissance et de sensibilité qui fera d'eux, ce que nous appelons des « amateurs éclairés » et que plus tard lorsqu'ils seront des hommes et des femmes, ils sentiront mieux la grande richesse apportée par la Musique.

Le cycle de perfectionnement du Conservatoire National Supérieur de Musique.

L'organisation actuelle de l'enseignement musical au Conservatoire National Supérieur de Musique permet aux plus doués d'entre les élèves de cet établissement d'obtenir, en fin de scolarité, un premier prix.

Cependant, l'obtention d'un premier prix ne marque que le franchissement d'une étape sur la longue route qui mène à la virtuosité et à une carrière internationale. Or, il n'existe pas actuellement au conservatoire une organisation pédagogique offrant aux jeunes lauréats de cet établissement la possibilité de développer au plus haut degré les qualités exceptionnelles nécessaires aux grands solistes et chefs d'orchestre.

Actuellement, privés de l'enseignement gratuit du conservatoire, désorientés par le particularisme de leur état, souvent démunis de ressources et obligés d'assurer au plus tôt leur existence, beaucoup se gâtent ou se perdent dans une activité fort bien définie par une étiquette qui se passe de commentaire : « le métier ».

Aussi, pour pallier cette lacune, la Commission nationale pour l'étude des problèmes de la musique, créée par arrêté du 27 décembre 1962, a proposé dans le rapport général 1963-1964, déposé en janvier 1965, la création, au conservatoire national supérieur de musique, d'un cycle d'études de perfectionnement et d'un stage professionnel de musicien d'orchestre. Ce cycle d'études et ce stage professionnel ont pour but de remédier à une situation qui met en cause le prestige de notre pays sur le

plan musical. Cette création constituera l'étape terminale des études pour les plus nobles disciplines instrumentales et la haute culture musicale ; elle a été approuvée le 10 avril 1965 par le Conseil supérieur de l'Enseignement du Conservatoire National Supérieur de Musique.

Le cycle d'études de perfectionnement sera ouvert aux premiers prix des disciplines intéressées, après un concours hautement sélectif, visant à ne retenir que les sujets remarquablement doués, laissant entrevoir une possibilité d'accès aux carrières internationales.

Les effectifs seront limités, condition nécessaire à l'efficacité et au prestige souhaités, et un contrôle annuel prévu pour l'éviction éventuelle des sujets ne justifiant plus la continuation des études dans le cycle d'études de perfectionnement.

L'enseignement principal sera à la charge des professeurs et des répétiteurs du conservatoire, ces derniers assurant le contrôle des directives des professeurs. Outre cet aménagement de base, la collaboration de hautes personnalités françaises ou étrangères extérieures à l'enseignement du Conservatoire, sera hautement profitable à l'efficacité pédagogique recherchée, et particulièrement enrichissante pour les élèves.

Le stage professionnel pour les musiciens d'orchestre, ouvert aux premiers prix du conservatoire national supérieur de musique dans le cadre du cycle d'études de perfectionnement vise à l'entraînement assidu à l'exercice réel assigné au musicien à mener celui-ci de la connaissance technique instrumentale déjà acquise, à la pratique professionnelle. Ce stage professionnel servira à l'entraînement intensif des sujets d'élite capables d'accéder à une carrière internationale de soliste.

Le cycle de perfectionnement ainsi défini comprendra dans une première phase : le piano, le violon et la direction d'orchestre, et ses activités verront le jour très prochainement, en octobre 1966.

Progressivement d'autres disciplines élargiront ce cycle. Nous pensons notamment à l'art vocal et au violoncelle.

## ACTION DU COMITÉ

de liaison pour la sauvegarde de la musique

Monsieur R. Lecocq, Député-Maire - Conseiller général - Tourcoing (Nord) a bien voulu transmettre à Monsieur le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles la motion du Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique.

C'est avec plaisir que nous donnons connaissance de la réponse de Monsieur le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles.

Nous sommes heureux de remercier Monsieur le Député Maire R. Lecocq pour son intervention.

Le Ministre d'Etat chargé des AFFAIRES CULTURELLES

PARIS, le 12 décembre 1966

Monsieur le Député-Maire et Cher Ami,

Je connaissais la motion du Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique que vous avez bien voulu me communiquer par lettre du 24 octobre.

Soyez persuadé que le projet de budget de mon département que vous avez eu à connaître récemment, n'est à mes yeux, en ce qui concerne la Musique, qu'un budget de démarrage car l'œuvre de redressement à laquelle je m'attache avec mes collaborateurs ne peut s'accomplir sur la période d'une seule année, en serait-ce que pour des impératifs financiers.

Comme le dit très justement la motion du Comité de Liaison, il ne s'agit donc « que de la première étape d'une action capable de redonner à notre pays et dans le domaine musical un prestige digne de son passé et de sa culture ».

Dans le domaine de l'enseignement, si nous avons déjà obtenu que les élèves des Conservatoires régionaux puissent recevoir un enseignement général normal sans sacrifier leurs études musicales, il est certain que le problème de l'éducation musicale dans l'enseignement primaire et secondaire reste entier et ne sera résolu qu'en donnant aux enseignements artistiques la place qui doit leur revenir dans les programmes de notre enseignement général.

Je me félicite de voir avec quel intérêt le comité de liaison suit les problèmes de la Musique en France et les efforts que nous accomplissons dans ce domaine.

Veuillez agréer, Monsieur le Député-Maire et Cher Ami, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

André MALRAUX.

Copie transmise à Monsieur Albert Ehrmann avec l'assurance de ma considération la plus distinguée.

R. LECOQ.

# STAGES 1967

(Suite de la page 1)

Toutefois, les candidats ayant une expérience de directeur et ayant révélé des aptitudes suffisantes au cours du test du début du stage, pourront être admis directement aux cours de deuxième ou de troisième année.

**Marly-le-Roi.** — Stage international de perfectionnement des directeurs et animateurs de formations musicales d'amateurs.

A) Les candidats ayant satisfait aux examens de stage de troisième année.

B) Les titulaires d'un prix d'excellence C. A. F.

C) Dans la limite des places disponibles, les directeurs expérimentés et instrumentistes confirmés, français et étrangers présentés par leur Fédération.

N. B. — Les cours et conférences de ce stage international sont assurés exclusivement en langue française.

Programmes des stages, disciplines enseignées : a) 1) solfège ; 2) Harmonie ; 3) analyse, et esthétiques musicales ; b) 1) Technique instrumentale ; 2) Notions d'instrumentation et d'orchestration ; 3) Direction théorique et pratique ; C) 1. Participation et pédagogie du groupe ; 2. Répertoire et bibliographie.

Programme détaillé. — A) 1. Solfège, première année : dictées à une voix ; deuxième année, dictées à une voix et à deux voix ; troisième année : dictées à une voix et à deux voix accords.

La théorie n'est envisagée qu'en fonction des textes musicaux étudiés. Lecture, déchiffrage et transposition. Première année : clés de sol, de fa, étude des clés d'ut première, troisième et quatrième (pour l'écriture des leçons d'harmonie). Deuxième année : premiers exercices de transposition. Troisième année : tous exercices de transposition.

2) Harmonie : première année : Accords parfaits, premier renversement. Deuxième année Accords parfaits, deuxième renversement. Troisième année : Accords parfaits, troisième renversement.

3) Analyse Musicale : Première année : formes monodiques. Deuxième année : La fugue, la suite, la sonate, le poème symphonique. Troisième année, le concerto, les formes contemporaines.

B) 1. Technique instrumentale. Travail individuel et par groupes ; 2) Notions d'instrumentation et d'orchestration : Première année : connaissance des timbres, échelle instrumentale. Accords des instruments. Deuxième année : connaissance des timbres, échelle instrumentale. Accords des instruments plus connaissance des formations musicales usuelles. Troisième année : Direction, exercices quotidiens de direction des formations constituées par les stagiaires.

C) 1) Participation et pédagogie du groupe. Sensibilisation aux problèmes de relations posés par l'existence du groupe musical. 2) Répertoire et bibliographie. Etude critique de la littérature musicale (instrumentale et orchestrale).

Programme pour la 4<sup>e</sup> année : 1) Solfège : dictées à une, deux, trois voix, accords, en clés de sol et fa quatrièmes ; déchiffrage et transposition dans toutes les clés, théorie en fonction des textes musicaux étudiés ; 2) Harmonie consonante et dissonante ; 3) analyse musicale ; évolution de l'écriture musicale depuis les formes primitives jusqu'aux formes contemporaines.

B) 1) Technique instrumentale, travail individuel et par groupes ; 2) Instrumentation et orchestration : travaux pratiques, transcription, direction des ensembles par les stagiaires.

C) 1) Participation et pédagogie du groupe sous forme de colloques ; 2) Répertoire et bibliographie.

Matériel que les stagiaires doivent apporter : instruments, études et deux œuvres concertantes au choix, papier à musique, crayon et gomme, traité d'harmonie pour les stagiaires qui en possèdent.

(Œuvres qui seront étudiées en analyse musicale :

1) Rameau, concert en sextuor, éditions Durand ; 2) Bach, suite en si mineur, (partition de poche) ; 3) Mozart, petite musique de nuit (partition de poche) ; 4) Beethoven, première symphonie (partition de poche) ; 5) Saint-Saëns, ouverture de Phaëton (partition de poche) ; 6) Franck, sonate pour violon et piano, éditions Durand ; 7) Ravel, Pavane pour une Infante Défunte, « Durand » ; 8) Erik Satie, Gymnopédies (partition piano édition Hamelle) ; 9) Bela Bartok, divertissement pour orchestre à cordes et percussions ; 10) Olfier Messiaen, quatuor pour la fin des temps. Les stagiaires possédant ces partitions sont priés de les apporter. Œuvres pour musiques d'harmonie que les stagiaires doivent préparer avant le stage. — 1) André Ameller, Alrs hétérogènes, éditions Molenaar ; 2) Beethoven, première symphonie en ut majeur, éditions Martin ; 3) Dondeyne, Fugue, éditions Transatlantiques ; 4) Henry Purcell, suite en in bs, éditions Molenaar ; 5) Ravel, Pavane, éditions Durand.

Conditions d'admission

Les candidatures doivent être transmises par lettre et les inscriptions ne seront valables qu'après versement par virement postal avant le 31 mai (le 16 mai pour Houlogate) d'une somme de 100 F.

A) Pour le stage de Macon, au directeur M. Marc Mérieux, 39 rue du Bois à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), C. C. P. 322-76 Dijon.

B) pour le stage d'Houlogate au directeur M. Fernand Anne, 8, rue du Maréchal-Leclerc à Lisieux (Calvados) C. C. P. Fédération musicale de Normandie, 262-28 Rouen.

C) pour le stage d'Alsace-Provence au directeur M. Gabriel Rolando, 5, rue Charles Plasse à Saint-Fons (Rhône), C. C. P. 1214-36 Lyon.

D) pour le stage de Marly-le-Roi, à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris 10<sup>e</sup>, C. C. P. 4638-65 Paris.

Il est formellement entendu, en raison des conditions qui nous sont imposées par le Ministère, qu'en aucun cas (même de force majeure), cette somme ne sera rendue. La Confédération Musicale de France doit en effet payer pour le nombre de places retenues, même si ce nombre n'est pas atteint.

Le voyage est remboursé à 50 % aller et retour, du lieu du domicile (75 % pour les personnes émargent au budget de l'Education Nationale) sur une distance de 500 kilomètres (aller).

Pour les internationaux, cette réduction est accordée seulement à partir de la frontière française. Ces derniers devront préalablement faire une demande à l'Ambassade ou au Consulat de leur pays d'origine.

Les inscriptions devront être adressées en indiquant les renseignements suivants :

Nom, prénoms et nationalité du stagiaire, adresse complète, date de naissance, nom de la société à laquelle il appartient, fonction dans la société, instrument joué, références, stage choisi, stage précédemment suivi.

Les anciens stagiaires seront inscrits en priorité. Les nouvelles inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

font humainement et bien modestement ce qu'ils peuvent pour faire vibrer l'air ambiant en même temps que les cœurs. N'oublions pas pourtant que, s'il n'y avait pas d'air autour de notre globe, il n'y aurait ni musique, ni avions, et encore moins de musiciens et d'aviateurs. L'air est une matière première indispensable, un élément vital, pour les uns comme pour les autres. **MUSIQUE DE L'AIR ! AIRS DE LA MUSIQUE !** Sont-ce là des antinomies inconciliables ? Que non pas ! Et les aviateurs, quand ils ne volent pas, ne sont pas pour autant des hommes insensibles aux séductions et aux grandeurs de la musique, ne serait-ce que pour vibrer eux-mêmes dans de martiales prises d'armes quand ils entendent cette musique chanter l'héroïsme de leurs camarades... et le leur. Ce qui prouve que la Musique, même aujourd'hui dans notre vie trépidante, n'est pas une inutilité pour des hommes d'action, pour des soldats. Elle fait et fera toujours partie de ce que nous pouvons nommer : l'Idéal.

Réjouissons-nous donc de posséder dans notre armée une aussi belle «Musique de l'Air» qui a un grand rôle à jouer non seulement pour enrichir l'idéal des soldats, mais aussi celui des civils. J'ai eu récemment l'heureuse occasion d'écrire pour le bulletin périodique «Musiques et Armées», organe de l'Amicale des anciens musiciens militaires et en l'honneur de la Sainte-Cécile — un article que j'avais intitulé «Euterpe chez Arès». J'ai voulu insister sur le fait que, depuis la plus haute antiquité, la Musique personnifiée par la muse Euterpe avait reçu le meilleur accueil auprès du dieu païen des armées, Arès ou Mars, comme on voudra — selon les Grecs ou les Latins — et que tous deux faisaient fort bon ménage dans la vie des camps. Au cours des siècles, jusque dans les combats, la Musique a su soutenir le moral et le courage des hommes qui s'élançaient au combat. Cela s'est perpétué dans l'Histoire, en dehors des temps antiques jusqu'à nos jours, et ce n'est pas une raison parce que le moteur est devenu roi un peu partout, pour que l'idéal Musique soit à jamais l'année de nos institutions, même militaires. Il faut croire au contraire que la Musique nous est toujours nécessaire en toutes circonstances. Son rôle moral et éducatif a toujours lieu de s'exercer et l'on ne peut nier que les musiques militaires aient depuis longtemps contribué à éduquer les civils. Souvenons-nous du temps où, un peu partout, les musiques militaires donnaient de brillants concerts publics et faisaient connaître aux civils, même et surtout à ceux qui n'avaient pas les moyens de fréquenter les salles des grands concerts symphoniques, des œuvres classiques ou modernes de la plus haute valeur. Les musiques militaires ne se contentaient pas d'exécuter des «fions-fions» quelconques, elles abordaient aussi le grand répertoire. Et beaucoup de vocations musicales sont nées dans le peuple en écoutant de vraie musique sous les ombrages de nos parcs ou de nos squares. Cela, il ne faut pas l'oublier et il est heureux que quelques belles musiques qui nous restent maintiennent la bonne tradition. Il faudrait même souhaiter que ces concerts fussent plus fréquents. On peut regretter dans les foules populaires, en effet, que notre vieille et si célèbre Musique de la Garde Républicaine ne se produise pour ainsi dire plus que dans des cérémonies officielles inaccessibles au grand public. La Musique de l'Air, elle connaît la grande popularité et elle assure la diffusion de programmes extrêmement variés. Jetons seulement un coup d'œil sur le programme de ce gala du 7 décembre 1966 et nous serons fixés. En dehors d'œuvres fort bien écrites spécialement pour musique d'harmonie et pour batterie-fanfare, nous y trouvons aussi des compositions dues au génie de grands maîtres tels que Liszt, Lalo, Richard Strauss, Stravinsky. Et l'exécution de ces pages célèbres a été digne d'eux, sous la direction d'un chef éminent qui sait mettre en valeur leurs beautés par son propre talent et celui des parfaits instrumentistes qu'il dirige.

Ce concert de gala a mis pleinement en lumière ce qu'est réellement la Musique de l'Air, cette jeune musique qui a derrière elle trente ans de riche expérience et de brillants succès.

Soyons heureux d'une telle réussite et, au lendemain de ce glorieux trentenaire, formons le vœu qu'une telle escadrille de musiciens «voix» de succès en succès, résolument, vers la célébration de son cinquantième, en attendant mieux encore pour ceux qui pourront aller plus loin dans l'avenir.

André PETITOT

# L'ENSEIGNEMENT DU SOLFÈGE

(Suite de la page 1)

32 stagiaires sont venus participer aux rencontres des 2, 3, et 4 janvier, ils seront encore là lors de la deuxième partie du stage, les 9, 10, et 11 février.

Des animateurs de premier plan avaient été priés de venir à Boulogne-sur-Seine. Mme Mathey (athènes) formée magistralement par Orff, a eu un succès extraordinaire. Venu de Malines, Jos Wuytack, qui avait déjà fait tant d'impression en septembre, n'a pas excité moins d'intérêt que sa collègue.

Mme Schoch, professeur au Conservatoire de Strasbourg a montré, en septembre comme en janvier, qu'il serait impossible d'enseigner mieux qu'elle ne le fait. Le Jeu de la flûte douce, M. Rieunier, Mme Rieunier sont trop connus à Paris et à Versailles pour qu'on ait besoin de faire leur éloge. Mme Pendleton fut, bien entendu, l'âme de ces stages. Les stagiaires de janvier venaient

de tous les secteurs de l'éducation musicale. On comptait parmi eux : 2 directeurs d'Écoles Nationales ; 13 professeurs d'Écoles Nationales ; 11 professeurs des lycées et collèges ; 6 professeurs d'écoles libres.

On s'en voudrait de ne pas signaler ce très bel effort de M. l'inspecteur général, réalisé dans l'ancien conservatoire, effort auquel je suis heureux d'être activement associé. Dans un avenir que je souhaite aussi prochain que possible on enseignera le solfège en France de façon plus attrayante pour les débutants, et partant, beaucoup plus efficace. On ne verra plus, j'en suis sûr autant d'enfants de 6 et de 7 ans abandonner la musique après une année d'étude.

Pierre AUCLERT

Inspecteur principal de l'Enseignement musical, délégué français au bureau de l'International Society for music Education.

# LE COIN DES JEUNES

«Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir...»

VERS L'APOGÉE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

Si nous classons chronologiquement les compositeurs français, les seuls que nous étudions dans le cadre de ce long voyage destiné à montrer la richesse de notre patrimoine et la pauvreté des assertions gratuites devenues «slogans» maléfiques, nous devons attendre 1823 pour rencontrer Ernest Reyer et Edouard Lalo. Avant de rendre hommage à ces grands artistes situés aux deux extrémités de la France (le premier étant marseillais le second lillois) nous trouvons en 1819 un musicien qui n'est pas né sur notre territoire mais qui devait s'y installer et illustrer une forme lyrique dont nous n'avons pas encore parlé. Ce musicien est Juda Eberscht né à Cologne. Si ce nom ne ne vous est pas familier je vais de suite vous éclairer en vous disant Jacques OFFENBACH. Alors vous penserez immédiatement aux Contes d'Hoffmann, ouvrage souvent affiché à l'Opéra-Comique (l'unique pièce de ce genre) ou l'auteur fut violoncelliste mais où il ne put assister au grand succès de son œuvre dont l'instrumentation fut achevée, après sa mort, par Ernest Guiraud. Le nom d'Offenbach est avant tout attaché à l'Opérette dont il illustra le genre par une centaine de compositions. Je ne puis pas dire que l'opérette pouvait contribuer à l'apogée de l'École française et la rencontre de ce musicien adoptif de notre pays est un prétexte pour parler d'une forme lyrique mineure qui fit les délices de nos pères et dans laquelle certains de nos grands maîtres ont su démontrer qu'il n'est pas de «petite musique» quand on peut faire preuve d'un grand talent.

L'opérette diffère de l'opéra-comique par la légèreté du sujet et du style. Le parlé est abondant, la musique comprend, en général, des ensembles et des couplets plaisants accompagnés par l'orchestre. Le livret, autrefois comme aujourd'hui, suit la mode et l'actualité. Certaines opérettes furent des parodies de grands ouvrages. L'habileté des auteurs s'est parfois manifestée dans la présentation de pages historiques ou dramatiques sous un aspect aimable, voire comique. Puis l'évolution de ce genre devait, sous des influences extérieures, aboutir à un spectacle de variété composé pour telle vedette avec grand renfort de danses (il y en avait dès l'origine) de costumes, jeux de lumière. Ainsi de nos jours, l'élément visuel dépasse beaucoup l'intérêt d'une partition dans laquelle il peut se trouver encore un peu de musique... Ayant défini cet élément nouveau de la vie musicale voici que 1822 nous offre un grand sujet d'admiration en la personne de César Franck qui devait avoir tant d'influence sur nos musiciens. Bien que naturalisé français je ne veux pas faillir à la règle que je me suis imposée et, comme pour Lully et d'autres, je reviendrai vers lui après avoir épuisé ce long propos.

En cette année 1822, la ville de Lorient ne se doutait pas qu'une muraille porterait le nom d'un de ses fils né le 7 mars : Victor MASSE.

À douze ans, l'enfant entra au Conservatoire de Paris, à vingt-deux ans, après de nombreux succès, il s'en allait passer deux années à la Villa Médicis où, vous le savez, s'entretenaient les heureux vainqueurs du Prix de Rome.

Je ne viens pas prétendre que Victor Massé est un pilier du Temple d'Euterpe mais si les jeunes

(auxquels j'espère m'adresser ?) ne connaissent pas «Cours mon alguille dans la laine» ni le délicieux duo soprano et ténor «Voix légère, chanson passagère», extraits des Noces de Jeannette, les «nepeumoinjeunes» ont écouté certainement avec beaucoup de joie cette musique bien faite qui correspond si bien au portrait que j'ai devant les yeux d'un homme au regard intelligent et bon. Membre de l'Institut et professeur au Conservatoire il enseigna la composition jusqu'en 1884, date de sa mort. Ce disciple de Zimmermann et d'Halévy fait songer à la clarté de style et au charme d'un Bofeldieu dans des ouvrages tels que la Chanteuse voilée, la Fée Carabosse, Les chaises à porter, Paul et Virginie, La Nuit de Cléopâtre qui furent assez éclipsés par la gloire des Noces.

REYER

Depuis que j'ai commencé cette défense de la musique française, que de valeurs ont figuré dans ces colonnes ! Que de grandes œuvres ont été citées ! Qu'en reste-t-il ? Je vous laisse méditer...

Le regard tourné vers l'avenir je sais que je pourrai encore écrire ces mêmes phrases lorsque je serai parvenu au terme que je me suis fixé. Et là que restera-t-il même de notre promenade à travers les siècles ? Elle aura augmenté considérablement sa liste des délaissés, des oubliés sans que leur date de naissance soit suffisamment reculée pour être une excuse valable à leur méconnaissance.

Je me demande combien serait cotée dans un «quitte ou double» la question suivante : «Citez deux œuvres de Louis-Etienne-Ernest REYER ?» (Le speaker spécifiant que c'est d'Ernest REYER qu'il s'agit) et je me demande pour quel pourcentage de «chers auditeurs» ce nom-là dirait quelque chose ?

Il n'est pourtant pas si ointain puisqu'il est né à Marseille le 1<sup>er</sup> décembre 1823 ! Bien qu'à l'âge de six ans commence son instruction musicale, ses parents se souciaient bien plus de le pousser dans l'administration que dans la carrière artistique. À seize ans, il fut envoyé à Alger mais les finances dont il s'occupait ne le passionnèrent point. Pendant ses loisirs il jouait du piano, travaillait l'harmonie et organisait des concerts qui révélèrent plusieurs de ses premières compositions.

Après 1848, Reyer revint à Paris et décida de se consacrer entièrement à son art. Sa tante, Louise Farrère fut son guide et la fréquentation du poète Théophile Gautier favorisa la naissance d'une ode symphonique avec airs et chœurs : Sélam. Son caractère oriental ne manqua pas de faire dire aux critiques, après la création au Théâtre Italien en 1850, que cette œuvre, venue six ans après le Désert de Félicien David, en subissait très tortement l'influence. La réplique du musicien eut lieu avec Maître William, opéra-comique en un acte (20 mai 1854) qui annonçait un bel avenir. Encore quatre ans d'attente et ce fut Sacountala sur un argument de Théophile Gautier. Malheureusement ce ballet indien n'eut pas de chance : après quelques représentations à l'Opéra le principal acteur partit en Russie et un accident détruisit les décors.

Trois ans après (et non quatre cette fois) l'Orient inspira à nouveau Reyer pour un opéra-comique La Statue (1861) qui reste un de ses meilleurs ouvrages. Erostrate, opéra en deux actes, écrit l'année suivante sur un poème mythologique, offre plusieurs morceaux fort intéressants. Il faut attendre 1884 pour voir créer à Bruxelles la partition de Sigurd. Jusque là Reyer passait pour un novateur sans grand talent et sans

# TRENTENAIRE DE LA MUSIQUE DE L'AIR

(Suite de la page 1)

l'objet d'une présentation et d'une interprétation en tous points admirables, souleva l'unanime enthousiasme du public.

Il convient de dire maintenant comment fut créée, il y a trente ans, cette Musique de l'Air qui est devenue très vite si populaire.

Rappelons tout d'abord que l'Armée de l'Air ne disposait en 1934 que de fanfares régionales dont celle de la 2<sup>ème</sup> Région aérienne qui défila pour la première fois à la revue du 14 juillet 1934. Elle était placée sous la direction du tambour-major Maurice Bonnard. Cet excellent animateur ne devait quitter la Fanfare qu'en 1953 quand il passa son commandement à Robert Goute qui est toujours en fonctions actuellement. Mais c'est en 1936 que le Ministre des Armées décida officiellement de créer une grande musique d'harmonie au titre de l'Armée de l'Air. C'est le chef de musique de 1<sup>ère</sup> classe Claude Laly, alors chef de musique du 4<sup>ème</sup> R. L. (caserne de Reully) à Paris, qui fut chargé de la direction de cette nouvelle formation. Celle-ci, dès ses débuts, devait prendre un développement artistique considérable. Voici quels ont été, jusqu'à ce jour, les différents chefs de cette magnifique musique : Claude Laly (1936) ; Roger Fayeulle (1940) ; Robert Clerisse (1942) ; Paul Liesenfeld (1955) ; Jean Gallet (1962), chef de musique principal assisté du chef de musique de 1<sup>ère</sup> classe Jacques Devogel ; tambour-major : Robert Goute.

Dès ses débuts, la Musique de l'Air choisit rigoureusement ses éléments par voie de concours. Cette sélection fut toujours strictement observée, ce qui permit d'unir des exécutants d'une valeur artistique indiscutable, car les concours sont particulièrement difficiles. Nombreux sont les premiers prix du Conservatoire parmi ces instrumentistes d'élite. Et les chefs, eux aussi, — noblesse oblige ! — furent tous nommés après avoir satisfait aux hautes épreuves musicales imposées. Cela explique pourquoi cette musique a acquis une réputation si brillante et si largement méritée.

Les armées modernes étant de plus en plus motorisées, les musiques dites «militaires» sont forcément de moins en moins nombreuses. De nos jours, il faut aller vite, on ne marche plus, on roule aussi rapidement que possible ou, mieux encore, on vole. Si donc on ne se basait strictement que sur les nécessités des manœuvres militaires modernes, la musique ne trouverait guère l'occasion de se faire entendre, quelques tambours et clairons suffisant largement au signaux et appels indispensables. Est-ce à dire alors que la musique, pratiquement soit devenue un véritable anachronisme dans l'armée ? Que vient-elle faire encore chez les soldats, surtout dans l'aviation, diront les grincheux ? Les hommes volants, grands usagers d'avions supersoniques, faissent vite et loin derrière eux, et au-dessous d'eux, parmi les «rampanants», les harmonieux sons musicaux qui

inspiration. Sa dernière œuvre théâtrale *Salammbo* inspirée par Flaubert fut créée à Bruxelles en 1890 et deux ans après à Paris. Comme tous les musiciens il composa des mélodies. Il fut aussi critique musical à la Presse, à la Revue de Paris, au Courrier de Paris, au Journal des Débats. C'est en ce journal que son illustre prédécesseur avait écrit sur lui : « On y trouve partout ce qui fait le charme principal des œuvres de Weber : un sentiment profond, une harmonie colorée et une instrumentation énergique sans brutalité ni violence » (Berlioz).

Mort au Lavandou en 1909, Ernest Reyer a subi l'influence de Berlioz avec lequel il vécut (et rappelons-le, il lui ferma les yeux) mais c'est par les Allemands et surtout par Wagner qu'il fut marqué, notamment dans Sigurd où il emploie le leitmotiv. Ce n'est pas inconsciemment qu'il joua un rôle important en préparant le public français à la révolution wagnérienne puisqu'il le reconnut lui-même en disant que ce serait peut-être son principal mérite aux yeux de la postérité.

Une telle déclaration montre le caractère désintéressé de cet artiste sincère doté d'une imagination poétique et d'une sensibilité rare. Mais songeait-il en déclarant cela que s'enterrer c'est éviter aux fossoyeurs le soin de la faire ?...

**LALO**

Géographiquement opposé à Reyer, naissant aussi en 1823 mais à Lille, le 28 janvier, Edouard-Victor-Antoine LALO, beaucoup plus heurté que son consercit méridional car l'Opéra affiche encore le Roi d'Ys car les concerts et les virtuoses sortent assez souvent les partitions de cet indépendant richement inspiré de ce coloriste vigoureux mais délicat qui sut, en gardant sa haute personnalité, être aussi bien breton qu'espagnol ou norvégien.

Descendant d'une famille espagnole, Lalo fut destiné à la carrière militaire par un père officier qui avait fait la campagne de Russie. L'enfant opposé à cette voie entra au Conservatoire de Lille où il fut guidé par le violoncelliste Baumann. Venu à Paris quand il eut seize ans Lalo ne resta pas longtemps au Conservatoire de la capitale mais travailla avec le violoniste et célèbre chef d'orchestre François Habeneck puis avec le professeur de piano et de composition Julius Schuloff, enfin avec Crèvecoeur. On ne peut pas dire que ses maîtres eurent sur lui une influence ; il se forma seul en étudiant les grandes œuvres classiques.

Quelques années plus tard il jouait l'alto dans un quatuor renommé. Les œuvres remarquables de musique de chambre qu'il écrivit alors n'eurent aucun succès. Son opéra Fiesque, composé pour un concours lyrique, fut refusé au théâtre de la Monnaie à Bruxelles. Bien qu'il put le faire éditer il ne réussit qu'à en faire jouer quelques fragments dans les concerts. Heureusement 1874 est un bon millésime pour les violonistes virtuoses ! C'est l'année de la Symphonie Espagnole. En réalité Concerto pour violon et orchestre beaucoup plus que « symphonie ». C'est Pablo de Sarasate qui, après en avoir fourni les thèmes au compositeur, créa l'œuvre dans laquelle se trouvent réunies en cinq mouvements toutes les qualités souhaitables à un ouvrage de cette nature, sans la moindre longueur, sans la moindre faiblesse. La preuve en est faite car nous n'osons pas que Lalo a écrit aussi, pour le même instrument,

trois concertos ; ils se trouvent (sans pour cela les déclasser) délaissés au profit de la Symphonie Espagnole si chaude, si ensoleillée qui aura, je crois, encore longtemps la faveur du public et des exécutants de choix.

Le Concerto pour violoncelle avec orchestre, écrit en 1876 est bien connu aussi, bien apprécié par ceux qui se placent des deux côtés de la rampe. Il comprend les trois mouvements traditionnels ainsi libellés : Allegro maestoso, Intermezzo, Allegro presto. C'est après cette œuvre que Lalo commença un opéra qui fut refusé sur notre première scène lyrique mais qui fut créé à l'Opéra-Comique, sans grand enthousiasme, le 7 mai 1886. Il s'agit d'un chef-d'œuvre qui s'appelle le Roi d'Ys dont certaines pages avaient été données aux Concerts avant la première. Il est bon de savoir que le compositeur avait épousé une Bretonne et que, connaissant, grâce à cette union, les traditions d'un pays riche en folklore, il en fut influencé pour la réalisation de cette légende qui évoque l'engloutissement de la ville d'Ys. Rien que l'ouverture constitue un morceau d'orchestre de très haute valeur. En écoutant la réminiscence certainement involontaire du Chœur des Pèlerins de Tanhauser qui s'y trouve, on se rend compte quel mérite il y avait à ce moment d'échapper à l'emprise wagnérienne.

Le ballet *Namouna* marque en 1882 un échec sérieux pour Edouard Lalo. Pourtant l'œuvre possède toutes les qualités désirables pour séduire des publics très différents qui ne peuvent pas manquer de reconnaître la verve, l'esprit et l'habileté d'orchestration du maître. Souvenez-vous, ô flûtistes d'un certain solo pour lequel votre « grave » est sérieusement mis à l'épreuve ! Sans retirer le mérite d'un Strawinsky ou d'un Sauguet, *Namouna* n'est-il pas le précurseur de *Petrouchka* et des *Forains* ? Bien entendu je parle de l'idée et non du style bien personnel du Russe et du Français contemporains.

Un an avant, la Rhapsodie Norvégienne naissait d'une Fantaisie aux plus amples dimensions. Voilà aussi une œuvre bien vivante et colorée qui offre l'opposition d'une douce mélancolie dans sa première partie suivie d'un presto éclatant où la trompette est reine !

Pour l'orchestre il faut noter un Divertissement, une Symphonie en Sol mineur (1886).

Je n'ai pas oublié le Concerto pour piano et orchestre (1889) mais, sans diminuer son importance et ses hautes qualités, constatons avec regret qu'il n'est pas joué comme les œuvres pour violon et violoncelle dont il vient d'être parlé.

A sa mort, survenue le 22 avril 1892, une partition lyrique restait inachevée : la *Jacquerie*. Elle fut terminée par Arthur Coquard et sa représentation eut lieu à Monte-Carlo en 1895.

A la musique de chambre de grande valeur mais peu connue citée au début de cet article (Quatuor à cordes, trois Trios pour piano et cordes, etc.) s'ajoutent des mélodies encore bien moins connues. Ne renonçant pas à me répéter j'ajoute avec mélancolie : ce n'est pas à l'époque présente qu'elles risquent l'exhumation et le succès...

Homme très racé, très distingué, intelligent et sensible voilà ce que nous pouvons ajouter à l'œuvre d'Edouard LALO qui a bien mérité de la Musique Française !

(à suivre)

PIERRE PAUBON.

transcriptions fidèles des grandes œuvres symphoniques. Sous sa direction, les œuvres de G. Charpentier, de C. Erlanger, A. Bruneau, Grieg firent leur apparition aux programmes. En outre, Mayan fut un compositeur de talent ; son poème symphonique « Nuit de Noël en Mer » est considéré comme son chef-d'œuvre et a été exécuté aux concerts symphoniques de Monte-Carlo. Mayan demanda, en 1919, à prendre la direction de la Musique des Equipages de Brest ; il fut remplacé à Toulon par Paul Goguillot.

**PAUL GOGUILLOT 1919-1943**

Ce chef demeura à la tête de la musique pendant 25 ans.

Il était sorti du Conservatoire de Paris avec un premier prix d'harmonie.

A son arrivée à Toulon, la situation n'était pas des meilleures. En France, la guerre 1914-1918 avait durement éprouvé toutes les institutions musicales en général, en matériel et en personnel.

Les musiques de bord n'existaient plus, le cadre sédentaire lui-même était incomplet. Une grave crise de recrutement existait. Il fallait reconstituer et aussi améliorer. Le nouveau chef mit toute sa foi et son ardeur constructive à cette œuvre de rénovation. Il réussit à obtenir du Département, diverses mesures favorables au personnel notamment (grades, soldes).

P. Goguillot eut à cœur de faire exécuter les œuvres les plus diverses. Les noms de Dukas, Pierre, Faure, Cras, s'inscrivirent aux programmes.

En même temps, remontant dans le passé, Goguillot, le premier, orchestra pour musique d'harmonie, les pièces d'orgue de Bach : Toccatas, fugues et chorals furent fréquemment joués et devinrent des pièces familières aux auditeurs des concerts de plein air. Elargissant enfin le répertoire consacré à la musique du XIX<sup>e</sup> siècle, P. Goguillot enrichit le répertoire d'œuvres de Liszt dont il refit les transcriptions, et de toutes les œuvres symphoniques de l'Ecole russe. Ainsi, pendant la période de l'entre deux guerres, la Musique des Equipages de la Flotte devint insensiblement un remarquable outil de formation musicale.

Ce travail considérable n'empêcha pas P. Goguillot d'être lui-même compositeur ; indépendamment de nombreuses marches militaires, il a composé des ouvertures, un poème symphonique « Les Elfes », sur le poème de « Leconte de Lisle », la musique de scène pour le drame en trois actes de Crespel : « Les Fiancés de Rosporden », une « Rhapsodie provençale », des pièces pour divers instruments, des mélodies, un Recueil de Leçons d'Harmonie (édité chez Lemoine à Paris) de la musique sacrée, et, notamment, une messe.

Sous sa direction, la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon parcourut pratiquement toute la France.

**Jules SEMLER-COLLERY 1945-1948**

Paul Goguillot atteint par la limite d'âge en 1943 fut remplacé en 1945 par Jules Semler-Collery. Jules Semler-Collery est né le 17 septembre 1902 à Dunkerque. Il appartient à une famille de musiciens et fit ses premières études sous la direction de son père, lui-même chef d'orchestre et compositeur, ainsi que ses deux frères également chefs de musiques militaires.

Brillant élève de Vincent d'Indy et de Paul Vidal, il s'engagea dans l'Armée et fut reçu numéro 1 chef de musique d'infanterie en 1927 pour servir successivement à la Légion Etrangère du Maroc, au 95<sup>e</sup> R.I. à Bourges et au 51<sup>e</sup> R.I. à Amiens. Ensuite, il fut nommé en 1939 chef de musique des Equipages de la Flotte, après un concours particulièrement brillant. Il exerça à Brest, à Casablanca, à l'Amirauté Française et ensuite à Toulon.

Dans cette dernière ville, sa première tâche fut de regrouper la musique qui, sous l'occupation allemande, se trouvait dispersée. Malheureusement, les bombardements de Toulon en 1943-44 avaient détruit la magnifique bibliothèque musicale que des années de travail avaient réunie. Malgré les difficultés de l'heure, Jules Semler-Collery s'attela à cette besogne et, dès la fin de 1945, il monta avec succès ses premiers concerts, dont certains très appréciés à l'Opéra Municipal, dans des transcriptions d'œuvres symphoniques et de concertos avec piano. Les années suivantes il assura plusieurs déplacements dont ceux en A.O.F. à l'occasion du voyage présidentiel de M. Vincent Auriol, et à Monaco, lors des fêtes du jubilé du Prince Louis-II.

C'est ainsi qu'en mars 1948, quand il fut nommé chef à Paris, il laissa à son successeur Jean Maillot un ensemble en personnel et en matériel avec lesquels il fut aisé de travailler et de progresser.

Partout où le chef de musique principal Jules Semler-Collery a

exercé son art, il a toujours su s'imposer par des qualités hors-pair d'organisateur et communiquer à ses musiciens la flamme vibrante qui l'anime.

Il est membre du jury au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Dans le domaine de la composition, il faut citer de nombreux ouvrages dont plusieurs solos de concours pour instruments, imposés au Conservatoire de Paris, trois recueils édités d'études, respectivement pour clarinette, saxophone et trompette, avec accompagnement de piano, un quintette pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson, un quatuor de trombones, un quatuor de saxos, un quatuor pour cuivres et piano, trois divertissements pour trio d'anches, sa célèbre sélection sur les « Refrains du Marin », ses variations symphoniques sur un thème picard, ses divertissements sur « Le P'tit Quinquain », son scherzo romantique, etc., etc... pour musique militaire, diverses marches très connues, dont le « Pas redoublé d'Amiens », « Brave 95 », les « Dragons de Noailles » et « Marins de Provence », la marche officielle du Dépôt de Toulon.

Son important et remarquable travail de composition pour musique d'harmonie lui a valu d'obtenir le prix Gabriel Parès, décerné par la S.A.C.E.M.

**Jean MAILLOT 1948**

J. Maillot est né à Calais en 1911 ; il fit toutes ses études au Conservatoire de National de Musique de Paris, où il reçut un premier prix de flûte, une première médaille de solfège, un prix d'harmonie, et où il fut lauréat de fugue et de composition. Elève de Philippe Gaubert pour la flûte, de

Marcel-Samuel Rousseau pour l'harmonie, de Noël Gallon et Henri Busser pour la fugue et le contrepoint, de Massard pour le solfège, J. Maillot entra dans l'Armée, présenta rapidement le concours de sous-chef de musique, et fut reçu premier. Il devient, en 1939, chef de musique à Metz. Passé dans l'Armée de l'Air, il fut successivement chef de musique à Alger de fin 1942 à 1945 puis à Dijon, en 1948, il fut nommé, après concours, chef de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon.

J. Maillot, s'attacha, d'une part, à continuer le travail de reconstitution entrepris depuis 1945, d'autre part à inclure dans le répertoire de la musique des œuvres contemporaines : Stravinsky, Hindemith, Bartok, Milhaud. Dans le travail de reconstitution patiente du répertoire, il fut puissamment aidé par ses sous-chefs successifs : A. Mercier, Paulin et A. Imbert, ce dernier actuellement en fonctions.

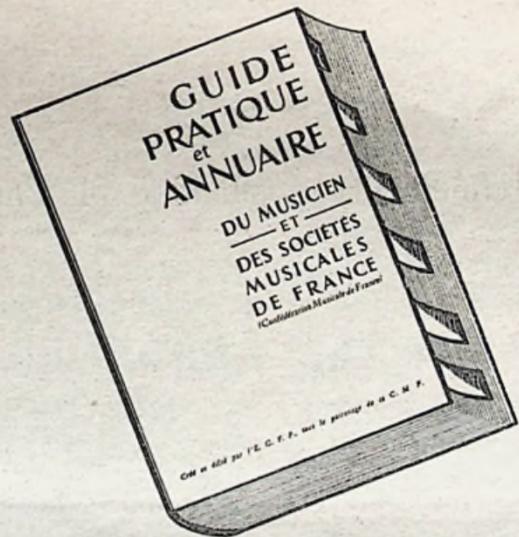
Le talent du chef de musique principal J. Maillot transcende, avec bonheur, et de beaucoup, le strict domaine de l'harmonie militaire — (celle-ci, dans ses limites, ne pouvant d'ailleurs qu'en bénéficier) —.

Sa personnalité extérieure, directe et spontanée, lui vaut aisance et réussite dans le contexte militaire. Il recèle, intérieurement, une sensibilité et une finesse artistique très grandes. Ami des arts et des artistes, et de ceux qui les protègent, J. Maillot est sans cesse observateur, curieux, chercheur, réceptif et réalisateur. Outre son dévouement distingué et constant à son poste officiel il ajoute à son mérite d'élargir son talent aux conseils, à l'aide et à la collaboration qu'il accorde volontiers à tous

(Suite page 6)

**ATTENTION!**

En raison de la prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.



Messieurs les Présidents des Fédérations Musicales sont informés qu'il n'est plus possible d'apporter des modifications aux listes de leurs sociétés

**A propos de Musiques Militaires (suite de la page 2)**

**Gabriel PARES 1883 - 1935**

En 1883, un jeune chef de 23 ans prit la baguette : c'était G. Pares. Ses musiciens étaient excellents, mais le répertoire était celui habituel aux musiques d'harmonie de l'époque : fantasies sur les opéras italiens ou sur les opéras comiques français, valse, quadrilles, et bien entendu, marches militaires.

Pares entreprit de renouveler le répertoire par ses compositions et ses transcriptions ; ses compositions comprennent un nombre considérable de pas redoublés, toujours d'une facture élégante : « Le Grogard », « Le Fringant », « Le Bombardier », « Le Voligeur... » des ouvertures, de airs de ballet, etc., mais c'est par ses transcriptions que Pares est resté un chef incomparable : « Symphonie Fantastique » de Berlioz, Symphonie en ré mineur de Franck, Ouverture du Roi d'Ys. Son traité d'orchestration militaire est également célèbre. Avec Pares le répertoire de la Musique des Equipages s'étendit aux grandes œuvres symphoniques françaises et allemandes du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Léon KARRÉN 1895 - 1907**

Après douze années passées à la Musique des Equipages de la Flotte,

Parès était devenu Chef de la Musique de la Garde Républicaine, mais son empreinte était ineffaçable, et l'impulsion qu'il avait donnée devait continuer à produire ses effets. Il fut remplacé par Léon Karren, qui, comme lui, sortait du Conservatoire de Paris, où il avait eu un premier prix d'harmonie. Avec L. Karren, le répertoire de la Musique s'enrichit des dernières œuvres de Wagner. Compositeur, Karren laissa un grand nombre d'œuvres de musique de genre, fidèles tableaux musicaux de l'époque : rappelons « La Rhapsodie Enthousiasme », « La Danse aux Flambeaux », « Au Clair de Lune », « Soudards et Bohémiennes », etc.

Au début de ce siècle, la Musique des Equipages de la Flotte, sous la direction de Karren, fit en Amérique une tournée qui consacra sa renommée internationale.

**J.-J. MAYAN 1911-1919**

Le poste de chef de musique resta vacant trois ans.

En 1907, Karren avait quitté la Marine pour prendre la direction d'un orchestre civil très renommé ; il fut remplacé en 1911, par J.-J. Mayan. Excellent musicien J.-J. Mayan s'attacha à ne faire figurer dans ses programmes que des

# Manifestations 1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
<b>CONCOURS</b>			
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	M. Lalron, mairie de Tours (Indre-et-Loire).
4 juin 1967	MIREBEAU (Vienne)	Concours national de musique, toutes sociétés.	M. R. Lussion, président de la Société Philharmonique, Mirebeau.
4 juin 1967	TREVES (Allemagne)	Concours, Festival, Concert (divisions à partir de supérieure).	M. Schmitt, 5568 Schwelch, Markus-Konder-Strasse (Allemagne).
4 juin 1967	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Concours de musique, toutes sociétés.	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire).
18 juin 1967	CHALAIS (Charente)	Concours (toutes sociétés).	M. Lecmans, directeur de « La Fraternelle », Chalais (Charente).
25 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de musique et de chant.	M. Jeannier, président de l'Harmonie Municipale, 12 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville, Les Sables-d'Olonne.
8 et 9 juillet 1967	BESANCON (Doubs)	Concours international de musique.	M. Fernand Monnier, mairie de Besançon (Doubs).
<b>CONGRES</b>			
12, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire)
24 et 25 juin 1967	LYON (Rhône)	Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est.	M. Vettard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est, 3, rue de l'Augle, Lyon-5.
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
<b>FESTIVALS</b>			
7 mai 1967	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale et des Cheminots.	M. P. Farcy, 25, rue Charles-Gounod, Jarny (Moselle).
7 mai 1967	ST-FORT-S/GIRONDE (Ch.-Mme)	Festival organisé par l'Avenir Saint-Fortals	M. le président de Saint-Fort-S/Gironde.
14 et 15 mai 1967	CORNY (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale.	M. Diézel, à Corny.
21 mai 1967	VALLIERES (Moselle)	Festival de musique de l'Union Vallières.	M. Claude Durand, 29, rue Jean-Pierre-Jean, à Vallières (Moselle).
21 mai 1967	ARDILLERES (Charente-Marit.)	Festival organisé par l'Amicale Lyrique.	M. le président d'Ardilères.
28 mai 1967	AYTRE près La Rochelle (C.-M.)	Festival organisé par la « Vallante ».	M. le président d'Aytre.
28 mai 1967	RETHEL (Ardennes)	48 <sup>e</sup> Congrès-Festival de la Fédération Musicale des Ardennes.	M. H. Thomé, 2, rue Linart, à Rethel.
28 mai 1967	VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique de la Fanfare Municipale de Villerupt.	M. Marcel Rigollet, 2, rue Gambetta, 54 - Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
28 mai 1967	VILLERS (Loire)	Festival.	M. Denis, à Villers.
3 et 4 juin 1967	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers d'Algrange.	M. Camille Michel, secrétaire de mairie, Algrange.
4 juin 1967	GIVORS (Rhône)	Festival du Canton de Saint-Genis-Laval.	M. Abram, à Saint-Genis-Laval (Rhône).
11 juin 1967	LUCHON (Haute-Garonne)	Festival de musique de la Fanfare Luchonnaise.	M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Etigny, Luchon (31).
11 juin 1967	CHELLES (Seine-et-Marne)	Festival de musique.	M. V. Puveland, 40, avenue des Abbesses à Chelles (Seine-et-Marne).
11 juin 1967	PELUSSIN (Loire)	Festival.	M. Doucet, 64, avenue de la Résistance, à Chelles.
11 juin 1967	CHATELAILLON-PLAGE (Ch.-M.)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Rotureau, place de la Croix, à Pelussin.
11 juin 1967	BELLEVILLE (Rhône)	Festival départemental du Rhône.	M. le président de Chateilaillon-Plage.
18 juin 1967	ST-DENIS-D'OLERON (Ch.-Mme)	Festival organisé par la Lyre Dyonisienne.	M. Vettard, 53, boulevard des Etats-Unis, Lyon (Rhône).
18 juin 1967	SAINT-MAXIMIN (Var)	Festival régional de musique.	M. le président de Saint-Denis-d'Oleron.
18 juin 1967	AGDE (Hérault)	Festival de musique.	M. Berthe, 155, boulevard Bourcier, Toulon.
18 juin 1967	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale « Fidélité ».	M. Antoine Garcia, 12, rue Saint-Venuste, à Agde (Hérault).
18 juin 1967	GROSELIEDERSTROFF (Moselle)	Festival international de chant.	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, Creutzwald.
18 juin 1967	MONT-ST-MARTIN (M.-et-M.)	Festival de musique Harmonie Société Lorraine-Escout.	M. Albert Ambos.
18 juin 1967	CRAPONNE-S/ARZON (Hte-L.)	Festival et Concours de Cliques.	M. Pierre Kobus, service personnel, Lorraine-Escout.
18 juin 1967	LA ROCHETTE (Savoie)	Festival départemental de la Savoie.	M. Beysnac, président du Réveil Craponnais.
24 et 25 juin 1967	VITTEL (Vosges)	Festival de la Fédération Vosgienne et Centenaire de l'Harmonie Municipale.	M. Vagnon Daniel, secrétaire, rue de la Neuve, La Rochette (Savoie).
25 juin 1967	WOIPPY (Moselle)	Festival et Fête des Fraises de l'Union de Wolpp.	M. André Muckensturm, directeur de l'Harmonie Municipale de Vittel (Vosges).
2 juillet 1967	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique de l'Avant-Garde Saint-Jean.	M. René Thiriet, 8, rue Général-Gibon, Mairie.
9 juillet 1967	SAINT-DENIS (Rhône)	Festival.	M. le directeur de la Batterie-Fanfare de Savigny (Rhône).
16 juillet 1967	PORCELETTE (Moselle)	Festival de musique.	M. Albert Karl, 5, rue de Boucheport, Porcellette (Moselle).
30 juillet 1967	VILLE-SUR-JARNIEUX (Rhône)	Festival du groupement musical Vallée d'Azergues.	M. Chapuis, à Thelzé (Rhône).
15 août 1967	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival annuel.	M. le président de l'Ile de Ré.
2 et 3 septembre 1967	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F.	M. Marcel SALLE, secrétaire général, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

## TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence Officielle de la Confédération Musicale de France  
34, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup> - Téléphone 522.83.37

VOUS PROPOSE :

### VOYAGE EN GROUPE EN HOLLANDE

3 JOURS

ROTTERDAM - LA HAYE - AMSTERDAM (tour sur les canaux) DELFT. Prix au départ de Paris

(minimum 40 personnes) chemin de fer 2<sup>e</sup> cl. autocar, hôtels, repas, visites ..... 198 F p. pers.

Services en HOLLANDE, avec votre propre autocar :

hôtels, repas, visites ..... 99 F p. pers.

ET TOUS AUTRES VOYAGES EN GROUPE

## PETITES ANNONCES

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industries, commerces à bon musicien, cors, clarinettes, basses, trombones, timbales. S'adresser au Maire de ST-FLORENTIN (Yonne), téléph. 51.

■ Ville 25.000 H. banlieue grenobloise recrute garde-champêtre musicien jouant du cor d'Harmonie, trombone ou saxo-alto. Ecr. Président Harm. Municipale 47, Av. J. Jaurès - FONTAINE (Isère).

■ L'Harmonie de PANTIN (Seine-Saint-Denis) (Div. supérieur à 50 exécutants), recherche musiciens amateur et surtout ceux pratiquant l'alto et le cor. Ecr. au Président M. LAROCHE, 6, quai Quihou, SAINT-MANDE (Val-de-Marne).

■ Ville de LA MURE (Isère), 40 km de Grenoble, demande monteur en chauffage central, qualifié, réservé à bon trombone ou clarinette. Log. assuré 4 pièces plus cuisine. Ecr. avec référence et curriculum vitae à M. ANDREOLET-TY, président de l'Harmonie de LA MURE (38), Tél. 201.

### DEMANDES D'EMPLOIS

■ Musicien 24 ans, dégage O. M. Prix d'Excellence de flûte et 1er Prix de solfège du Conservatoire National de LILLE, plusieurs années d'Harmonie et préparation au C. A. E. M. titulaire du Baccalauréat mathématiques Elém. cherche emploi (professorat enseignement général et musique de préférence) logement assuré. Faire offre à M. P. MERVAILLIE 27 Avenue Breuvert à ARMENTIERES (Nord).

## G. Guérault

(Maison fondée en 1892)  
119, rue Saint-Denis - PARIS-1<sup>er</sup>  
Tél. : CEN. 47.33



TOUS LES  
INSIGNES  
COUPES  
MEDAILLES  
BRELOQUES  
DRAPEAUX

TARIF FRANCO

### OCCASIONS

■ Occasion exceptionnelle, état neuf, un MAGNETOPHONE TELEFUNKEN, type 98 - 2 pistes stéréo - ses 2 micros et différents accessoires : 950 F. S'adresser à M. L. DUBOST à SAINT-FLORENTIN (Yonne) T. 200.

■ Achetons d'occasion bon xylophone, étendue demandée : basse-soprano, à 38 lamelles palissandre et tubes de résonance. Offres à faire au journ. sous le N° 485. qui transmettra.

■ A V. une cinquantaine de tenues (vestes, pantalons, casquettes) Ecr. Mairie de METZ - Harm. Municipale - (Moselle).

### DIVERS

■ Pour vos fêtes : le Groupe Folklorique des Hautes-Vosges « Les Myrtilles ». Demandez notice et photos R. MARCHAL, 47, rue de paradis - SAINT-DIE - (Vosges).

■ Fanfare moderne, 35 exécutants, très belle présentation, répertoire original pour défilés et concerts, désire trouver ville 350 Kms autour de Paris, pour service samedi et dimanche (Pentecôte de préférence, offert gratuitement, contre hébergement. Ecr. M. R. TRIPARI « L'Union Sarcelloise » Rue des Grands Clos - SARCELLES (Val d'Oise).

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

### SCHOLA CANTORUM

Ecole Supérieure de Musique, de Danse et d'Art Dramatique (fondée en 1896 par Charles Bordès, Alexandre Guillant et Vincent D'Indy, - 209, rue Saint-Jacques, PARIS-V<sup>e</sup> - Ida Presti et Alexandre Lagoya, donneront à la Schola Cantorum 269, rue Saint-Jacques, Paris-V<sup>e</sup>, du 13 au 18 février, une série de cours publics d'interprétation et de technique supérieure de guitare.

A l'issue du cours seront remis des diplômes et attribués des prix aux meilleurs participants : sous forme de bourses d'études et d'organisation de concerts ou auditions publiques.

Renseignements et inscriptions (auditeurs et exécutants) à la Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, PARIS-V<sup>e</sup>. Tél. 033.50.74 et 15.39.

Jacques CHAILLEY, Directeur de la Schola Cantorum.

## Musiques Militaires

(Suite de la page 5)

ceux que passionne le domaine musical.

Il est membre du jury d'examen au Conservatoire Nationale de Paris.

Dans le domaine de la composition, J. Maillot a été attiré par toutes les formes de la musique, son œuvre comprend notamment :

— Musique de chambre (quatuor à cordes, sonates pour divers instruments, nombreuses pièces de piano et pour flûte, sérénade pour petit orchestre, quintette à vent).

— Orgue (plusieurs pièces, dont une toccata orchestrée par la suite pour musique d'harmonie).

— Musique pour instrument à vent : divertissement pour duxtuor à vent : « de Babord à tribord », suite pour instruments à vent et percussions. Une orchestration pour musique d'harmonie. Un récitatif à la mémoire d'A. Schoenberg pour cuivres et batterie, ainsi qu'une fanfare pour un Festival).

— Un chœur « a capella » sur des paroles de Prévert. Un poème symphonique pour soli, chœurs et orchestre d'après un poème de Bellesort, 2 cantates, dont la 2<sup>e</sup>, « Air de la sagesse » (paroles extraites du Livre des Proverbes d'Isaïe) pour chœurs, soliste, orchestre d'harmonie ; la musique de scène pour Flamino de E. Merle, ainsi que la musique de scène pour Othello de Shakespeare.

— Pour orchestre, deux symphonies, une « Rhapsodie polonaise », des airs de ballet parmi lesquels « Trianon » et « Impressions gitanes », une ballade pour le temps de Noël pour hautbois et orchestre, un concerto et une toccata pour piano et orchestre. Une « Fanfare pour un commando ».

En 1964, M. Maillot a composé une suite pour orchestre d'harmonie, intitulée « Aux Iles sous l'vent » qui empreinte de vieux airs de la Marine à Voiles. Cette œuvre composée à la suite d'une commande de l'Etat (Affaires Culturelles) lui a valu l'attribution du prix G. Pares, décerné par la Sacem (2).

— Musique militaire : diverses marches, dont : « Le Rhône », « Flandres », « Fontenoy », « Marche des Matelots ». Mise au point, orchestration et enregistrement de la Marche « Année-Jeunesse » de J.-E. Métais (1).

Tout en s'efforçant de rassembler l'instrumentation la plus vaste, possible, M. Maillot respecte et enrichit la vocation bien définie, et les possibilités de musique d'harmonie de sa formation, et il a accédé à de nombreux domaines.

(2) L'Etablissement Cinématographique des Armées a enregistré « La marche des matelots », « La marche armée-jeunesse », « Aux Iles sous l'vent » et un commentaire sur la musique militaire. Un très beau disque microsilicon peut être demandé aux auteurs à titre personnel.

(A suivre)

A l'occasion du Congrès de la Confédération Musicale de FRANCE

## TOURS

VILLE DE TOURISME  
vous attend le 14 MAI 1967  
Vous n'avez plus qu'un mois pour inscrire vos Sociétés à son

## Concours International de Musique

S'adresser à la Mairie de TOURS - 37  
Tél. : (47) 53.39.61 - Poste 313



l'harmonie donnèrent un concert de haute qualité sous la direction de M. Albert Belin; Angelus des Scènes pittoresques, Adagio d'Albion, ouverture de Mireille. Après la visite traditionnelle au cimetière, un impeccable défilé dans les principales rues de la ville réjouit tous les Ambersois et leur prouva la vitalité des deux sociétés musicales.

A 13 h., le banquet traditionnel fut servi à l'hôtel de la Durc. Le sous-préfet d'Ambert, M. Donlus, présidait la table d'honneur, entouré de MM. Robert Lacroix conseiller général maire d'Ambert; M. Wegl président du Puy-de-Dôme de la Fédération musicale du Centre; M. Troubat, directeur du conservatoire de Montluçon; M. Paul Vidal directeur de l'Harmonie Municipale d'Aurillac; M. Albert Belin directeur de la Lyre; M. Marcel Chartoire sous-directeur et membre de la F. M. C.; M. Pierre Celeyron directeur du conseil des directeurs de la caisse d'Epargne d'Ambert; M. le lieutenant Roc commandant la gendarmerie; MM. Mathion, Voldoire, Chouvin, Sauvade, adjoints au maire d'Ambert; M. Masson secrétaire en chef de la sous-préfecture; M. le capitaine Monnet du corps des sapeurs-pompiers et son lieutenant M. Chevrier; M. François Mielan président du Syndicat d'Initiative et clarinette à la Lyre; M. Henri Beal vice-président de l'Harmonie; Mme et M. De Villard, MM. Charbonnier chef d'Huriel, etc. etc.

Au terme du repas M. Belin prit la parole. Après avoir salué et remercié toutes les personnalités, M. Belin dit son plaisir de constater l'union effective de la Lyre et des jeunes de la Batterie des pupilles des sapeurs-pompiers dont les succès sont dus à l'adjoint Georges Vialfont qui ne ménage pas ses efforts pour hisser son ensemble au niveau des meilleurs. M. Robert Lacroix, maire et nouveau président de l'Harmonie Municipale félicita et remercia tous les musiciens pour la part active qu'ils prennent dans la vie de la cité. Puis M. Wegl président du Puy-de-Dôme de la F. M. C. à la fin d'un discours d'une grande envolée et sous les applaudissements de l'assistance remit les décorations suivantes aux musiciens: à M. Lacroix la médaille de la Fédération Musicale du Centre pour services rendus à la musique populaire ainsi qu'à Mme Louis de Villard, violoncelle.

Furent également décorés M. Belin, médaille de chef; M. Marcel Chartoire, médaille de vermeil des vétérans pour 58 ans de service, M. André Renard médaille des vétérans; MM. Georges Vialfont, Georges Laberline, Robert Lanaret, Paul Chartoire, Marcel Fillard, Paul Bouillier, Pierre Malhaire reçurent la médaille de la Fédération Musicale de France pour plus de 30 années de services.

MM. Louis Arnaud, Louis Dussapt, Jean Marchand, Paul Lanaret, Yves Lanaret décorés de la médaille de la Fédération Musicale du Centre pour plus de 20 années de services.

M. Alexandre Lubienlecki reçut le diplôme de la F. M. C. Pour terminer, M. Donlus, sous-préfet d'Ambert dit son plaisir de se trouver dans une ambiance si sympathique pour fêter Sainte-Cécile et adressa ses félicitations très sincères à tous les musiciens qui ont donné à la population d'Ambert, patrie d'Emmanuel Chabrier, un plaisir musical de grande qualité.

**VICHY, 4 décembre 1966**  
**La Symphonie Vichysoise**  
 a fêté son cinquantenaire  
 par un brillant concert

Le concert donné dimanche, en fin d'après-midi, au Centre Valéry-Labaud, par la Symphonie Vichysoise, à l'occasion de son cinquantenaire, avait attiré une telle assistance que nombre de personnes durent rebrousser chemin faute de places.

Un tel succès a été un juste hommage rendu par le public aux musiciens amateurs de cette société qui se sont surpassés en la circonstance.

Sous la direction de M. Victor Dutézier, furent d'abord interprétés avec beaucoup de nuances l'ouverture de la « Dame Blanche » de Boïeldieu et « La Petite Sérénade nocturne » de Mozart. Puis, M. Charles Lévy, violoniste, premier prix du Conservatoire de Casablanca, nous fit apprécier son talent dans un concerto en ré majeur de Vivaldi, qui lui valut un succès mérité.

Grand succès également pour Mme Janine Elyna, soprano, dont la voix, si nuancée et si agréable, s'affirma une fois de plus dans « Ou valse-je ? », extrait de la « Belle Meunière » de F. Schubert, dans « Fleurs », tiré des « Fiançailles pour rire » de F. Poulenc, et dans « Air de Lauretta », extrait de « Gianni Schicchi » de G. Puccini.

Reprenant place au pupitre, M. Dutézier dirigea l'exécution de « Sérénade » d'E. Titl, morceau au cours duquel M. René Farge, à la flûte, et M. Roger Ragonnet, au cor, tous les deux solistes de l'Harmonie Municipale, recueillirent des applaudissements nourris.

La partie musicale prit fin par l'interprétation d'une sélection de « La danse des libellules » de Frantz Lehar.

Pour corser le programme de ce concert, il avait été fait appel à la Comédie de Vichy, qui donna « Mais n' te promène donc pas toute nue », vaudeville en un acte de Georges Feydeau.

Cette pièce, jouée déjà par cette même troupe à plusieurs reprises et dont nous avons souligné la brillante interprétation lorsqu'elle fut présentée pour la première fois, fut couronnée à l'assistance, Albert Dumont qui avait assuré la

mise en scène, était entouré d'Odette Dumont, Raymond Carmouls, Alain Claessens et Henri Martin. Tous démontrèrent qu'ils n'avaient rien à envier à une troupe de professionnels et terminèrent avec brio ce spectacle en tout point réussi.

La présentation du spectacle était assurée par M. Jean Joyeux, qui sut, par ses propos, mettre l'assistance dans l'ambiance. Au piano d'accompagnement le compositeur Henri Thévenin fit preuve de son talent habituel.

Encore un concert de choix à l'actif de notre Symphonie Vichysoise, qui a permis à l'assistance très nombreuse, de passer des heures fort agréables.

**LA RECEPTION**

A l'issue du spectacle une réception était offerte par la municipalité, dans la salle des expositions du Centre Valéry-Labaud, à l'occasion de ce cinquantenaire.

Parmi les présents nous avons noté Mme et M. Gabriel Péronet, député de l'Allier; MM. Mazerolles, adjoint au maire; Poujol, conseiller municipal; Mme et M. André Belin, membre du comité directeur de la Confédération Musicale de France; Mme et M. Frélastre, président de la Comédie de Vichy; M. Gazet, représentant M. le commissaire de police; MM. Forestier, président et Bottillier, directeur de « La Semeuse » de Cusset; MM. Vertouy, ancien président; Feuchet, vice-président, et Robin, directeur de la Société Musicale de Vichy; Mmes Démonet et Duranthon, Mme Stalain, Mme Andrieux-Le-Grand.

En l'absence de M. Lavaud, président, adjoint, M. Marcel Corré, vice-président de la société, remercia

les personnalités présentes, les collectivités et personnes qui aident la société. Il brossa à grands traits l'histoire de cette dernière et remercia tous ceux qui avaient assuré le succès de ce concert du cinquantenaire.

A son tour, au nom de la municipalité, M. Mazerolles complimenta dirigeants et exécutants, pour les soirées fort agréables qu'ils offrent à la population locale durant l'hiver.

Enfin, M. André Belin traduisit le plaisir qu'il éprouvait à assister à cette cérémonie pour fêter le cinquantenaire d'une société qu'il a autrefois dirigée. Actuellement la Confédération Musicale du Centre ne compte que cinq symphonies dont trois sont en sommeil.

M. Belin souhaita qu'un effort soit fait par les pouvoirs publics pour intensifier l'étude de la musique en France et, à ce sujet, il félicita M. Gabriel Péronnet pour ses interventions faites dans ce sens au Parlement. Il termina en invitant les anciens à ne pas abandonner leurs pupitres et aux jeunes à venir de plus en plus nombreux à la musique.

A l'issue de la réunion les récompenses suivantes furent remises par MM. Mazerolles et Belin. Médaille et diplôme d'honneur de la Confédération Musicale de France, pour 50 ans d'activité à la Symphonie Vichysoise, remise à M. Corré vice-président.

Médaille et diplôme d'honneur de la Confédération Musicale de France, pour 54 ans d'activité dans les sociétés musicales, à M. Marcel Thévenin.

Diplôme de la Fédération Musicale du Centre, pour 15 ans de services à M. Gaston Gomet.

(La Montagne 6.12.66.)

**FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT**

**LONS-LE-SAULNIER**

Le 26 novembre 1966, à 21 h., l'Harmonie Municipale a donné un brillant concert.

Le théâtre était comble et jamais l'harmonie n'avait été aussi appréciée du public.

Dans l'assistance, on remarquait M. Roger David, attaché de cabinet, représentant M. Grath, préfet du Jura; M. Fayard, premier adjoint, représentant M. le maire; M. Nicolas, vice-président du comité de l'harmonie.

Sous la direction de M. Ferreaux, notre société locale interpréta « Les Cadets », marche militaire de Souza;

« Così Fan Tutte », ouverture de Mozart (arrangement Legart); La danse macabre, de Saint-Saëns; Largo, de Haendel; le Ballet de Coppélia de Léo Delibes, et Washington Post, marche militaire de Souza. La deuxième partie mit en œuvre les chœurs de l'école municipale de musique, toujours sous la direction de M. Ferreaux, avec la célèbre opérette de Planquette, Les Cloches de Corneville.

Ce brillant concert s'acheva par une fantaisie jazz qui emballa le public Jan Session Story.

Dimanche, lors du banquet, il fut procédé à la remise de diplômes et décorations à MM. Renaud, Roux, Vivanco et Chavanelle.

Saxophones  
 Trompettes  
 Clarinettes  
 Flûtes, etc...

**Dolnet**  
 31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque  
 Française

catalogue franco sur demande

**ILE-DE-FRANCE**

**Fêtes de Sainte-Cécile de l'île-de-France**

**CHATENAY-MALABRY**

C'est le 27 novembre qu'a eu lieu le banquet à l'école Léonard-de-Vinci: il était placé sous la présidence effective de M. André Mignon, maire de Chatenay-Malabry.

On remarquait à ses côtés la présence de ses adjoints, celle de M. L'inspecteur de la Jeunesse et des Sports, représentant le Ministre, et de MM. et Mmes les professeurs de l'école de musique.

Comme il est d'usage en pareille circonstance, le repas terminé, M. Mignon, maire, prit la parole pour informer l'aimable assistance que le président de la Philharmonie et directeur de l'école de musique M. Yves Wolff venait de recevoir la médaille d'honneur de la Jeunesse

et des Sports. Distinction qui lui fut remise par M. l'inspecteur du ministère de la Jeunesse et des Sports, lequel fit l'éloge du récipiendaire, justifiant ainsi son mérite à recevoir cette récompense. M. le maire reprit la parole et insista particulièrement sur la carrière musicale de notre chef et lui manifesta sa joie de le voir enfin à l'honneur tant ses qualités artistiques et humaines ont été appréciées par tous ceux qui l'approchent.

Puis M. Mignon rendit un éloquent hommage à M. Maurice Rebyrat, décédé récemment le 3 février dernier. En présence de son épouse et de sa famille, une minute de recueillement fut observée, instant émuant où l'image d'un disparu émergeait aux yeux de tous ceux qui ont gardé de lui le souvenir d'un grand ami.

Le moment vint pour le président d'exprimer à l'auditoire son étonnement et sa joie d'être ainsi à l'honneur, alors que selon lui, le mérite se partage avec tous ceux qui sont à ses côtés, les membres du bureau, les musiciens de la Philharmonie et les professeurs de l'école de musique. Il les remercia chaleureusement de leur collaboration qui est la seule garantie du succès et de l'assurance de la pérennité de cette association d'amis.

L'occasion lui en était donnée il remercia le nouveau chef de musique M. Bonnet, qui a succédé à M. Lebedel à la direction de l'orchestre.

M. Lebedel, en effet, a dû abandonner son poste en raison des occupations qui l'absorbent mais il a bien mérité la reconnaissance que lui témoignent ceux qui ont bénéficié de sa compétence et de sa gentillesse et ce pendant plusieurs années.

Enfin M. Bonnet remercia le président de la confiance qu'il lui témoigne, et les membres participants pour leur assiduité aux répétitions et leur bon esprit.

La journée s'écoula dans une ambiance de gaieté où la danse succéda au repas. Puis tout le monde se sépara, il était alors 23 h., non sans se promettre de renouveler, l'an prochain, cette manifestation toute empreinte de cordialité.

**A CORBEIL**

La célébration de la grande fête des musiciens par l'Amicale des tambours et clairons de Corbeil, le 27-11-1966, me donna l'agréable occasion de connaître et d'apprécier cette belle formation. D'un effectif nombreux une centaine costumée de couleurs vives, à la militaire, bien aligné marchant d'un pas mesuré sans hâte, dont l'exécution de ses « Pas redoublés et marches » est parfaite et sa présentation impeccable dans les défilés. Aussi, tous en ville, les passants et les personnes à proximité se rassemblent pour l'applaudir.

Je veux également retenir les phases principales de cette manifestation où j'étais délégué de la Fédération musicale de l'Île-de-France en remplacement de M. Maurice Brun, empêché...

A 11 h., dépôt de gerbes aux monuments aux morts des guerres 1914-18 et 1939-45; un long défilé à travers Corbeil jusqu'à la cathédrale où fut célébrée une très belle messe, accompagnée à la tribune d'une marche religieuse, exécutée par les musiciens de l'Amicale et dans le chœur à l'élevation les clairons sonnèrent à leur tour. De plus, une société d'accordéons joua, par intermittence, plusieurs morceaux de musique mélodieuse, bien réussis; à l'issue de la messe un deuxième défilé eut lieu dans toute la ville et se termina au patronage paroissial mis gracieusement à la disposition de l'Amicale par M. l'archiprêtre de Corbeil, pour y servir un banquet de 180 couverts.

Je ne terminerai pas mon compte rendu sans renouveler mes plus vives et sincères félicitations à MM. Saint-Juvin et Massuchetti, président et vice-président de l'Amicale de Corbeil car ce sont de grands animateurs, d'un mérite certain en assurant par le fait la pérennité de la musique en Île-de-France et si dévoués à tous.

J'y joins les mêmes félicitations à MM. les chefs, sous-chef de fanfare et sous-chef des tambours en soulignant la maestria avec laquelle ils dirigent l'Amicale de Corbeil.

Encore mille merci à M. et Mme Saint-Juvin et à tous de m'avoir si bien reçu.

R. BONNIN.

**La Lyre Amicale d'Eaubonne**

Après s'être recueillis au cimetière, en souvenir de leurs membres et amis disparus, les musiciens de la Lyre Amicale se sont rendus en l'église du Sacré-Cœur et nous ont permis d'assister à une très belle messe; nous avons pu apprécier sous la baguette de l'excellent sous-directeur, M. Van Elslande, les morceaux suivants: Marche religieuse d'Alceste; Adagio (Ave Verum) de Mozart; Sérénade de Schubert; Célèbre Largo de Haendel; Canon double de J.-S. Bach.

Eglise archi-comble pour cette messe annuelle de Sainte-Cécile. Toutes nos félicitations à la formation de la Lyre.

Ensuite tous les membres et amis de la société se sont retrouvés dans une très agréable ambiance autour d'un banquet que présidait M. Petit, maire, M. l'abbé Denis, curé; M. Brun, vice-président de la Fédération de l'Île-de-France et de nombreuses personnalités.

Après le repas, M. Desévaux fit le bilan technique de l'année écoulée; il remercia tous les membres de la société pour le résultat obtenu lors du concours du 13 mai.

M. Nosbaum, président de la société, remercia aussi les membres présents et fit un exposé sur la situation de la société. Il déplora le nombre trop restreint de musiciens et d'élèves. Il adressa également des remerciements à M. Brun pour le dévouement qu'il porte à la musique et au maintien des sociétés musicales. Puis, s'adressant à M. le maire, il demanda que la municipalité fasse des efforts de propagande pour le recrutement de nouveaux musiciens et d'élèves.

Pour terminer notre président leva son verre à la santé et à la prospérité de la Lyre Amicale qui doit, malgré ses difficultés, continuer son chemin et contribuer au rayonnement de l'art musical.

M. Petit, maire, continua avec beaucoup d'honneur, qu'il comprenait et connaissait les soucis de la Lyre Amicale et fit tout son possible pour remédier à cet état de chose. Il ne manqua pas de féliciter le président, le directeur et tous les membres de la plus ancienne société d'Eaubonne pour leur dévouement.

Enfin, M. Brun adressa, lui aussi, des compliments à la société, qui

malgré ses nombreux soucis a pu conserver sa très bonne classification: première division, première section. Il souhaita que le centenaire, qui se fera en 1988, soit une très belle réussite.

A la fin du banquet, les élèves ayant participé à l'examen fédéral reçurent leur diplôme avec les félicitations de M. Brun. Puis, M. le maire se fit un plaisir de décerner un diplôme d'honneur des musiques et chorales de France à trois membres particulièrement méritants.

Ainsi s'acheva cette traditionnelle réunion qui, cette année encore, s'est déroulée dans une ambiance si sympathique qu'elle suffit à elle seule à redonner de la vitalité à notre très ancienne société.

**La Société Municipale de Musique « La Boulonnaise » et Sainte-Cécile**

Ce jour dernier de novembre, je recevais comme les années précédentes, de la part de notre société municipale de musique « La Boulonnaise », une invitation à venir assister à l'hommage traditionnel rendu à ses chers disparus, sous l'égide de Sainte-Cécile. Cette manifestation anniversaire eut lieu, en l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, sis à Boulogne-Billancourt, le 20 novembre dernier.

Un office religieux et musical avait été préparé, à cet effet par notre belle phalange musicale et l'invitation portait les signatures de son dévoué président F. A. Souriau, de son distingué président adjoint: G. Leduc et de son talentueux directeur, mon camarade A. Dautricourt. Mais, combien fut grande ma surprise, et douloureuse, de recevoir le lendemain même, le triste faire-part du décès de M. Souriau. Ainsi la grande et noble figure de notre cher président, et ami, mécène, généreux, épris d'art et de beauté, musicien dans l'âme et grand réalisateur, venait soudain, de se joindre à la cohorte de ses chers musiciens disparus.

Durant le déroulement de cette pieuse cérémonie, le beau programme, mis en œuvre par le capitaine Dautricourt, fut interprété avec plus d'attention que d'habitude par notre belle société. Les accents harmonieux, qui s'en dégagent, me semblaient plus émouvants, plus pénétrants, rendant encore plus lumineux les reflets et le souvenir d'un visage aimé et respecté, qui venait de disparaître. Sans doute, avait-il désiré participer avec eux à cette vénérable et douce évocation, à ce grand retour, plein de lumière en ses pénétrantes harmonies, et que notre Sainte-Cécile nous accorde, chaque année, quand les clartés d'un novembre gris et brumeux, nous enveloppent de son voile sombre, propice, d'ailleurs au rappel, musical, de nos chères ombres.

Et ce fut encore une belle manifestation du souvenir, de l'amitié et de la prière, le tout mis en musique avec art et grande émotion. O doux, enchantement, ô charme indéfinissable, qui fait sortir les ombres de leurs solitaires tombeaux, retraite inviolable de l'innocence, et du repos, les chers visages, toujours bien vivants en nos cœurs vulnérables. O Sainte-Cécile, veillez bien sur eux, et gardez-les toujours en votre sein musical et charitable.

Capitaine F. BOYER.

**Le concours itinérant du « Club des Trente » et son concert annuel de Sainte-Cécile**

Fidèle lui aussi, à la plus respectable des traditions artistiques et musicales le club des Trente, la belle phalange musicale, classée en division supérieure B, se réunissait ce 5 décembre dernier, en la salle des fêtes de Bondy pour y donner son grand concert annuel de Sainte-Cécile. La veille de ce dimanche, la Philharmonie municipale, dirigée par René Duché, y avait également honoré la Sainte patronne des musiciens dans une belle manifestation musicale. Et ce dimanche, sous la haute présidence de M. Maurice Coutrot, sénateur-maire de Bondy, ancien président du conseil général de la Seine et président d'honneur du club des Trente, de M. Charles Lhomme, l'excellent compositeur, directeur actif du club des Trente qui dirige avec grande autorité notre ami Georges Lyssandre. Un beau programme, établi à double fins: 1) Pour régaler et satisfaire un auditoire friand de bonne musique, 2) pour subir, en même temps et face à un jury désigné par la Fédération Musicale de l'Île-de-France. Les épreuves d'un concours dit: de classement sicut et récompense, en ses promotions, les efforts déployés par nos sociétés musicales pour maintenir et enrichir, une valeur artistique bénévolement offerte à nos concitoyens, amateurs de musique. Ce classement se fait en nos Fédérations Musicales régionales et, par elles, au sein de notre grande Confédération musicale de France, que préside avec distinction notre cher président: A. Ehrmann.

Le programme comportait donc des œuvres classiques, bien connues par leurs grandes difficultés d'exécution et leurs belles qualités musicales. Deux d'entre-elles, désignées au choix: l'ouverture de Ruy-Blas, de Mendelssohn et l'ouverture d'Aurélien, de Chérubini, et une troisième: l'ouverture de Peter-Schönnhaufer, de Weber, imposée par la commission technique de la F. M., retentit plus particulièrement l'attention des membres du jury. Leur exécution et fort belle exécution méritant à notre club des Trente de franchir encore un échelon supérieur dans la hiérarchie musicale de notre C. M. F. Le régent ne permettant pas d'ailleurs d'en franchir davantage, en un même concours. Notre belle phalange fut donc classée en supérieure A par 2875 points sur 30. Le jury attribuant également une mention au

chef avec félicitations à l'unanimité. Ce qui est un fort beau résultat.

Voici donc le club des trente mis sur le chemin artistique qui conduit vers le sommet où régnaient nos sociétés musicales d'excellence.

Après le concert, nos musiciens furent conduits, et réunis dans l'un de nos réputés restaurants de Paris, où les attendait un menu de choix.

La Sainte Cécile du « Maugein-Club Sannoisien »

Notre vénérable Patronne des musiciens : Sainte-Cécile, est toujours très honorée, par nos amis et camarades du Maugein-Club-Sannoisien, la belle phalange accordéoniste de Sannois.

C'est donc dans une atmosphère toujours familiale que l'on se retrouve avec joie, au sein du Maugein-Club-Sannoisien. Ainsi le 20 novembre, en l'église de Sannois pour y évoquer, la mémoire du jeune Gérard Dupont.

Après l'éloquent et cordial discours de réception prononcé par notre cher et sympathique président actif et maire de Sannois, un vin d'honneur fut servi aux personnalités municipales présentes.

Le service avait été préparé avec soin par M. et Mme H. Cordonnier la sympathique secrétaire générale de la mairie.

Puis ce fut le banquet dans la salle de dégustation de la réputée Maison Demange.

Le Dr Cancellor, après une vibrante allocution, en laquelle il remerciait et félicitait nos jeunes exécutants et leur grand chef, A. Monestés, remettait au Maître Teboul son diplôme de compositeur, membre de la S. A. C. E. M.

En bref ce fut encore une fort belle manifestation musicale et d'amitié à inscrire au carnet des souvenirs de l'excellente et vivante phalange Sannoisienne.

Capitaine F. BOYER.

Petit, premier adjoint, et de plusieurs conseillers municipaux.

Après cette cérémonie du souvenir, l'Harmonie Municipale toujours sous la conduite de son chef M. Raymond Dupouy, se dirigeait en jouant jusqu'à la Maison de la Culture, rue de la République.

Puis le député-maire mettait à l'honneur M. Raymond Dupouy, pour le caractère qu'il avait su donner à l'Harmonie et la haute compétence dont il faisait preuve.

En M. Deschizeaux se réjouissait des résultats obtenus par l'Ecole de Musique, qui contribuait à la formation de jeunes musiciens.

M. Hautreux remerciait alors le maire et le Conseil Municipal de l'aide apportée.

Il était enfin procédé à la remise de la médaille et du diplôme d'honneur décernés par la Confédération Musicale de France à MM. Jean Perronin (médaille de bronze), Louis Brulé (médaille d'argent), MM. Bernard Germereau et Aimable Dedours (médaille d'or).

Les élèves de l'Ecole de Musique recevaient alors des récompenses : Division préparatoire. — Polrier Alain, tambour; Coquelet Gérard, clarinette; Moulinneuf Daniel, clarinette; Neveu Daniel, clarinette; Batard Michel, trompette.

Division élémentaire. — Pelletier Gibrt, clarinette; Driot Thierry, saxophone-ténor.

Division moyenne. — Massonneau, clarinette.



INDRE

CHATEAUROUX

Les musiciens de notre excellente harmonie municipale ont fêté hier la Sainte-Cécile. Cette manifestation avait revêtu une ampleur toute particulière, grâce à l'action soutenue et efficace de MM. Hautreux, président; Dupouy, chef de musique; Monin, trésorier; Griffon, Polrier, Aubard, etc... membres du bureau.

A 9 h. 30, les musiciens se rassemblèrent sur l'esplanade Diderot puis défilèrent à travers le centre-ville, pour se rendre place Voltaire.

Le public massé sur les trottoirs ne ménagea pas ses applaudissements.

A 10 h. 15, une grand-messe était célébrée à l'église Saint-André, par le chanoine Auclerc, archiprêtre de Châteauroux, en présence d'une nombreuse assistance parmi laquelle nous avons noté la présence de M. et Mme Louis Deschizeaux, député-maire.

Cette Messe Modale était une œuvre magistrale, ce qui mérite d'être souligné. Ecrite par Marcel Pêhu dans un style primitif, orchestrée pour harmonie et chorale avec accompagnement d'orgue par M. Raymond Dupouy. Elle était chantée par la chorale de Saint-André et les petits chanteurs, dirigés par l'abbé Lefèvre.

Soulignons ici la haute qualité du quatuor de saxophones J. Bonin, dans l'exécution de l'O Jésus Christ, de Van Berchen et l' Ave Verum de Mozart.

Ces morceaux permirent d'apprécier pleinement la grande tenue de notre harmonie municipale.

A l'issue de l'office religieux, les musiciens se rendaient en cortège au monument aux morts de la place Lafayette, où M. Hautreux déposait une gerbe et faisait observer une minute de silence.

On notait la présence aux côtés de M. et Mme Deschizeaux, de M.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

SAINT-ETIENNE

Charles REYNES

Samedi 24 décembre 1966, veille de Noël, ont eu lieu les funérailles de M. Reynes. Ses parents et amis se retrouvaient en l'église Sainte-Thérèse du Rond-Point où avait lieu la cérémonie religieuse. Charles Reynes avait 84 ans.

Il a consacré toute sa vie à la musique et aux musiciens. Très jeune il était entré au théâtre Massenet comme violoncelle. Il fit son service militaire à Lyon comme clarinetiste dans la musique militaire.

En 1932, la Philharmonique fusionnait avec l'Harmonie Municipale et M. Reynes prenait la direction de cette harmonie.

Pendant près de dix ans, les Stéphanois connurent M. Reynes à la tête de l'Harmonie Municipale. Tout le monde estimait ce musicien qui ne songeait qu'à préparer de beaux programmes et à en assurer l'exécution.

Depuis 1941, il avait pris sa retraite de musicien officiel. Mais il était toujours présent et l'on venait le consulter.

Depuis quelques années, il avait quitté son domicile de la rue Emile-Reymond où il avait vécu de nombreuses années. Il habitait rue Montségur où la mort est venue le chercher.

Comme il l'avait demandé ses funérailles furent très simples. Ni fleurs, ni musique, ni discours n'aurait-il dit. Il repose maintenant au cimetière de Montaud dans le caveau de famille, auprès des siens qu'il aimait tant.

Mais ses amis ne l'oublient pas. Les musiciens savent ce qu'il a fait et quelle fut son influence à Saint-Etienne. Aussi la Fédération des Sociétés Musicales et les membres de l'Harmonie ont-ils voulu lui rendre un dernier hommage à ses funérailles. En cette veille de Noël, ils ont tenu à dire personnellement à Mme Reynes et à sa famille leur sympathie et leurs condoléances.

Ils gardent le souvenir de celui qui aimait la musique et qui avait formé tant de jeunes à la beauté de l'harmonie des instruments.

FIFRES ROANNAIS

Assemblée générale

C'est devant un large auditoire de sociétaires et d'amis, réuni dans la salle de la caserne Werli, que les FIFRES ROANNAIS ont tenu, ce 30 octobre, leur assemblée générale.

M. Alphonse Thomas, président, dirigeait les débats avec, à ses côtés M. Montraudier, président d'honneur; MM. Depy et Clair, vice-présidents honoraires et les membres du comité directeur, MM. Mamestier et Puravel, vice-présidents; Paul Mottet, secrétaire; Corre, secrétaire adjoint; Darblier, trésorier et Guy Thomas, trésorier adjoint. La plupart des membres du conseil d'ad-

ministration étaient également présents.

Le compte-rendu moral, présenté par le secrétaire, donna un fidèle reflet de l'activité de la société. Durant la saison 65-66 les « FIFRES », ont participé aux manifestations locales et prêtés leurs concours aux fêtes organisées tant à Roanne qu'à l'extérieur, soit au total 18 sorties dont le voyage à l'occasion du concours de Auch.

Sur le plan vie interne de la société le secrétaire rappela les diverses fêtes et concours organisés au sein de la société et qui sont en même temps une occasion de rencontre entre sociétaires et leurs familles.

Le compte rendu financier, exposé par le trésorier, fait ressortir la bonne gestion de la société, la réussite de la souscription et une augmentation des membres honoraires. Il se solda par un excédent satisfaisant.

M. Alphonse Thomas, président, prenait ensuite la parole pour faire, notamment le bilan de la sortie du concours d'Auch. Malgré un voyage pénible, il a laissé un très bon souvenir aux participants. Sur le plan musical deux leçons essentielles sont à tirer : la nécessité d'une minutieuse préparation avant les concours donc une meilleure assiduité aux répétitions et une participation plus fréquente à ces concours.

C'est ensuite la question recrutement qui est étudiée, à ce sujet le président annonce que le conseil d'administration a décidé un gros effort et que plusieurs programmes sont à l'étude pour le recrutement de jeunes éléments.

Pour terminer, M. Thomas, adresse ses félicitations aux jeunes élèves, tambour et clairon, qui ont pris part au concours organisé par le comité Roannais.

En fin de séance, l'assemblée procéda au renouvellement partiel du conseil d'administration. MM. A. Thomas, Corre, Chaput, Puravel, Perrard M., ont été réélus, MM. Verney et Hénin Louis ont été élus en remplacement de deux membres démissionnaires.

Ce sont sur des paroles d'optimisme et des vœux chaleureux pour que la société des « FIFRES ROANNAIS » alerte septuagénaire, poursuive, dans l'amitié, sa mission culturelle et récréative, que se termina cette assemblée.

Le secrétaire, Paul MOTTET.

Brillante Sainte-Cécile à l'Harmonie de Roanne

Le 11 décembre 1966 restera une grande date dans la vie de la société, en effet ce jour là, grâce à une subvention importante, 10.000 F, de la municipalité roannaise les musiciens (au nombre de 99) étrennèrent leurs nouveaux uniformes (costume, casquette, chemise, cravatte). Bien sur la dépense finale est loin de la somme allouée et il faudra trouver des ressources nouvelles? Pour l'instant un magnifique porte-carte forme cachet métal, vieil argent, est mis en vente et remporte un grand succès au prix min de 4 F pour les personnes intéressées s'adresser à M. Foliot 3 rue des Epar-

ges, 42 Roanne) en sus 2,70 F pour envoi recommandé.

La Sainte-Cécile était l'occasion pour la société de montrer aux Roannais le nouveau visage de l'Harmonie, selon la tradition le matin les musiciens rendirent visite aux pensionnaires des Petites Soeurs des Pauvres. Puis par les rues de Roanne ils gagnèrent l'église Saint-Anne, en passant devant l'établissement de M. Bouttet, nouveau président de la Société depuis 2 mois. Les musiciens marquèrent un temps d'arrêt en la mémoire de Mme Bouttet tragiquement disparue au cours d'un accident de la route il y a 1 mois.

Aux cours de l'office de 10 h. 30, le programme ci-dessous fut exécuté sous la direction de M. André Dechelette chef de l'Harmonie : Pensée Religieuse de Beethoven; Peer Gynt le matin de Grieg; Pavane, de Faure; L'Andante de la Symphonie inachevée de Schubert.

Un très nombreux public de fidèles remplissait l'église, au premier rang on notait la présence de M. Brun secrétaire général de la sous-préfecture; M. Cornillon premier-adjoint représentant le député-maire; de M. Rouchon président de la Fédération Musicale de la Loire et Haute-Loire qui malgré la célébration de Sainte-Cécile ce jour-là par la société qu'il préside à Saint-Etienne, avait tenu à témoigner sa sympathie à M. Bouttet pour son deuil cruel; de M. Labouret, président du comité Roannais des sociétés musicales et des Mandolinistes; de M. Henneveux; de M. Ronzlen ancien président et nouveau président d'honneur; de MM. Bouttet fils, de M. Guingand vice-président. A l'issue du concert spirituel toutes les personnalités félicitèrent le chef et les musiciens de la parfaite exécution du programme.

Toujours en défilant les musiciens et cliquards rejoignirent l'Hôtel de l'Ancre où fut servi le banquet officiel présidé par M. Crespy sous-préfet; 140 couverts réunirent sociétaires épouses et invités. A la table officielle on notait la présence également de M. Cornillon premier-adjoint M. Dubreuil, Ronzier présidents d'honneur; Lavoisey, Guingand et Mme, vice-président; de M. Dechelette directeur et Mme.

Au dessert plusieurs allocutions furent prononcées par M. Lavoisey qui donna lecture d'une lettre du président Bouttet affligé par la perte cruelle de son épouse. M. Cornillon, M. Ronzier, M. Dubreuil, M. Crespy sous-préfet, M. Guingand, M. Dechelette se succédèrent au micro. Tous se réjouirent de l'excellente tenue (au sens le plus large du terme...) de l'Harmonie ou de nombreux jeunes ne s'exprimèrent pas dans ce « mal du siècle qui est la « crise intellectuelle » mais au contraire surmontent les difficultés, ce qui laisse bien augurer de l'avenir... Dans son discours M. le premier-adjoint formula le vœu qu'une prochaine fusion s'effectue avec une autre société locale, afin de doter la ville de Roanne d'une importante Harmonie Municipale. M. Ronzier, prit la parole pour affirmer qu'il avait essayé d'obtenir cette fusion, ses efforts sont restés vains; l'Harmonie de Roanne étant prête à en jeter les bases, ce qui pourrait n'être que salutaire pour l'avenir.

Tous ces discours furent salués de triples bans; en signe de sympathie envers leur président il n'y eu pas de chansons, de même que la sauterie traditionnelle du soir avait été supprimée.

Suivit la remise des récompenses décernées aux fidèles serviteurs de la musique, furent ainsi à l'honneur.

Récompenses de la Confédération Musicale de France. Médaille pour 40 années de présence: MM. Marcel Charrondière, Maurice Demurger, Joanne Ray.

Récompenses de la Fédération de la Loire et Haute-Loire. Médaille des 25 ans de présence: M. René Jounard.

Diplôme (15 ans de présence): M. René Dumontet, Daniel Lacroix. Médaille de dévouement: M. Jacques Terrat, René Lavoisey.

Laureats du concours de la Fédération de la Loire et Haute-Loire. Diplômes et sommes d'argent furent remis aux élèves suivants.

MM. Jean-Claude Guingand, Pierre Bonnetain, Bernard Chabot, Jacky Follot, Dominique Fonfrède, Daniel Meyer, Michel Terrat, J-Michel Poude, Jean Réjeas, Bernard Terrat, Roger Terrat.

Un programme chargé pour l'année 1967 est à l'étude tout d'abord le concert qui sera donné le samedi 22 avril au théâtre avec la société amie des Mandolinistes Roannaises. Les Trois concerts d'été. Puis les 3-4-5 juin la grande sortie à Elbeuf, ville filleule de Roanne, qui a invitée la municipalité Roannaise et l'Harmonie de Roanne à participer à ses fêtes commerciales.

Le secrétaire adjoint délégué à la presse: M. Jean FOLIOT.

Harmonie du P. L. M.

Chorale « Les Amis Réunis »

Il y a bien des manières pour des musiciens de faire la Sainte-Cécile. L'Harmonie du P. L. M. et la chorale Les Amis Réunis organisent ensemble un régal. Ce régal veut, avant tout, être un hommage à la musique et aux musiciens en même temps qu'une belle manifestation artistique.

Il faut dire que de nombreux liens d'amitié unissent les deux sociétés et leurs membres. M. Rouchon préside aux destinées des deux groupements. Aussi est-il facile de conjurer les efforts et de mettre au point un excellent programme.

C'est dans la vaste église Saint-Louis que fut donné, le 11 décembre dernier, le régal de Sainte-Cécile. Un public très nombreux avait envahi la grande nef et les chapelles latérales de l'entree qui était comble.

DOLEJAL MUSIQUE

GENEVE (Suisse)

10 bis, rue du Vieux-Collège

présente les succès

d'HERB ALPERT AND THE

TIJUANA BRASS

arrangés pour HARMONIES

Demandez la liste détaillée

M. le curé de Saint-Louis remercia les organisateurs du récital. Il félicita les musiciens, leur demandant de continuer leurs efforts et de rester fidèles à leurs traditions.

Ce fut un très beau récital. A l'orgue M. Rabeyrin, toujours égal à lui-même. A la tribune M. Touche dirigeait la Chorale des Amis Réunis. Le chœur de l'Eglise était occupé par les membres de l'Harmonie sous la direction de M. Barreillon, tandis que M. Vanhée groupait autour de lui les membres de la Clique.

Le programme comprenait cinq morceaux pour l'Harmonie. On entendit l'Ouverture du Roi d'Ys; Symphonie inachevée, de Schubert; Adagio, de Albinoni; l'Ouverture Rhenzi de Wagner et, en finale la Marche de Jeanne d'Arc de King. La chorale se fit entendre dans l' Ave Maria de Arcadelt; Je t'adore à genoux, de A. Gravier; Mystère Ineffable, Requiem, de About et le Cor, de Pégler. Enfin un quatuor chanta l' Ave Verum de Webbe, puis le Gloria de Cl Touche.

Ce programme, de haute tenue musicale, fut un vrai régal artistique pour les auditeurs. Tour à tour, l'Harmonie et la Chorale se faisaient entendre. Les voix des chanteurs résonnaient au-dessus des instruments dans le climat chaud et silencieux de l'église.

Ce fut une belle Sainte-Cécile, une belle manifestation de la Musique et des Musiciens.

**CHEF DE MUSIQUE**  
**ECUSSONS BRASSARDS**  
 pour vos FANIONS  
**BRASSARDS**  
 Attributs brodés mains  
 métier suisse

**Les Brodeurs**  
**REUNIS**  
 84, rue des Archives, PARIS-3  
 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50  
 Se recommander au journal

## MIDI

### Les fêtes de Sainte-Cécile ECHO NARBONNAIS

Nos vaillants cliquarts en grande tenue de sortie et au grand complet, ont entouré leur président M. Lipparrat, leur secrétaire général M. Fernandez et leur ont manifesté leur joie par de grandes acclamations. Sept de leurs membres furent décorés et récompensés pour leur assiduité dans les diverses sociétés auxquelles ils ont appartenu et pour le temps qu'il ont passé sous leur bannière respective. Ce furent d'abord les plus jeunes à tout seigneur tout honneur. M. Félin, le sympathique directeur qui a obtenu l'écusson fédéral pour 15 années de sociétariat. M. Gerez même récompense pour 15 années de sociétariat, ainsi que M. Emile Barriac même temps. Pour 20 années de sociétariat M. Dominique Soriano reçut la médaille de bronze de la Fédération du midi. Pour 40 années de sociétariat MM. Jean Carles et Lucien Cabiral reçurent la médaille argentée avec diplôme de la Confédération Musicale de France; Pour 50 années de sociétariat et 73 ans d'âge M. Marthe Delort se vit attribuer la médaille dorée de la Confédération et la médaille de vétérans.

A l'issue de ces décorations, M. Lipparrat, président de l'Echo Narbonnais, félicita les nouveaux récipiendaires et prononça des paroles éloquentes envers la société qu'il présida et qu'il aime. M. Sarzi, vice-président de la Fédération des sociétés musicales du midi qui eut l'honneur de remettre les décorations devant avec beaucoup d'aisance trouver les mots qui s'imposaient pour adresser à tous les récipiendaires les félicitations de la Fédération. Ces chaudes allocutions reçurent les applaudissements nécessaires, alors que chants, mousses et chansons mirent un terme tard dans la nuit à cette belle fête musicale.

### LYRE NARBONNAISE

La Lyre Narbonnaise doyenne des associations de Narbonne, arborait le dimanche 27 novembre, un visage jeune et témoin de sa belle activité. En cette occasion les musiciens et leur directeur M. Sarzi vice-président de la Fédération du midi s'entendaient des casquettes d'une élégante simplicité et cela suffisait pour donner à leur groupe fort de 35 membres avec l'appui de l'Harmonie Républicaine de Coursan, une très noble allure. Plus de 500 personnes s'étaient massées à 11 h., devant le casernard de cité pour écouter le concert en plein air. Le public, au milieu duquel on notait la présence de M. Francis Vals député maire de la ville de Narbonne et M. Miro Jacques, maire de Coursan, goûta l'exécution parfaite des divers morceaux et applaudit chaleureusement les musiciens de la Lyre. Le programme comprenait six œuvres classées designées.

Saint au président M. Delbecq, poète et paysan ouverture de Suppé. Till (le monde et notre amour) Danvers. La veuve Joyeuse fantaisie F. Lehár; Les Roses valse Olivier Metra; Sparmit, Turine, notons en passant que M. Delglucide lieutenant chef de musique de la IX<sup>e</sup> Régiment militaire, ami personnel de M. Sarzi et invité d'honneur de la Lyre Narbonnaise dirigea le dernier pas redoublé avec une élégance particulière. Après le concert, dirigeants et musiciens se réunissaient pour un apéritif bien mérité. On notait la présence de M. le maire de Narbonne, M. le maire de Coursan M.

et Mme Moureaux président, M. Alary, délégué de la municipalité, M. et Mme Riout secrétaire général, M. et Mme Sarzi directeur, M. Ponce trésorier général, Authié, Paycha, Galey, membre du comité. Un repas amical allait être un peu plus tard une heureuse conclusion pour cette belle journée de fête de nos musiciens et l'occasion pour M. Sarzi, Moureaux et Alary de récompenser quelques musiciens parmi les plus méritants, c'est ainsi que MM. Sémillon L. et Alquier Yves reçurent l'écusson fédéral pour 15 années de musique MM. Lazare Torcal et Henri Hullet reçurent la médaille de bronze de la Fédération du Midi. M. Etienne Caussé, reçut la médaille de bronze de la Confédération Musicale de France, par quarante années de musique. MM. Henri Granel et Marcel Authié reçurent la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France. Après de nombreux discours de MM. Moureaux, Rivet, Sarzi, Delglucide, Alary et Gerez, les chansons terminèrent vers 13 h., cette belle manifestation musicale.

### SIGEAN

Ensemble Harmonie Réveil  
 Une messe en musique fut célébrée dans l'église de Sigean dans laquelle furent interprétées des œuvres célèbres.

Une remise de récompenses eut lieu aux musiciens les plus méritants par M. Azalbert maire de la localité.

C'est ainsi que MM. Robert Sirnde et Jean-Claude Dupuy reçurent l'insigne fédéral, MM. François Aldona, Jean Torzoza, René Gach, Joseph Camaréra, Joseph Garrigues directeur reçurent la médaille d'honneur de la Fédération du Midi. M. Joseph Garrigues reçut en plus de la part de M. le maire la médaille de

Votre TRESORERIE à l'aise en éditant pour votre propre compte sur disques microsillon les meilleures interprétations de votre Société Musicale.

Enregistrez vous-même et confiez vos bandes magnétiques à :

## DISCO-TECHNIQUE

- Pressage de disques souples ou durs à partir de 50 exemplaires.
- Gravure de disques à l'unité.
- Vente des meilleurs magnétophones musicaux aux meilleurs prix.

Tarifs et renseignements sur demande à :

## DISCO-TECHNIQUE

14, rue de Beauce - PARIS-3<sup>e</sup> - Tél. 387.16.59

## NORMANDIE

Faisant suite aux décisions du Congrès d'octobre seuls les programmes exécutés à l'occasion de la Sainte-Cécile sont publiés, abstraction faite du compte rendu des banquetts d'usage et des habituels discours qui sont prononcés, relevant de la presse locale.

### CAEN

Avec «La Fraternelle», sous la direction de M. Blachet, chef-adjoint, M. F. Bellis, malade, nous avons assisté à un très beau concert dans le théâtre, Maison de la Culture, à l'acoustique remarquable. Programme: Marche Hongroise de la Damnation de Faust, ouverture d'Obéron, Les Scènes Alsaciennes de Massenet, Concerto pour clarinette de Weber, ensemble de 9 clarinettes, tous premiers prix du Conservatoire de Caen élèves de M. Blachet, parmi eux J.-P. Antoine devenu premier prix du Conservatoire de Paris, et les Entrées de Carmen. Sont venus en intermède un couple de chanteurs soprano et baryton Denise Alguerelle et Marcel Peru, dont on a entendu Air de Jean des Noeës de Jeannette, duo de Choulette, Danza tarentella de Rossini et Duo des voitures versées de Beethoven.

L'accompagnatrice des chanteurs était Mme Hamon, accompagnatrice du Conservatoire de Caen. Le lendemain en l'Eglise Abbatale de Saint-Etienne quelques morceaux du concert ont été repris.

### LISIEUX

Avec l'Harmonie Municipale sous la direction d'André Petit très joli concert avec le programme ci-après: Sylvania ouverture de Weber, Airs de Ballet, de Moszkowski, Psyche et Eros de César Franck, Petite Symphonie de Gounod remarquablement interprétée, ouverture des Joyeux commères de Windsor. Dans les Steppes de l'Asie Centrale de Borodine et Rhapsody sur deux Négru-Spirituels de E. Bail.

A la messe en la cathédrale Saint-Pierre, Fantaisie sur Tannhäuser, Psyche et Eros, Epitaphe de J. Gallon, Cantate 117, de Bach (Jésus que ma joie demeure) et Sylvania de Weber.

### VIRE

A l'occasion de la Sainte-Cécile, la Musique Municipale, sous la direction de M. Dousse, a fait entendre, à la messe, un très beau programme fort bien exécuté. Adagio de la sonate pathétique de Beethoven. Le dernier sonnet de la Vierge de Massenet, Andante extrait des entrées de Carmen (flûte solo L. Foubert 13 ans), Nocturne du Songe

direction de la Confédération Musicale de France.

Après que ces médailles furent distribuées, et qu'un apéritif d'honneur fut servi au siège en présence de MM. Azalbert, maire, M. Cazals président membre de l'ensemble, M. Guéry directeur des tambours et clairons, Garrigues directeur de l'Harmonie, M. Janus, présentants de la gendarmerie le cortège aux sons d'une marche militaire alla déposer une gerbe au pied du monument aux morts avant d'aller déguster un copieux repas servi dans une grande salle de l'Hôtel Méjean ou de bonnes paroles furent prononcées par diverses personnalités au nom de la musique populaire.

### PORT LA NOUVELLE

Aux matelots du Réveil Nouvelelois. Sous la direction du vieux bris-voile Badoix Clovis qui malgré ses 70 ans bien sonnés dirige toujours avec beaucoup d'autorité le Réveil Nouvelelois et sous la présidence du nom moins jeune Clovis Grimal, président, des sous-chefs Roux et Garcia que notre société musicale s'est réunie au Foyer pour y célébrer dignement la Sainte-Cécile, disons tout de suite qu'elle fut en tous points réussie et empreinte de bonne camaraderie.

Ces vaillants musiciens donnèrent un concert sur la place de la ville et aussitôt après se dirigèrent vers le monument aux morts aux sons d'une belle marche, où ils déposèrent des gerbes de fleurs en signe de recueillement auprès des soldats et marins tués ou perdus en mer aux cours des deux dernières guerres mondiales.

Belle journée pour les marins du Réveil Nouvelelois et bravo Badoix!

C'est tout d'abord par le Concerto Grosso OP. VI numéro 7 en si bémol majeur d'Haendel, que commença le concert.

Puis c'est Bach Carl Philippe Emmanuel, Deuxième fils de Jean-Sébastien qui nous occupa, avec le Concerto en si bémol majeur pour violoncelle et orchestre à cordes. Allegro, adagio, allegro assai.

De Villadi Antonio, un des génies de la Musique Italienne, l'orchestre va interpréter le concerto à quatre violons. Op III, numéro 4 en mi mineur. Andante allegro Assai adagio, allegro.

Après l'entracte une œuvre d'Albert Roussel écrite peu de temps avant sa mort en 1937 «Sinfonietta pour orchestre à cordes». Mais avouons que beaucoup retrouvent ensuite avec plaisir le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'un de ses musiciens les moins connus: le chevalier de Saint-Georges. Sa «Symphonie concertante, en sol majeur» — bien dans un genre très en faveur à la cour de Louis XVI.

Le concert devait s'achever avec le très célèbre «Divertimento, en ré majeur», de Mozart. Mais pour répondre aux vœux du public, Jean-François Paillard dut reprendre deux fois sa baguette, interprétant une très jolie pièce de Corelli, puis le Presto du Divertissement de Mozart.

### CHARTRES

La messe de Sainte-Cécile avec l'Harmonie Municipale

Funfares, de Ladow et Glazounov, par les cuivres de l'Harmonie; Prière pour la Paix, par les chœurs; Cantate 147, de J.-S. Bach; Trompette solo, M. Gilbert Millochau. Aux Champs, par la batterie-fanfare; Choral d'un Anonyme, du XVI<sup>e</sup> siècle; Prélude de Lohengrin, de R. Wagner; Gloire à notre Roi, Claude Rozier et Georges Court, par les chœurs, trompettes et trombones; Psaume 150, de César Franck, par les chœurs et l'Harmonie; Marche solennelle de Lohengrin, de R. Wagner, par l'Harmonie.

L'Harmonie municipale sous la direction de M. Raymond Noël.  
 La Batterie-Fanfare, sous la direction de M. Henri Bertrand.

Les Chorales de la ville, dirigées par M. l'Abbé Hefroy, maître de la Chapelle de la Cathédrale.

### DREUX

Sous la direction de M. Martin, sous-chef, agréable concert.  
 Ire partie: par d'ensemble de l'Harmonie.

Marche d'Athalie, Poète et Paysan, Le Silence (pour trompette solo), Rosso et Brezza, Music-Hall-Parade (Fantaisie pastiche) D. Blandon, Valse des Iphigénies (de l'opérette), F. Lehár, Marche du Régiment Préobrajensky, Les Cloches de Corneville, Per Aspera Ad Astra (marche), E. Urbach.  
 2<sup>e</sup> partie:

4 pièces pour Banjo, par M. Maurice Totain, soliste du Mandoline-Club et par le Petit Orchestre à Vent de la Lyre Druidique, La Pentecôte (Aria), J.-S. Bach; Lied (Opus 67 numéro 35) F. Mendelssohn; 2 pièces caractéristiques, A. Chauvet.

### VALOGNES

La démission de M. Kemblinsky comme directeur de l'Ecole de Musique a obligé la municipalité à pourvoir à son remplacement. C'est M. Duperoux, ancien stagiaire de Houllgate, qui a été choisi. Après avoir rassemblé les éléments de Valognes et de Montebourg, il a pu, dès le 1<sup>er</sup> novembre, manifester le travail accompli en un mois. A l'occasion des diverses cérémonies funéraires de circonstance l'Harmonie Municipale sous sa direction a fait entendre La Marche religieuse d'Alexandre Lechant des matelots, de Schumann, Cantabile de Rottler et la célèbre Marche Pontificale de Gounod.

### ARGENTAN

Programme du concert religieux, donné en l'église Saint-Martin, à l'occasion des fêtes de Sainte-Cécile et de Sainte-Barbe, par la Musique Municipale, la Chorale Saint-Germain, la Chorale de l'Ecole Municipale de Musique, sous la direction de Jean-Pierre Bouny: Trumpet Voluntary (trompette solo, M. Alfred Fernandez), M. Purrell; Adagio (Violon solo, M. Pierre Leblanc), Albinoni; Schemah Israël, (soliste, Mlle Moraine), J. Massenet; Adagio de la III<sup>e</sup>me Symphonie, (orgue solo: Mlle Moraine), C. Saint-Saens; Final de Faust (soliste: Mlle Moraine), C. Gounod.

des instruments français de classe internationale

trompettes  
 clarinettes  
 saxophones  
 trombones  
 cors d'harmonie  
 saxhorns  
 tubas  
 flûtes  
 hautbois  
 instruments à percussion  
 cymbales  
 instruments à cordes  
 guitares classiques et de jazz  
 instruments de fanfare,  
 batterie, sonnerie

**COUESNON**  
 100, rue Lafayette - Paris X<sup>e</sup> - TRUDAINE 36-66

Demander nos tarifs et dépliants ainsi que tous renseignements concernant nos échanges standard

## NORD ET PAS-DE-CALAIS

### LOURCHES

L'Harmonie des Mineurs de Lourches a donné une splendide audition avec le concours de M. Charles VAILLANT

Les membres de l'Harmonie des Mineurs ont fêté le dimanche 4 décembre leur patronne Sainte-Barbe.

La cérémonie religieuse fut rehaussée outre le concours de l'Harmonie des Mineurs dirigée par M. René Goube par la participation exceptionnelle de M. Charles Vaillant de la Musique de l'Air, des solistes Noël Lompriet et de Jacques Herlem.

Le programme musical était composé d'œuvres couramment inscrites au répertoire des Sociétés Musicales. Le premier mouvement de la première Symphonie de Candide

Saint-Saëns, alors que son auteur n'avait que 17 ans, permettait de mettre en valeur les différents pupitres. Bien enlevé, cet allegro de forme classique a d'ailleurs déjà été donné en différentes occasions avec les Harmonies de Thiers, de Vieux-Condé et de Lourches groupées.

La Chanson de Solvay, extraite du «Pays d'Yvet» de Grieg et transcrit pour Harmonie Républicaine entendue le budo de Noël Lompriet. Ce tenor, dont la renommée a maintes fois dépassé nos frontières, fait vraiment à chanter son instrument et c'est le plus beau compliment qu'on puisse lui faire. On devait d'ailleurs l'entendre à nouveau dans le «Pays Lorrain» de Guillaume Baylay. Cette ouverture, elle aussi de forme classique qui fait alterner l'habituel mouvement lent au traditionnel allegro a été écrite par

un ancien chef de la musique de la Garde Républicaine qui connaissait bien les ressources des différents instruments qu'il avait sous la main. Là aussi l'admirable solo du bugle était joué par M. Noël Lompret et c'est tout dire.

Jacques Herlem, corniste donnait ensuite une magnifique fantaisie pour cor et orchestre de Frédéric Sali. Pièce musicalement modeste mais qui mettait en valeur le son de ce jeune corniste aux qualités nombreuses. Ancien élève du Conservatoire de Valenciennes à la classe de M. Albert Lefèvre dont on retrouve ici l'admirable sonorité, on ne peut que regretter que Jacques Herlem n'ait pu faire une carrière uniquement musicale. Il est actuellement professeur à l'Ecole de Musique d'Anzin et M. Goubé se plaisait à remarquer, lors de la réception qui suivit l'audition à l'église, la chance qu'avaient les sociétés qui peuvent se permettre d'avoir de tels éléments comme chef d'attaque et comme professeur. Mais l'œuvre classique au sens propre était le concerto en ut mineur pour hautbois et orchestre de Benedetto Marcello, contemporain italien du grand Jean Sébastien Bach. L'accompagnement primitivement écrit pour orchestre de chambre, a été transcrit pour Harmonie, ce qui bien sûr est une « gageure ». On ne peut rendre sur des cuivres les sons d'un orchestre à cordes réduit. C'était là le tour de force pour les musiciens mineurs de Lourches. Le soliste était Charles Vaillant, Louches, et qui avait fait ses débuts dans les Sociétés de musique locales. D'abord élève au Conservatoire de Versailles, il rentra vite à celui de Paris, pour en sortir en 1959 avec un brillant premier prix. Pendant quelques années soliste à la Musique de la Sureté Nationale de Paris, il est actuellement hautboïste à la Musique de l'Air de Paris. Dans ce concerto en trois mouvements, l'Allegro et le finale permettaient à Charles Vaillant de démontrer avec une facilité étonnante sa technique. Tant qu'à l'Adagio central, véritable tour de force de souffler pour le soliste, il était interprété avec énormément de sensibilité et un style impeccable.

M. Goubé devait adresser ses félicitations à ces différents solistes, tous issus de nos Sociétés Musicales populaires et insister sur les présences des musiciens aux répétitions : la parfaite audition n'est possible qu'en fonction du travail qui y est fait.

L'abbé Hubert, aumônier d'action catholique, ouvrière a prononcé le sermon et l'abbé Guelton, curé, adresse ses vœux aux mineurs. De nombreux amis avaient tenu à montrer leur amitié aux mineurs musiciens de Lourches.

UNE AGREABLE RECEPTION. Après la messe, le défilé traditionnel conduit tous les invités à la salle des fêtes de l'Alcazar où les dirigeants de l'Harmonie offrirent une réception agréable.

Dans une ambiance extrêmement amicale, le président Raymond Quenoy accueillit les invités. Il était entouré de MM. Baillet, ingénieur principal aux Houillères, président d'honneur de l'Harmonie des mineurs ; René Goubé, directeur artistique et les membres de la commission de l'Harmonie.

Parmi les personnalités on pouvait noter MM. Bonnard, secrétaire général des Houillères de Valenciennes ; Dupon, du service de l'Information, maire de Lauwin-Planque ; Dupont, directeur de la Société Étienne ; Mouton, maire de Lourches, conseiller général ; Miens, maire de Mastaing ; Datiche, maire de Fêchain ; Joly, maire de Wavrechain-sous-Faulx ; Millet, adjoint au maire de Lourches ; Ducloux, Fauchaux, Héaut, Masson, conseillers municipaux ; les abbés Guelton et Hubert ; Mme Hugo Fontaine ; Delfolle, président de l'Union Commerciale ; Outilleul, Leroy Lompret, président, vice-président et chef de la Musique de Prouvy ; Mills, président de l'Harmonie Municipale de Crespin ; Smith, Maillet, Quellien du Corps des Sapeurs-pompier de Lourches ; Bailleux, secrétaire trésorier de l'Harmonie Municipale de Lourches.

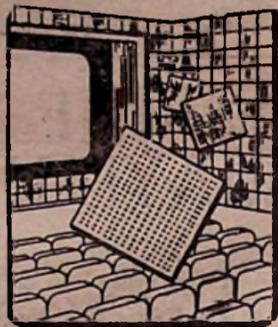
M. Quenoy souhaita la bienvenue à tous et félicita les musiciens sans oublier de témoigner sa reconnaissance à M. René Goubé et en particulier à M. Charles Vaillant. Après avoir souligné comme il convient, la bonne camaraderie qui unit tous les sociétés de l'Harmonie, M. Quenoy annonça que l'année 1967 s'annonçait déjà bien chargée, la réputation de la Musique de Lourches s'accroissant d'année en année.

M. Goubé félicita et remercia chaleureusement les musiciens, les solistes de leur belle audition de l'a-

près-midi, il se dit très heureux de retrouver un ami en la personne de M. Charles Vaillant qui a bien voulu apporter son concours à la messe Sainte-Barbe.

Pour vos salles de Répétition et de Concert  
Plaques de Correction Acoustique  
« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT-POISSY

Salles d'exposition :  
TRIEU (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-50.  
PARIS, 18, rue Volney (2<sup>e</sup>) - Téléphons : 073.65.74 et 073.69.12.  
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

LOUEST  
Remise de décorations

M. Grouanne vice-président d'honneur de la C. M. F. président d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, a décoré le 11 décembre, dans la salle des mariages de la mairie de Parthenay, les musiciens dont les noms suivent de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales : MM. Maurice Balmer, Michel Blais, Robert Bodin, Albert Charge, Yves Chassot, Claude Gons, André Guignard, André Migeon, René Migeon, Ghislain Pineau, Graziano Rodriguez, Charles Sibilleau, tous de l'Union Parthenaisienne.

NOUVEAUTES HARMONIE-FANFARE :

LA CHANSON DE LARA

Valse de concert sur le grand succès du film Le Docteur Jivago, créé à la Radio et Télévision par « John William » et « les Compagnons de la Chanson »

LE SOUS-MARIN VERT

Marche avec clairon sur les motifs de la célèbre chanson anglaise, créé à la Radio et Télévision par « les Compagnons de la Chanson »

Les jolies colonies de vacances

Pas redoublés sur la célèbre chanson de Pierre Perret

EL MOUTARDOS

Paso-doble espagnol, très brillant

Ces 4 nouveautés sont en vente à partir de fin janvier aux :

Éditions CHAMPEL - Neuville-sur-Ain-01

ORLÉANAIS-BERRY

VENDOME

Public nombreux au concert de l'Harmonie Municipale

Traditionnellement, l'Harmonie Municipale de Vendôme offre un concert gratuit le jour du 11 novembre. Le public était venu nombreux vendredi, au Palais des fêtes et il a pu applaudir un programme à la fois varié et parfaitement élevé. Il convient de mettre l'accent sur les progrès accomplis depuis quelque dix ans par nos musiciens, sous la direction de M. Emile Mounier.

On peut mesurer le chemin parcouru en rappelant que nous avons pu, notamment, écouter et applaudir « Orphée », de Gluck (j'ai perdu mon Eurydice) ; les « Scènes héroïennes » de Bizet ; « Mar-

Assistaient à cette remise de décorations, avec le chef Drouet et les autres musiciens, le président Reye, et le comité de l'Union Parthenaisienne.

Le 14 décembre 1966, à l'Hôtel de Ville l'Harmonie de Niort fêta son 90<sup>e</sup> anniversaire

Le 14 décembre 1966, l'Harmonie de Niort conviait tous les sympathisants et amis de la talentueuse société, à la soirée musicale que le comité organise pour commémorer le 90<sup>e</sup> anniversaire de la société, à 21 h., salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

C'est en effet en 1876 que l'on trouve tracé dans les annales niortaises de la fondation d'une société de musique populaire « La Fanfare Niortaise Libre » qui devait devenir en 1882 l'Harmonie de Niort.

Le siège social de cette fanfare fut établi, rue du Rempart, son président en était M. Bouneaut et son directeur M. Thierry. Classée en troisième division, première section, en 1877, cette société devait en 22 ans, graver tous les échelons de classement des sociétés de Musique Populaire pour aboutir, en 1899, au concours de Poitiers, à la division d'Excellence.

La société s'est toujours maintenue depuis, au sommet de la hiérarchie des Sociétés de Musique Populaire et a même amélioré son classement, puisque, par deux fois, en 1954 et 1962, il lui a été proposé le redoutable mérite de la Division d'Honneur.

Ce mérite l'Harmonie de Niort le doit tout particulièrement à la fidélité de ses directeurs, puisque M. Thierry (1ère direction) à M. Thomas (directeur actuel) se sont succédés 9 chefs seulement à la direction de la société : MM. Astoin, Denney, Bonenfant, Lardeur, Gouyetes, Ficq et Viaud.

LE PROGRAMME

Symphonie pour Musique d'Harmonie (Paul Fauchet). — Ouverture : Nocturne ; Scherzo ; Finale ; Allegro.

Quatuor de saxophones (MM. Gérard J. Baraton, Brunet et Joubert). — Sarabande Op. 160 (J.-S. Bach) ; Gavotte tendre (G. W. Kluck) ; Chanson d'autrefois (G. Pierné) ; Chanson de la Grand-maman (G. Pierné).

Quatuor de flûtes (MM. R. Danglot, J. Maquin, Mlle F. Danglot, M. B. Demay). — Chanson de Printemps (B. Cohen) ; Menuet (Anton Reicha) ; Quatuor (Alexandre Tcherepnine).

Quatuor de cuivre (MM. Doray, Du Jardin, Garlandat et Brocheau). — Marche solennelle (Saint-Saëns) ; Andante du Concerto pour orgue (Ch. Wesley) ; Marche Royale de France (XVIII<sup>e</sup> siècle).

Les amourettes, Grande Valse (Gunc). — Américain Panorama. Fantaisie Jazz (John Darling).

témoignent de votre attachement à l'Harmonie Municipale.

Il a annoncé les prochaines manifestations de la société : Gala musical annuel le samedi 25 février, au Palais des Fêtes, avec Lyane Michèle et ses élèves de l'école de danse classique.

27 MUSICIENS ONT REÇU DES DIPLOMES ET MEDAILLES

Avant l'entracte, M. Laugier, M. Yvon et M. Cornichon ont remis des diplômes et médailles à vingt-sept membres de la Musique. Le public, par ses applaudissements, s'est associé aux félicitations adressées par les autorités aux récipiendaires, félicitations auxquelles nous sommes heureux de joindre les nôtres.

Le doyen de l'Harmonie, M. Camille Chevallier, a reçu les médailles pour 40 et 50 ans de présence, ainsi que celle des vétérans, MM. Emile Mounier, Jacques Gillard, André Dumans, Raymond Casnin, Maurice Pasquier, Francis Houdebert, celles des 30 et 40 ans ; MM. André Poulain et Pierre Guillet, celles des 20 et 30 ans ; MM. Marcel Brossillon et René Jouveau, celle des 30 ans ; MM. Marcel Dubois, Pierre Barbet, Pierre Chevallier, Gérard Grelet, Paul Tousseau, Michel Renou, Pierre Prudhomme et Jean-Pierre Luquet, celle des 20 ans. Enfin, le diplôme de la F. M. O. B. a été remis à MM. Maurice Divray, Michel Foucher, Jean Leroy (15 ans de présence) ; Paul Coias et Roger Lavreux (16 ans) ; Guy Moreau (17 ans).

BOURRE

Au cours de la messe, sous la parfaite direction de M. Pomard, sous-chef de la musique militaire de la dixième région, furent exécutés : « Iphigénie en Tauride », « La Marche Religieuse d'Alceste » de Gluck et « le Freyschutz » de Weber. Puis ce fut le défilé dans les quartiers de Bourré comme on a coutume de le faire chaque année pour rendre visite aux membres honoraires défilé entrecoupé de haltes et arrivée à l'Hôtel de la Gare où était servi le repas traditionnel.

Le président, M. Genlesse adressa ses remerciements à toute l'assistance et en particulier à M. Pomard pour son dévouement à la société et à la cause de la musique. Il évoqua le départ de M. Plaugé, secrétaire général avec M. Gigaud, ancien président, et le chef regretté A. Louet, surent animer et faire de la société ce qu'elle est maintenant. Il remettait ensuite à M. Plaugé au nom de tous les musiciens, un souvenir en remerciement de son active participation.

Les personnalités remirent ensuite à plusieurs musiciens, les décorations auxquelles ils avaient droit.

MM. Félix Thebaut, 60, Bernard Plaugé 55 et Marcel Haraux 51 ans de musique.

MM. Jean Guatit 36, Pierre Thevenas 30 et Roger Gilles 23 ans de musique M. Plaugé remercia tous ses amis dévoués et les invita à rester unis pour que la société reste vivante et active.

M. Pomard termina les discours en souhaitant pouvoir compter sur le dévouement de tous, insista sur la nécessité d'être assidu aux répétitions afin de prouver que l'on peut faire de la bonne musique à Bourré.

NEUILLE-AUX-BOIS

Les musiciens neuvillois et les sapeurs-pompier, aux accents d'un pas redoublé, gagnèrent la mairie où se tenait leur Assemblée générale.

Ils y étaient accueillis par M. le conseiller général-maire, entouré de presque tous les élus municipaux, MM. Cavolyz, vice-président de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry, Jatteau, président du comité des Fêtes, etc.

La Musique Municipale sous la bannière de son nouveau chef, M. Demaison exécutait un morceau et un cortège gagnait la place Général Leclerc où les 2 formations étaient passées en revue par les personnalités. La musique joua plusieurs morceaux avant de se rendre de nouveau à la mairie où était servi l'apéritif.

Au dessert du banquet traditionnel, M. Demaison rappela les mérites de M. Perche, ancien directeur, à qui la musique doit de se porter à merveille. Deux jeunes membres lui présentèrent un cadeau : deux gros volumes Larousse « Quand tu t'en serviras dit M. Demaison, tu retrouveras à chaque page le souvenir de l'amitié et un peu du cœur de chaque musicien.

M. Demaison remercia la présence de la municipalité et aussi chaleureusement, M. Cavolyz, vice-président de la F. M. O. B.

M. Cavolyz remit ensuite la médaille d'or de la Confédération musicale de France à M. Perche pour 30 ans de direction, tandis que M. Malécot, maire, remettait la médaille pour 61 années de présence à la musique. Après avoir rappelé des souvenirs de jeunesse, M. Cavolyz félicita M. Perche et lui souhaita d'écouter très longtemps encore cette divine musique qui a le pouvoir d'élever l'âme et de rapprocher les cœurs.

Le maire de Neuville prit ensuite la parole pour retracer la carrière de M. Perche, il lui annonça en particulier que ses collègues du Conseil Municipal, le syndicat d'initiative et le comité des fêtes lui offraient un cadeau et lui présentait un poste de télévision. M. Malécot présenta le chef par intérim, M. Demaison en attendant que M. J.-Pierre Richard, sous-chef de fanfare l'année pour prendre les destinées de ces troupes d'Outre-Mer, qui quitte la musique de Neuville.

Tous émus, M. Perche remercia tous ceux qui lui avaient manifesté leur sympathie et demanda à tous de rester unis pour la prospérité de la Musique Municipale.

PUISEAUX

Au grand complet la musique se mit en marche pour son tour de ville. Puis une délégation alla se recueillir au cimetière sur la tombe de leurs disparus.

Puis on se retrouva à la cantine scolaire pour le banquet traditionnel, sous la présidence de M. le conseiller général maire de Puisseaux, M. Desroussaux.

Parmi les personnalités MM. Pierre Ducloux, maire adjoint, Duclouxville, vice-président, Hannequin, directeur Nourry, sous-chef, Roland André, tambour-major. Au dessert les jeunes élèves vinrent se joindre à leurs aînés, le chef de musique les présenta individuellement à l'assistance.

M. Hannequin, prit la parole en remerciant M. le maire de Puisseaux, de sa présence et les personnalités. Il remercia tous les membres et salua la présence des anciens membres d'honneur de l'Harmonie.

M. le maire déclara ensuite qu'il était très sensible à l'initiative de cette fête. Il fit l'éloge de la société et de son chef dynamique. Il rappela sa satisfaction qu'un avenir était proche où le gouvernement sera prêt à soutenir les sociétés de musique. Puisseaux a pris des initiatives qui portent leurs fruits, en particulier par cette école de musique. Il faut former des jeunes et créer des auditeurs faire aimer la musique aux jeunes sans le rebuter est le but à atteindre. Il leva son verre aux succès futurs, à la prospérité de Puisseaux, et de son harmonie.

M. Pierre Ducloux, président, clôtura la série des discours.

Il rappela l'activité de l'Harmonie au cours de l'année, remercia les organisateurs de cette journée, félicita chef et musiciens, et souhaita la bonne ambiance de camaraderie continuera à régner au sein de l'Harmonie.

UNION MUSICALE MUNICIPALE DE SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Pour fêter sa patronne sainte Cécile, l'Union Musicale Municipale de Saint-Denis-de-l'Hotel a devancé le calendrier. En effet les manifestations qui marquent cette joyeuse festivité se sont déroulées cette année les 19 et 20 novembre.

Depuis plusieurs années, les réjouissances débutent par un concert instrumental de très belle tenue qui remplace avantageusement la retraite aux flambeaux d'autrefois.

Cette année, une assistance que nous voudrions plus nombreuse encore, se pressait le samedi 19 novembre dans notre salle des fêtes. Elle ne fut pas déçue car le programme était de choix. Sous l'habile direction de son chef M. Ollier, nos musiciens exécutèrent successivement : Washington Post, marche militaire de Souza ; Chant Peruan, extrait de Djinniel de Martini ; une sélection de Sylvia de Léo Delibes ; Farass-Bouhba chez les cosaques d'Alexandre Georges ; la célèbre valse Retour à la vie de Chabab et National Emblem, marche de Bagley.

Ces morceaux parfaitement au point, furent écoutés dans le plus profond silence ; les assistants étant très conscients du fini de l'exécution, aussi des applaudissements nourris saluèrent la fin de chaque morceau et récompensèrent nos musiciens de leur travail persévérant. A l'entracte, M. Cavolyz remit aux jeunes les diplômes que leur avait décerné la Fédération Orléanaise-Berry pour sanctionner les examens musicaux subit au cours de l'année. Les mentions et les prix obtenus témoignent de la valeur des jeunes exécutants et de la compétence des moniteurs.

Par un geste de solidarité dont elle s'honore, l'Union Musicale consacra traditionnellement le produit de la quête faite au cours de ce concert au colis de Noël des Anciens. Le montant de la collecte s'est élevé cette année à plus de 130 F.

Puis nos amis se séparèrent pour se retrouver le dimanche matin. Vers la fin de la matinée ils parcoururent allègrement les rues de Saint-Denis et Jargeau sous un ciel bas derrière lequel le soleil boudait.

Et c'est sans trop de retard que tous se présentèrent à 13 h. 30 dans la salle des fêtes où M. Raymond Bardot allait traiter magnifiquement ces joyeux convives.

Une soixantaine de musiciens, dames et sympathisants prenaient place autour des tables. Les jeunes avaient la leur que Milles Carole Leconte et Monique Cavolyz agrémentaient de leur gentillesse.

A la table d'honneur avaient pris place M. Degraeve vice-président de l'Union Musicale et maire de Jargeau, M. Ollier chef de musique, M. Juranville chef de musique de Donnery, M. et Mme Cavolyz, MM. Bickart et André adjoints, accompagnés d'autres personnalités locales.

Mais quel triste sort échoit à M. Bardot en ce jour. Il rappelle ce soir-là d'Harpaon, à la fois cuisinier et cocher qui s'inquiète de savoir si c'est au cocher ou au cuisinier à qui on s'adresse et qui joue plus ou moins heureusement avec les attributs de ses charges. M. Bardot doit éliminer la triple fonction de maire, de président de l'Union Musicale et de cuisinier. Attribuer la surveillance des fourneaux avec de brèves apparitions au milieu des convives et le mot de sympathie à la fin du banquet n'est pas sans faire souffrir le protocole et causer bien des problèmes mais l'ami Raymond s'est acquitté de tout avec honneur.

La bonne humeur fut de leur tour au long du repas ; d'ailleurs Delmo, chanteur infatigable était là pour entretenir l'euphorie. Bientôt les atours savamment repérés par M. Bickart envoyèrent le meilleur de leur répertoire : chansons, histoires, poésies inédites, sans oublier le couplet de circonstance dû

VANDOREN MANUFACTURE d'Anches et Becs pour instruments de musique 56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup> Tél. : MONmartre 39.87 Anches et becs pour artistes

Vient de paraître :

HISTOIRE de la MUSIQUE

par Jacquelin JAMIN

Professeur d'Education Musicale au Lycée de jeunes filles de Courbevoie

Un livre de poche de 192 pages ..... 6,50 F 75 pages d'illustrations Index alphabétique - Index chronologique

Une Histoire de la Musique de grande diffusion

Très abondante Iconographie :

Portraits, instruments, opéras et ballets dans les plus récentes présentations

Format, prix, qualités pratiques en font un matériel pédagogique par excellence et un guide agréable pour l'amateur

Complément indispensable des Solfèges et des manuels ne comportant pas des textes d'Histoire de la Musique

A. LEDUC Editeur - 175, rue St-Honoré - PARIS

à une aimable gergoienne. L'après-midi était bien avancé quand les danses commencèrent et terminèrent ces heures de franche camaraderie.

Et maintenant, rendez-vous à l'année prochaine après une bonne année de musique.

VENDOME

M. Mounier, directeur de l'Harmonie Municipale de Vendôme, conservera sans doute très longtemps en mémoire la fête de Sainte-Cécile 1966. En effet, avec un an de retard (du à des circonstances imprévisibles), un banquet a réuni les musiciens à l'occasion du X anniversaire de la prise de direction de la société par M. Mounier.

Débutant par une messe célébrée par l'abbé Stetten-Bernard, architecte, en l'église de la Trinité, l'Harmonie, sous la baguette de M. Emile Mounier, y a interprété : « La Marche d'Alceste », de Gluck, à l'entrée ; l'« Adagio de la « Sonate pathétique », de Beethoven, à l'offertoire ; « Sarabande », largo, de Haendel, et « Hymne à la nuit » de Rameau, à la communion ; « La marche des ruines d'Athènes », de Beethoven, à la sortie.

Au cours de son sermon, consacré à sainte Cécile, M. l'archiprêtre a lié l'harmonie des sens à l'harmonie des peuples. Il a notamment laissé penser quel bonheur régnerait sur la terre si un chef d'orchestre pouvait diriger un grand concert auxquelles prendraient part toutes les nations de notre planète.

Le déjeuner était présidé par M. Yvon député-maire, président de l'Harmonie municipale, entouré de M. Jarry, adjoint, Mme Dufer, chef de bureau à la mairie, M. Lassau, adjoint au maire, M. Virollet et M. Gontier, délégués du Conseil municipal à la Commission administrative de la Musique, M. Meunier, M. Dufer, secrétaire général de la mairie, Mme Mounier, M. Jouveau, sous-chef, M. Pierre Chéroute, directeur du Groupe choral Saint-Martin.

Dans la salle, où l'on notait la présence de nombreuses dames, se trouvaient également M. Rouilleau, chef de la musique de Thoré-la-Rochette ; M. Nusbaum, chef de la musique de Lunay, et les membres du bureau de l'Harmonie Municipale de Vendôme.

Au dessert M. Yvon a remis à M. Cassin les diplômes et médailles pour 30 et 40 ans de présence à la société, récompenses qu'il n'avait pu recevoir le 11 novembre en raison d'une maladie qui l'avait tenu éloigné du concert.

Dans une allocution non exempte d'une émotion fort compréhensible, M. Mounier a dégagé le sens de cette réunion de ce banquet qui marque dix années passées en commun et qui le touche beaucoup. Il devait être une impressionnante série de nombres (services répétés, démarches, etc.), évoquer l'énergie travail réalisé par l'Administration municipale, l'aide efficace apportée par le député-maire, les adjoints, le Conseil municipal, M. et Mme Dufer, les services municipaux, aussi bien administratifs que techniques. Il a remercié tous les musiciens de leur collaboration et de l'attention qu'ils apportent à l'étude et à l'exécution des programmes. M. Mounier a eu un mot particulièrement aimable à l'adresse des dames « qui sont les fleurs de ces tables » et qui, à récompense pour leur grande compréhension en laissant chaque vendredi leurs époux assister à la répétition. « Ce repas amical », déclarait M. Yvon au début de son discours, marque surtout le X anniversaire de la « prise de commandement de l'Harmonie Municipale par vos soins, M. Mounier ».

A cette occasion le député-maire de Vendôme a voulu parcourir les étapes de ces dix dernières années : « En 1954, l'Harmonie était moribonde, et pour tenter de la sauver il a été fait appel aux services de M. Jouveau dont la compétence et le dévouement allaient permettre la transition ». Rendant hommage au sous-chef de la Musique qui a tenu la baguette pendant un an, M. Yvon a appelé : « Nous avons

organisé un concours et retenu votre nom, M. Mounier, votre passé était le plus sûr garant de l'avenir. Je ne vous ai pas caché alors les difficultés de votre tâche.

« Nous ne pouvons que féliciter la Municipalité et la population vendômoise de ce choix. En dix ans, vous avez effectué un travail qui a fait de l'Harmonie une grande société qui tient une place importante dans la cité ».

SALBRIS

Fidèles à leur coutume, les membres de l'Union Musicale et les pompiers du centre de secours se sont retrouvés pour fêter ensemble leurs patronnes.

Il se rendaient en cortège à l'église Saint-Georges pour la célébration de la messe. L'église était trop petite pour contenir les fidèles et les amis des deux sociétés, qui purent apprécier les morceaux dont la mise au point avait été particulièrement soignée et exécutés sous la direction de M. Delacour. Ils entendirent successivement, « Marche Religieuse d'Alceste » de Gluck, à l'offertoire, « Sarabande » de Haendel, à l'élevation « Hymne à la nuit » de Rameau, à la communion « Ave Maria » de Schubert et pour terminer à la sortie avec la batterie « Roncevaux » défilé de Leray.

Au cours de la cérémonie, M. l'abbé Fèvre, curé doyen dans une délicate allocution, fit l'éloge de la musique sous toutes ses formes et remercia les musiciens.

A l'issue de la cérémonie, les deux sociétés suivies des autorités se rendaient au monument aux morts où deux gerbes furent déposées par M. Gamichon, président d'honneur de l'Union Musicale, et le capitaine Sanger, des sapeurs-pompiers. Après un vin d'honneur, tous se retrouvèrent pour le repas de circonstance. Au dessert M. Colas, président de l'Union Musicale remercia les autorités présentes et M. Corréze, maire, tint particulièrement à féliciter les musiciens et leur chef pour la qualité remarquable de l'exécution des morceaux joués à l'église et qui témoigne des réels progrès réalisés.

Des diplômes furent ensuite remis aux élèves qui ont participé aux examens fédéraux.

BEAULIEU-SUR-LOIRE

La fanfare a fêté Sainte-Cécile par une messe en musique, suivie d'un défilé dans les rues de Beaulieu, d'un banquet et bal.

A la messe furent joués : Près du Clocher de Delchevalerie, « Le Concert des Anges » de Lecœur, « Intermèzzo et Adagio de l'Arlésienne de Bizet et La Marche des Piqueurs » de Méline.

ORLEANS

Les membres de la musique municipale d'Orléans ont célébré d'une manière grandiose la fête de sainte Cécile.

Ils ont débuté à 10 h. 30 par un concert qui a précédé une messe en musique à l'intérieur de la cathédrale Sainte-Croix. On notait la présence de MM. Charron, maire-adjoint, président de la musique, A. sa droite, M. Sallé, député-maire d'Orléans, et à sa gauche M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France et président du syndicat national de l'Enseignement artistique. Plusieurs conseillers municipaux étaient également présents. Les musiciens se tenaient devant le maître autel.

Le premier morceau exécuté fut un choral, extrait de la Passion selon Saint-Jean de Jean-Sébastien Bach. Suit « In memoriam », troisième mouvement de la 1<sup>re</sup> Symphonie de Chostakovitch, transcription de Charles Conord, professeur au conservatoire de Lille et directeur de la musique des mines de Bruay. Pour terminer ce concert « Cortège et Litane » de Marcel Dupré.

Puis sonna la messe, Mgr Brun, archevêque de la Cathédrale, remercia vivement les membres de la Musique Municipale d'être venus honorer sur leurs instruments leur sainte patronne au cours d'un très

beau concert dans l'excellent cadre de sonorité de la cathédrale.

Les morceaux interprétés au cours de la messe furent dignes par la perfection de ceux entendus au cours du concert.

A l'offertoire « Prière » de Guillelmo, avec l'ensemble des anches, à la consécration « Prière d'Elisabeth » extrait de Tannhäuser de Wagner (Flûte solo : Mlle Arlette Leroy), à la communion « Jésus que ma Jolie demeure » de J.-S. Bach et à la sortie « Marche solennelle » de G. Sporck. Tous les morceaux furent dirigés par M. Michel Proust. Ils constituèrent un programme de qualité et en parfaite harmonie avec le caractère religieux. Le repas traditionnel réunissait ensuite musiciens, leurs familles et les personnalités : M. Secrétain, maire d'Orléans, M. Ehrmann, président de la C. M. F., M. Charron, président de la musique, Mme et M. Marmin, secrétaire général de la mairie, M. Carroy, président d'honneur de la F. M. O. B., les directeurs sous-directeurs, membres du bureau etc.

M. Charron prit le premier la parole en se réjouissant de voir les musiciens réunis en grand nombre à l'occasion d'une fête qui est celle de la musique et de tous ceux qui en sont passionnés qui la sentent et qui la diffusent. Il salua ensuite le maire d'Orléans, présent par tradition et n'a jamais manqué d'apporter ses encouragements aux musiciens.

Il le remercia de sa sympathie agissante et se réjouit de voir la musique municipale prospérer en qualité et en quantité.

Le concert et les morceaux interprétés le matin à la cathédrale ont témoigné de la qualité des musiciens et des progrès accomplis sous la direction de MM. Michel Proust, directeur, Vincent, chef de la Batterie fanfare, Chaluse, sous-chef.

M. Charron salua la présence de M. Ehrmann qui, a accepté de venir apporter ses encouragements aux musiciens d'Orléans. Nous espérons ajouta-t-il qu'il aura évalué à sa juste mesure le degré de notre formation.

Il salua en dernier lieu les anciens de l'Harmonie et souhaita que la Musique municipale poursuive sa belle mission.

M. Ehrmann, à son tour, exprima sa joie d'avoir été convié à cette fête si réussie. Après avoir dit sa reconnaissance à M. Secrétain et à M. Charron de leurs efforts en faveur de la musique ainsi que MM. Michel Proust et Carroy, regrettant que M. Cornichon, président de la F. M. O. B. soit absent pour cause de maladie. Le concert et la messe dit-il témoignèrent de la qualité de l'interprétation. M. Ehrmann parla ensuite de la véritable foi qu'ont les musiciens, amateurs et de l'importance de l'éducation musicale populaire. De gros progrès restent à faire pour l'enseignement de la musique. Il faut aussi améliorer et enrichir le répertoire. En terminant, il exprima ses vœux pour la prospérité de la musique municipale. Un cadeau fut ensuite remis à M. Ehrmann par M. Charron.

M. Secrétain, remercia M. Ehrmann du grand honneur et du plaisir qu'il a fait à tous de revenir à Orléans se disant très sensible à la sympathie et à l'affection qu'il marquait pour Orléans et sa formation musicale.

En M. Ehrmann, M. Secrétain salua le critique autorisé et maître réputé. Il remercia M. Charron pour son concours et son dévouement aux destinées de la musique. Il excusa l'absence de Mme Secrétain et exprima ensuite aux musiciens combien la municipalité se félicite de leur concours. Il félicita M. Michel Proust, M. Vincent, et tous ceux qui travaillent à la prospérité de la musique. Il annonça aux musiciens leur participation en février au carnaval de Munster, confirmant un jumelage qui n'a de valeur que s'il trouve son application dans tous les domaines. Deux musiques participeront aux grandes manifestations du calendrier des Florales. M. Secrétain fit en terminant, confiance à la jeunesse en songeant à la préparation d'un meilleur avenir.

Les Autorités terminèrent par une remise de médailles et de récompenses C. M. F. et F. M. O. B.

LA CHAPELLE SAINT-MESMIN

L'Harmonie a tenu son assemblée générale le 18 décembre.

A 15 h., la réunion débuta par un programme musical avec « Simple et fier » avec tambours et clairons, « Volca » poème symphonique transcrit par Jean Fillet, « La leçon de Letkiss » de Lehtinen, « Tout-à-grâceuse » valse de G. Paucau, « Le Travail c'est la Santé » de Henri Salvador.

Puis on passa aux délibérations. Une sortie spectacle est prévue pour cet hiver à Paris, de même la participation au concours de Tours à la Pentecôte. M. Darizat, remplace M. Martin au poste de trésorier. Ensuite, M. Bergerard, président honoraire remit leur diplôme aux élèves lauréats au concours F. M. O. B.

M. Raymond Besançon se vit remettre un cadeau pour ses 18 années de direction ainsi qu'une plante à son épouse et une baguette de direction à son chef.

LA FERTE SAINT-AUBIN

L'Harmonie Municipale a fêté sainte-Cécile le dimanche 11 décembre, à 8 h. 30, la messe fut dite en l'église de Saint-Aubin. L'Harmonie se fit entendre dans « Intermèzzo » de Cavalieri, « Euzonna », la « Berceuse de Jocelyn » de Benjamin Godard et « Judas » de Gounod.

A 11 h. 30 après un défilé, le maire, président d'honneur, déposa une gerbe au monument aux morts, pendant que retentissait la sonnerie « Aux Morts » suivie de la « Marseillaise ».

L'Harmonie suivie de ses élèves et des autorités, se rendit ensuite à la mairie où était servi un vin d'honneur.

M. Hannequin, directeur, remercia les personnes présentes. Il rappela l'activité de la société dit sa satisfaction de travailler dans d'excellentes conditions, entente par faite entre la municipalité la direction, le personnel enseignant et lui-même et se félicite du recrutement.

Pour 1967 sont prévus, le festival de Faye-aux-Loges, celui de Baynes, des concerts publics, un vendredi par mois pour remercier les amis de la société. La Sainte-Cécile, tout en étant bien modeste, n'est pas oubliée par ses fidèles serviteurs. Chacun leva son verre à la prospérité de la musique populaire.

SARTHE ET MAYENNE

DEUIL

C'est avec une infinie tristesse que samedi matin nous avons appris la mort de notre ami le vice-président fédéral Henri Crépin, décédé vendredi soir 9 décembre des suites d'une longue et douloureuse maladie. Les obsèques civiles du défunt eurent lieu au cimetière de La Ferté Bernard mardi 13 courant à 14 h. 30 en présence d'une assistance nombreuse et recueillie.

A son arrivée au cimetière le cortège funèbre précédé par l'Harmonie Fertoise, les drapeaux des anciens combattants et des médailles militaires fut salué par une garde d'honneur du centre de secours de la Ferté aux ordres du lieutenant Briscandien. Puis devant la dépouille mortelle, recouverte de fleurs, placée au pied du monument aux morts du cimetière de la ville quatre discours de haute tenue furent prononcés par Mme Varet présidente de l'Harmonie Fertoise, M. Congne président national et départemental de la société des Anciens Combattants aide et protection, M. Péraudeau président de la Fédération Musicale Sarthe-et-Mayenne, M. Charron maire de la Ferté Bernard. Né à la Ferté Bernard le 1er

musique qui est son violon d'Ingres. Rentré à la Musique Municipale il contribua à la création de l'Harmonie Fertoise formée par la fusion de deux sociétés à effectifs réduits : la Musique Municipale et la Sainte-Cécile de la Ferté.

Peu avant la seconde guerre il prit la direction de la société et assura cette direction pendant 27 années jusqu'à ce que ses forces le trahissent ; il y a 2 mois à peine.

Excellent baguette, courtis, modeste malgré une indiscutable maîtrise il fut aussi un chef bienveillant qui sut se faire aimer de ses musiciens. D'un dévouement inlassable, directeur de l'école de musique, formant de nombreux élèves il fit de l'Harmonie Fertoise une excellente formation qui remporta de brillants succès au cours des vingt dernières années. Membre du comité de direction de la F. M. S. M. Vice-président actif puis honoraire pendant plus de 20 ans, M. Crépin, assidu à toutes nos réunions se faisait remarquer par ses avis judicieux et pleins de sagesse. Pour ses brillants états de services il s'était vu décorer : Le diplôme et la médaille de la Fédération Sarthe-et-Mayenne.

Le diplôme et la médaille de la C. M. F. avec palmes argent et or. Le diplôme et la médaille pour chefs ayant 25 ans de direction. La médaille et le diplôme des Vétérans. La médaille des sociétés musicales et chorales.

M. Crépin était également titulaire des palmes académiques puis de la Croix de Guerre et de la médaille militaire.

Tel était l'homme courageux actif, plein de sollicitude pour les autres, doué d'un sens artistique élevé.

Avec Henri Crépin c'est une belle figure Fertoise et Sarthoise qui disparaît. C'est pourquoi la Fédération est en deuil et rend un hommage sincère à celui qui sut si bien travailler pour l'Idéal que nous poursuivons.

A Mme Crépin qui fut la dévouée compagne d'une vie de travail et de dignité. A ses enfants, à son petit fils, aux membres de sa famille nous exprimons nos vives condoléances. Pullsent nos témoignages de sympathie mettre un peu de baume sur l'immense douleur dont ils sont frappés.

Le président Fédéral, PERAUDEAU.



avril 1891, d'un père musicien membre fondateur de la Musique Municipale, le jeune Henri Crépin fit preuve dès son bas âge de remarquables dispositions pour la musique. Il aimait à raconter qu'à l'âge de 6 ans il était déjà petit tambour à la musique de l'école qu'il fréquentait alors. Quand il eut dix ans, possédant déjà de bonnes notions de solfège il apprend la clarinette et entre à la musique municipale. Très doué il devient rapidement un des meilleurs exécutants de la société. Mais cela ne lui suffit pas, il veut faire plus, il veut faire mieux. A 18 ans, il s'engage au 103<sup>e</sup> R. I. à Paris.

SUD-EST UNION DEPARTEMENTALE DE SAVOIE M. ANTOINE ROSSET, MAIRE-HONORAIRE, PRESIDENT DE L'HARMONIE «L'UNION» ; DE LA ROCHEFFE N'EST PLUS. La population rochettoise a appris avec consternation le décès survenu à l'âge de 83 ans, de M. Antoine Rosset, maire honoraire de la Rochette. Eminent personnalité rochettoise M. Rosset avait fait partie pendant plus de 60 ans de la vie active de sa ville. Entré au service de la cartonnerie de la Rochette en 1900, il devint être nommé inspecteur général des usines de la société en 1931 après avoir dirigé celle de la Rochette pendant 39 années. C'est en collaboration avec MM. Maurice et Georges Franck qu'il avait travaillé d'une manière par-

# CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9<sup>e</sup> - Tél. 824-89-24

CATALOGUES POUR BATTERIES - FANFARES  
ET HARMONIES

Partition conductrice et parties séparées

- P. BREARD**
- \* Grand'Rue, marche tambours, clairons, cors et basses.
  - \* Jocrigra, marche pour trompettes de cavalerie.
  - \* Saint Valentin, fanfare trompette.
  - à paraître...
  - \* Beaujon cl. cl. basses cors.
- J. DEVO**
- \* Badinage, fantaisie pour batterie fanfare.
  - \* Chinoiserie, fantaisie pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.
  - \* Cuba, marche batterie fanfare.
  - \* Dolly, fantaisie batterie fanfare.
  - \* Flanerie, marche clairons, trompettes, cors et batterie.
  - \* Galopade, fantaisie pour batterie fanfare.
  - \* Il était une bergère, marche pour trompettes cavalerie.
  - \* La boîteuse, marche pour batterie fanfare.
  - Marche du chapiteau, harmonie.
  - \* Mazurka, pour clairons, trompettes et batterie.
  - \* Mister Boum, marche pour tambours, clairons et basses.
  - \* Nelly, twist batterie fanfare.
  - \* Nouvelle vague, fanfare de trompettes.
  - \* Troika, fantaisie batterie fanfare.
  - à paraître...
  - \* Fanfaronnade cl. cl. basses plus trompette.
- R. FAYELLE**
- \* Chanson de route, marche pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.
  - à paraître...
  - \* De temps en temps — Joyeux drilles cl. cl. basses.
- L. FARFAX  
et F. JONATO**
- R. GOUTE**
- Quand le Cirque, pour harmonie.
- G. LUYPAERTS**
- \* Béret rouge cl. et cl. basses.
  - \* Clandami, marche pour clairons et tambours.
  - \* Costanas, fantaisie tambours, clairons.
  - \* Gai Luron, marche clairons, tambours.
  - \* Javanaise, fanfare pour tambours, clairons, trompettes, cors et batterie.
  - \* Les Essarts, marche pour tambours, clairons, trompettes et basses.
  - \* Tambour-battant, marche pour clairons, clairons-basses, cors, trompettes, contrebasse, sib, grosse caisse, cymbales et tambours.
  - \* Helga, marche, tambours, clairon.
- G. TERRE**
- \* Etincelle, pas redoublé pour clairons, clairons basses, tambours, grosse caisse et cymbales.

Les morceaux précédés d'une \* sont enregistrés sur Disques UNIDISC ou DECA

Fédération Musicale de France, Médaille d'honneur de l'Éducation Physique, médaille d'honneur de la pisciculture, chevalier du mérite agricole officier de l'Instruction Publique.

La rochette a fait le samedi 27 novembre de grandioses et émouvantes funérailles à M. Rosset. Dès 10 h., une foule immense et recueillie se groupait sur l'avenue François Milan.

La clique de l'Harmonie « L'Union » ayant fait retentir la sonnerie « Aux Champs », M. Antoine Rosset quittait pour la dernière fois sa demeure.

L'interminable cortège, ouvert par les enfants des écoles, commença son périple dans les rues de la ville. Derrière les sapeurs pompiers, l'Alliance Rochettoise, l'Harmonie « L'Union » qui, tout au long du parcours fit entendre des marches funèbres.

Dans l'église restaurée sous la municipalité de M. Rosset, M. le curé Bontron, s'attacha à faire ressortir l'extraordinaire volonté du défunt de mettre au service de tous sa grande vitalité et ses exceptionnelles qualités.

Au cimetière devant l'assistance recueillie plusieurs discours furent prononcés. M. Pierre Franck, vice-président directeur général de la Société Rochette-CENPA ensuite M. Marcel Bouvier au nom des comités d'exploitation des Usines « La Rochette-CENPA ».

M. Champlot, vice-président de l'Harmonie « L'Union » sut faire ressortir l'exceptionnel mérite d'un homme qui consacra 70 années de sa vie au service de la société et qui lui donna le meilleur de lui-même. M. Adam président de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie et vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, après avoir excusé le président Gabriel Rolando apporta l'ultime hommage à la mémoire de M. Rosset, président d'honneur de l'Union de Savoie et président actif de l'Harmonie de la Rochette.

M. Adam après avoir fait l'éloge du disparu devait terminer son allocution « Cher M. Antoine Rosset reposez en paix dans votre terre natale. Votre mémoire parmi nous sera toujours honorée.

Grâce à vos qualités de cœur, à l'élevation de votre esprit, nous gardons le souvenir impérissable d'un grand président ».

Enfin M. Rey, conseiller général, maire de la Rochette adressa un dernier adieu à l'administrateur dévoué, travailleur acharné, qui fut à l'origine du développement de sa ville.

**LYON**

**MESSE DE SAINTE-CECILE  
DE LA MUSIQUE REGIONALE  
DE LA VIII<sup>e</sup> REGION MILITAIRE**

Jeudi 24 novembre à 10 h. 30 la musique régionale de la VIII<sup>e</sup> région militaire célébrait sa messe annuelle de Sainte-Cécile en la petite chapelle du Fort Lamothé. La messe était dite par le père Guilbert, jeune aumônier de la formation militaire, qui après l'évangile avec éloquence et des paroles vives de soldat du Christ, rappela brièvement la vie de Sainte-Thérèse, martyre et patronne des musiciens, soulignant surtout l'exemple qu'elle nous donne par son courage à défendre notre Foi Chrétienne, qui, succédant à celle de notre enfance doit devenir sans cesse plus forte et agissante.

Au cours de la cérémonie une remarquable audition musicale dont le programme, judicieusement choisi, convenait si bien à la ferveur et à la prière nous permit d'entendre successivement.

Le thème du quatuor en si mineur, de Schubert, le choral de « Luther » par l'orchestre de la Musique régionale sous la direction de son chef, le capitaine Guyot.

L'Adagio du concerto en mi majeur de J.-S. Bach interprété avec une grande sensibilité par les soldats Chêne (au violon) et Bernard (au piano), tous deux premiers prix du Conservatoire de Paris l'Ave Verum de E. Chausson, chanté avec émotion par le soldat Bona, élève du Conservatoire de Lyon, accompagné au piano par Bernard.

L'Andante de la sonate pour alto de J. Brahms par Chêne et Bernards puis, à la fin de la messe, la brillante marche du sacre de Napoléon 1<sup>er</sup>, de Lesueur par l'orchestre de la Musique Régionale, sous la direction du capitaine Guyot.

Après la messe, la musique régionale au grand complet, dirigée par l'adjudant chef Hugonnet assisté de l'adjudant Bonte (tambour-major) interpréta successivement pour notre plus grand plaisir.

Les Dragons de Noyelles, de Semler-Colleury, Sans Peur, de Watelle, Marche des Tirailleurs, de Monchelti, Sambre et Meuse, de Ranski.

Musiciens et leurs invités se retrouvaient ensuite pour l'apéritif dans la grande salle de répétition de la Musique Régionale où nos pères adresser nos sincères félicitations aux jeunes musiciens et à leur chef pour la parfaite exécution d'un programme musical si divers et si heureusement choisi.

Bien que cette messe de Sainte-Cécile n'ait qu'un caractère intime et amical excluant tout protocole, de nombreuses personnalités militaires et civiles y assistèrent, témoignant par leur présence tout l'intérêt qu'elles portent à la Musique Régionale de la VIII<sup>e</sup> région militaire de si haute réputation.

MM. le colonel Mabilly, commandant d'armes du Fort Lamothé et commandant la C. A. R., numéro 8, le commandant Marty, commandant le 99 (Corps support de la Musique Régionale), le commandant Paillet, son adjoint, le commandant Bidart, commandant Major du 99 ; le commandant Donmur chef du bureau de garnison à Lyon ; le commandant Chauvel,

## Instruments de Musique **F. SUDRE**

17, avenue Trudaine — PARIS-9<sup>e</sup>

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

commandant la C. R. T. 8 ; le chef de Bataillon Pacatte, commandant le GRET 808 et de nombreux officiers et sous-officiers du 99<sup>e</sup> et de différentes unités militaires implantées à la caserne « Sergent Blandan » du Fort Lamothé.

La Fédération des sociétés Musicales du Sud-Est était représentée par Gabriel Rolando, son président, Léon Abram, vice-président André Vettard, secrétaire général, et l'Union des Sociétés Musicales de Lyon par Paul Weinborn, président.

Au cours de cette cérémonie, plusieurs d'entre nous eurent une pensée affectueuse pour le capitaine Dalenne qui, empêché et excusé, ne put y assister et qui durant de longues années assura la direction de la Musique régionale. C'était aussi pour nous un agréable contact avec son nouveau chef, le capitaine Guyot qui, assisté de l'adjudant-chef Hugonnet et de l'adjudant Bonte, dignes de la tradition œuvrent avec compétence et dévouement pour la qualité de la musique régionale et la formation des jeunes qui leur sont confiés.

Quelle belle promesse d'avenir pour la musique régionale militaire et pour leurs sociétés musicales que ces jeunes rejoindront après leur libération.

Paul WEINBORN.

**UNION DES SOCIÉTÉS MUSICALES  
DE LA DROME  
Remise de décorations  
à l'orchestre à Plectre  
de Romans et Bourg-le-Péage**

Le 12 novembre 1966 à l'occasion d'une réception organisée à l'intention des sociétaires de l'O. P. R. P., et à la chorale musical, pour la remise de récompenses.

On note la présence de MM. Pierre Didier, député-maire de Romans, Président d'honneur de l'O. P. R. P., Henri Durand, maire de Bourg-le-Péage, conseiller général Louis Cherpe, secrétaire trésorier général de l'O. P. R. P., de la Drôme, M. Pernin, président de la chorale « La Harpe », Mme Bossane, présidente de la chorale « Musica », les délégués de la Presse, etc.

Après quelques Brèves paroles de M. Paul Eymard, président de l'O. P. R. P., M. Armand, vice-président remercia les personnalités de leur présence, Mme Blanc directrice de la chorale « Musica », et son groupe pour le concours apporté à la réussite de la soirée 1900 et toutes les personnes qui ont bien voulu se joindre à l'O. P. R. P. pour la plus grande joie des spectateurs auditeurs de la mémorable « 1900 ».

On procéda ensuite à la remise des décorations. M. Henri Durand épinglea la médaille de dévouement à la jeune M. Th. Vica et M. C. Golamanian, M. Pierre Didier, décora de la médaille de la C. M. F. pour 30 ans de présence à M. et Mme Roger Richard, tous sociétaires de l'O. P. R. P. Ce fut ensuite au tour de M. Pierre Bouvier, directeur, de recevoir des mains de son ami Cherpe, autre vétéran Romanais la médaille des 50 ans de sociétaire soit comme musicien soit comme directeur.

Après que M. Didier et H. Durand eurent évoqués les mérites de M. P. Bouvier et de tous ses musiciens, une sauterie qui réunissait musiciens de l'O. P. R. P. et leurs amis, termina dans une ambiance familiale cette agréable soirée.

Le président : P. EYNARD.

brante « Marsillaise » se fit entendre.

Puis, c'est au concert que se rendirent de très nombreux auditeurs, tous avides d'entendre les morceaux de choix prévus au programme, mais aussi le premier concert en public des douze jeunes instrumentistes, sept filles et cinq garçons de l'école de musique qui, de même que leurs aînés, obtinrent de nombreux applaudissements.

Le banquet suivit.

A la fin de ces agapes, M. le président P. Marais, prit la parole pour dire à tous le grand plaisir que lui donne cette fête, et ce qui a été fait au cours de l'année.

Il remercia M. René Coudanne, maire et conseiller général, son conseil municipal, de la générosité qu'ils témoignent à la Société musicale. Il salua avec joie la présence de M. le curé-doyen Lamaison, sympathique et respecté curé d'Amou ; M. le curé Duchêne, de Brasempouy, M. le docteur Darmallacq, maire adjoint, président de l'Étoile Amolloise, et toute la clique de l'Étoile, toujours présente aux rendez-vous de nos fêtes patronales : M. Loupret, de Hagetmau, qui a eu la générosité d'apporter à cette fête son grand talent de musicien ; MM. les Maîtres venus des communes voisines : Lacoste de Gaujacq et Latory, maire adjoint de Brasempouy, représentant M. Carrère, excuse.

Il présenta les excuses de MM. Haritchelair, inspecteur départemental de la jeunesse et des sports, ami fidèle et actif Sibor, conseiller général des Basses-Pyrénées, maire de Garlin, et M. Lasalle, maire d'Arzac, qui avait dû quitter Amou après le concert.

Parlant ensuite de la Société, il adressa ses remerciements aux anciens, MM. Lannegrand et G. Minvielle, aux anciens du Conseil ; MM. F. Bastiat et V. Laporte ; aux anciens encore actifs, MM. Minvielle, M. Ricardère et P. Dufourcq aux jeunes membres du Conseil MM. E. Guichenuy, notre chef de musique, et M. Dublanc, trésorier.

« Vous connaissez le mérite de notre chef, c'est lui qui conduit aux succès par son talent et le cœur qu'il apporte aux répétitions grâce auxquelles la Société est connue dans tout le département et bien au-delà. C'est lui qui a orchestré l'hymne des Landais de Paris que vous avez joué un matin d'août aux arènes pour la première fois, devant ceux qui en étaient les auteurs, je lui exprime ma gratitude et la vôtre.

M. Charles Touyarot, sous-chef de musique, ex-exécutant de l'Opéra d'Alger, se dévoue à Amou pour la formation des jeunes, ainsi que M. Louis Roger, professeur d'instrument.

A M. Jean Roger, l'actif secrétaire général, auquel je rends un hommage particulier pour son activité polyvalente.

A Mme Touyarot, épouse de notre sous-chef de musique, premier prix du Conservatoire d'Alger, qui dirige nos cours de solfège avec cœur et dévouement.

Nos remerciements vont également à nos membres honoraires et bienfaiteurs dont le nombre ne cesse d'augmenter, leurs dons nous permettant de faire face à une partie de nos lourdes charges ; aux communes qui ont sollicité notre concours : Garlin (deux fois), Arzac, Brasempouy et Gaujacq.

Merci à la marraine, Maryse Gorin venue spécialement de Paris pour assister à cette fête, et aussi aux tout jeunes musiciens qui, pour la première fois ont joué en public du Bach, ainsi qu'à vous tous les exécutants, qui par votre travail et votre sens musical offrez de si beaux concerts à toute une ville ».

M. Marais poursuit en remerciant notamment l'activité de la Société au cours de l'année écoulée : concerts à l'occasion des fêtes patronales, de nuit, pour les estivants, soit un total de vingt-cinq.

Lui succédant, le maire, M. René Coudanne, président d'honneur de la Société musicale, retraça une époque lointaine moins brillante pour notre Société ; félicita ceux qui ont par leurs activités et dévouement, su donner l'impulsion nécessaire pour arriver à la belle situation actuelle. Ceci est dû au dévouement de tous, mais en particulier de MM. P. Marais, J. et L. Roger, E. Guycheny, Touyarot et Mme etc... L'avenir est actuellement assuré pour longtemps.

Le plus grand réconfort que lui apporte cette journée est la démonstration d'union qui en découle de voir réunies la société municipale et la clique de l'Étoile réalisant ainsi la formule « unir pour s'unir ». Et de voir les jeunes commencer à prendre la relève, ce qui assure l'avenir de notre musique, ainsi que de notre belle commune.

**A ANDERNOS**

Nous étions étaient les assistants venus entendre la valeureuse phalange que présida M. P. Vica et que dirigea avec talent M. Yacouelle, dans l'église du Mauret, N.-D. de la Paix. Quatre morceaux figuraient au programme : Anne de Lamière, de G. Gadenne, l'Ysion du ciel, de G. G. Prière à Sainte-Cécile, marche-Cortège de G. Rondeau. Ils trou-

teuillément brillante à l'agrandissement de cette usine de la Rochette, berceau de la société Rochette-CENPA.

Lors d'un voyage aux États-Unis, il avait étonné les industriels américains par l'étendue de sa prodigieuse technique de la fabrication du carton.

Conseiller Municipal de 1912 à 1945, maire de 1947 à 1958, depuis cette dernière date maire honoraire c'est sous son impulsion que débuta l'essor de La Rochette.

Président fondateur du syndicat d'adduction d'eau de la région de la Rochette c'est à son dévouement et à sa compétence que toute la région doit de disposer d'un important réseau d'alimentation en eau potable.

C'est en collaboration avec M. Pierre Dumas, l'actuel ministre Savoyard, qu'il réalisa le lotissement de la Gardette, orgueil de la cité du carton.

M. Rosset était tout particulièrement attaché à la vie locale et son dévouement à la cause des sociétés locales était légendaire. Président de l'Harmonie l'Union depuis plus de 35 ans, après en avoir été le secrétaire et le vice-président, président de l'Alliance Rochettoise, président d'honneur de la Boule Rochettoise, président de la Truite Arc en Ciel, leur bonne

marche était pour lui un perpétuel souci.

En dépit de ses prestigieuses qualités d'administrateur public et privé, M. Rosset, avait su rester simple et d'abord facile, les services qu'il a rendus sont innombrables, ses charités discrètes sont légendaires, il savait dire les paroles qui soulagent, avoir le geste qui réconforte.

Les très nombreuses distinctions dont il avait été l'objet prouvent l'étendue de l'estime dont il jouissait : Chevalier de la Légion d'Honneur, médaille de Vermeil de l'Administration Communale et Départementale, Chevalier des Palmes Académiques, médaille d'honneur de la



TOUT CE QUI CONCERNE

## L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES **REGNARD**

**S.A. DENIAU-PIQUET** 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII<sup>e</sup> Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

vèrent bien leur place dans les parties liturgiques de la messe chantée en l'honneur de l'immaculée Conception.

M. le curé de la paroisse, dans une courte homélie, remercia les artisans dévoués de ce groupement musical et les encouragea à se produire plus souvent pour mieux manifester leur vitalité dans la cité. Un excellent apéritif, servi sur place, récompensa toutes l'harmonie et ses invités. C'est au cours de cette brève réunion que M. H. Ciran, président fédéral, prit la parole, pour féliciter tous les participants à l'exécution donnée le matin.

Il les complimenta et leur recommanda de persévérer pour servir d'exemple à ces jeunes susceptibles de venir les remplacer.

Puis ce fut la dislocation, pour se retrouver au complet autour des tables.

À la table d'honneur, M. A. Lacaze, premier adjoint représentant M. R. Lahaye, maire, empêché, président de l'Harmonie, de Chorivit, président du S. I. Couteau, président des A. C. Lestable, président de l'A. A. A. Lachaud, président de l'A. N. A. Bache, directeur du M. M. David, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, représentant M. Ciran, président Fédéral, membre du comité de la Confédération Musicale de France, Vaucelle, directeur, P. Larrouse, directeur honoraire, Layens, directeur de l'Harmonie d'Ares, Gorrit du Porge, Audouin d'Ares, Devève, Faubert, etc...

À l'heure des discours, M. Pons se lève le premier pour saluer les personnalités présentes, membres d'honneur, honoraires, élèves et famille. Il remercie chacun en particulier et demande à tous de rester fidèles au rendez-vous des répétitions et des exécutions. M. de Chorivit remercia l'assistance et met le point sur l'union qui doit exister au sein de l'Harmonie et des autres formations culturelles, afin que toutes les festivités données, à la belle saison, notamment la fête du pantalon rouge, soient comblées par toutes les formations locales. M. Lestable parla avec humour des discours écourtés. M. A. David adresse ses compliments, de la part de la Fédération dont il est ici le représentant, à l'Harmonie, à son président, au directeur, au bureau, au comité, aux supporters qui l'entourent.

Il souligna le bon travail qui se fait, dans cette société bien vivante qui ne demande qu'à être encouragée.

Il apporte des précisions sur la marche ascendante de la Fédération qui, dans les examens fédéraux, voit les effectifs d'élèves augmenter, de même que les affiliations de Sociétés nouvelles qui, après les prospections qui se poursuivent dans les départements du Sud-Ouest vont donner d'autres adhésions.

Il prend note du vœu présenté par M. Pons demandant que l'enseignement de la musique soit fait dès l'entrée dans les écoles primaires et que dans les collèges, lycées et autres établissements, les élèves connaissant les instruments soient réunis pour former des ensembles, afin que la musique ne soit pas abandonnée lorsqu'elle a été commencée. M. le maire termine la série des interventions et assure l'Harmonie que la Municipalité l'encouragera toujours et que la salle promise et attendue depuis longtemps verra le jour l'an prochain.

Des applaudissements vibrants et chaleureux ont salué sa rassurante péroraison. Cette brillante manifestation s'est clôturée par la remise d'un diplôme avec médaille de la Confédération Musicale de France à un musicien méritant — 50 ans au service de la Musique : M. Marc Lasseppe, hautboïste distingué, trésorier avisé — qu'il soit ici félicité.

Après l'audition de M. Fauvet, dans des vers ironisants l'Ironie, la place est laissée aux chanteurs.

**L'ENTENTE BASSENS-LORMONT**

Dès 9 h., la Batterie se rassemblait devant la nouvelle mairie, à Lormont; puis, précédée de ces petites majorités, elle défila dans les rues de la ville jusqu'à l' square des Martyrs où le président déposa une gerbe du souvenir. Ensuite, le défilé reprit jusqu'au monument aux morts, où fut également déposée une gerbe et la cérémonie se termina par les sonneries réglementaires.

À 10 h. 15, la Batterie se rassemblait à nouveau devant la mairie de Bassens, puis défilait jusqu'à l'église Saint-Pierre où fut célébrée la messe de Sainte-Cécile. Au cours de la cérémonie, elle se fit entendre dans un programme de choix; au début de la messe, elle exécuta la « Marche de l'Avenir du 14 », de H. Maquet, puis, après le sermon de M. l'abbé Escary, qui fit l'éloge de la musique, elle fit entendre la « Grande fantaisie », de G. De France; « la Forêt mystérieuse ». Les solistes de la batterie-fanfane terminèrent l'office avec le « Chant des adieux » de R. Martin.

La société forma le défilé et se rendit au monument aux morts pour déposer la gerbe du souvenir. Après la minute de silence et l'exécution des sonneries réglementaires, la Batterie se réunit à la salle des fêtes avec ses invités et les personnalités municipales et musicales. Au cours du vin d'honneur, elle fit entendre « Le Jour, le plus long », de Laurent Delbecq.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait : M. Belleaud, maire de Lormont; M. Léglise, maire de Bassens; MM. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; M. Vineau-Anglade, président de la Fédération des sociétés musicales du canton; M. Laporte-Trilles, président de l'Union des batteries-fanfanes; MM. Lafay et Elle, de la commission technique des batteries; M. Pelin et Les-

piac, de la Mutuelle; M. Ruello, représentant M. Constant, de l'U. N. C.; M. Maison, président de la section C. S. N. C. F.; M. de Traversay, M. et Mme Laté, pionniers de l'Indépendante Lormontaise; M. Jean Scurin, président d'honneur de la Bassenaise, etc...

À 13 h., invités et musiciens se réunissent à Saint-Vincent-de-Paul, pour le banquet amical qui réunissait plus de cinquante convives.

Au dessert, le président Guillaume prit la parole pour remercier toutes les personnalités présentes et excuser quelques invités absents. Il évoqua le souvenir des membres éminents des deux batteries, disparus depuis quelques années, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la cause de la musique. Il parla longuement de l'entente scellée par les deux sociétés.

Une école de musique existe à Bassens: bientôt une autre existera à Lormont. Le président s'adressa aux parents et les adjura d'envoyer leurs enfants à ces cours dirigés par les directeurs Claude Marbouty et J.-Pierre Lutard.

M. Laporte-Trilles remercia le bureau de l'Entente et dit toute sa satisfaction de voir réunies les deux Batteries pour le bien de la mu-

le préfet et Mme Burgala, MM. Lamarque-Cando, député-maire; Rouinat, président du conseil d'administration de l'École de musique; Pierre Dépruneaux, président de l'Harmonie, fit le panégyrique de la petite patronne de la musique et conta son émouvante histoire.

Puis la cérémonie reprit son cours, sous le signe de sainte Cécile.

Nos compliments à tous, et en particulier à André Sourigues, directeur de l'Harmonie, à ses musiciens de la Schola Sainte-Madeleine et à son maître de chant, M. Cando.

Vers 13 h., les musiciens de l'Harmonie et leurs invités se retrouvaient devant une table plantureuse.

À l'instant du dessert, le président Dépruneaux félicita les musiciens et leur chef M. Sourigues. Après avoir ensuite évoqué la mémoire des anciens, exprima sa gratitude à M. Lamarque-Cando et au Conseil municipal pour les encouragements matériels (nouvelle salle de répétitions) et moraux; à l'école de musique et à ses professeurs, pour l'apport constant de jeunes; aux représentants des sociétés locales, ainsi qu'à MM. Labastie, Haristehlar et Jean Doucet. S'adressant à l'auditoire il con-

les musiciens se sont rendus à l'église pour une audition remarquable.

À 11 h. 30 après la réception des autorités dont M. Ciran, président Fédéral une gerbe fut déposée au monument des morts par ce dernier après une minute de silence une brillante Marseillaise clôtura cette manifestation du souvenir. À midi, c'était M. Vironneau maire de Guitres qui recevait dans sa mairie les musiciens et les invités. Le président fédéral, ayant à ses côtés M. Beaupertuis président de l'Union Musicale Sainte-Cécile de Guitres, M. Duhard conseiller général, M. Blanchard, président du groupement des sociétés musicales du Libournais, M. Chantecaille maire de Lagorce, M. Turpeau président de la Lyre de Saint-Denis de Piles, M. Dufour, président de l'Union Musicale de Coutras, des directeurs Duhard de Guitres et Rabier de Saint-Denis, M. Bureau premier adjoint au maire de Guitres, des conseillers municipaux et d'anciens présidents, remit selon la coutume les diplômes aux élèves de l'école de musique. Avec sa gentillesse habituelle, il embrassa chaque candidat avec un mot aimable à chacun avant de leur adresser ses compliments et ses félicitations au professeur. M. Vironneau dit toute sa joie de recevoir le président Ciran et les autorités qui veulent bien s'intéresser à la musique.

Un vin d'honneur fort sympathique fut servi dans les salons de l'Hôtel de Ville, vieille bâtisse de style où divers tableaux furent appréciés dans leur réalisme ancien.

Un défilé se forma et derrière de vibrantes Marches Militaires tout le monde se rendit au restaurant Serre où un banquet parfaitement servi attendait musiciens et invités. Quand arriva le moment des discours, c'est M. Beaupertuis président qui ouvrit le feu, il rappela la mémoire de M. Bourreau décédé courant 1966, il remercia la municipalité, le président fédéral et celui du groupement, le chef Duhard et tous les musiciens, qu'ils viennent de Guitres ou des environs pour grossir les rangs de la Société, après lui M. Blanchard parla de la musique indiqua que le festival 1967 aurait lieu à Lagorce-Lagulrande, les examens fédéraux à Coutras le 28 mai, et que la réunion du groupement des Sociétés Musicales du Libournais aurait lieu cette année à Saint-Emilien le 29 janvier prochain. M. Ciran alors se leva et avec son érudition et son verbe facile fit un très grand et beau discours. Il fut très applaudi, puis M. Vironneau maire de Guitres remercia les personnalités présentes, indiqua qu'il avait fait doubler la subvention versée à l'école de musique et à la Sainte-Cécile et qu'il ferait tout son possible pour maintenir dans sa ville qui devient touristique, la Société Musicale qui est indispensable dans les manifestations patriotiques comme dans la vie de chacun pour avoir le plaisir d'écouter de la musique vivante. M. Rode, maire d'Azay dit quelques mots pour remercier les dirigeants de Guitres pour l'inviter chaque année par sympathie et en sa qualité d'ancien président de Coutras. M. Duhard, conseiller général et maire de Sablons de Guitres pu dire au président Ciran qu'il ferait tous ses efforts au conseil général de la Gironde pour faire augmenter la subvention annuelle à la Fédération du Sud-Ouest et dit toujours sa joie de se retrouver au milieu de ceux qui font tant pour l'art musical populaire.

On se sépara et chacun pensa déjà à la Sainte-Cécile 1967, donc à l'année prochaine et vive la musique.

**LA LYRE JAUVISIENNE RAJEUNIT**

Cette jeune formation de Jaudignac-Lorac (Médoc) s'est particulièrement distinguée le 20 novembre. Il n'y avait que des jeunes de 10 à 20 ans. Un programme religieux soigneusement préparé de quatre morceaux, dont la Marche des Anges et l'Ave Maria de Gounod, sous l'habile direction de M. Saux, a enthousiasmé la population venue l'entendre dans une église remarquable d'acoustique.

M. l'abbé Maille, curé de la paroisse, tint à faire l'éloge non seulement des jeunes musiciens mais aussi du chef qui les dirige avec autorité et compétence. Il salt comprendre les jeunes et il les mena vers les succès.

À la sortie et sur le parvis deux morceaux sont joués devant un auditoire administratif. Puis c'est le rassemblement pour le banquet traditionnel. À la table d'honneur, c'est M. Pintat, conseiller général maire de Soulac qui préside avec Mme. On remarque à droite et à gauche MM. Berger, maire de Jau, Bagat du Médoc, Lafon président de la Lyre, Goulée président de l'Union des Sociétés Musicales du Médoc, et M. A. David, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, délégué remplaçant M. Ciran, président fédéral, empêché et les membres honoraires nombreux entourent les jeunes musiciens.

Au dessert c'est M. Lafon, président qui ouvre la série des discours. Il remercie avec tout son cœur les artisans de cette inoubliable journée et demande à tous de continuer à servir la musique. Il salue les personnalités présentes et compte sur leurs encouragements.

M. Goulée qui lui succède parle de la situation des Sociétés de l'Union du Médoc et fait part de la satisfaction éprouvée par la réalisation du vœu formulé depuis longtemps, de voir le président fédéral Ciran admis au comité central de la Confédération Musicale de France à Paris.

M. Saux directeur, ne pouvait manquer de complimenter non seulement ses jeunes élèves mais aussi

leurs familles et surtout les membres honoraires qui savent apporter un concours pécuniaire à la Lyre.

M. David adressa à tous, au nom de la Fédération ses félicitations et encouragea les jeunes à suivre les conseils de leur directeur, pour que par leur persévérance l'Harmonie se développe davantage afin de compter de nouveaux et jeunes adhérents à cette formation pleine d'espoir.

Il cita des chiffres marquant le développement ascendant des examens fédéraux, l'augmentation des Sociétés affiliées surtout par la prospection qui s'opère dans les départements d'Aquitaine.

Il parla des succès remportés au concours d'excellence et d'un stage d'élèves effectué en Allemagne. Il assura la Lyre de toute la sollicitude de la Fédération.

M. Berger maire de Jau, remercia les personnalités, les convives et promet de donner plus de moyens à la Lyre, pour lui permettre de développer son action efficace auprès des jeunes.

M. Pintat tira la conclusion de toutes ces interventions et rendit hommage au dévouement de ces hommes de cœur qui se dévouent sans compter auprès des jeunes pour assurer leur développement culturel dans des goûts musicaux.

Il les complimenta bien chaleureusement pour les résultats obtenus et les engagea à demeurer confiants dans l'avenir, parce que c'est une jeunesse qu'ils éduquent.

**LANGON**

L'Harmonie Sainte-Cécile célébrait sa fête annuelle, le 27 novembre.

Après avoir brillamment exécuté, sous la baguette de son distingué directeur M. R. Moncassin, et ce, pendant l'office religieux les morceaux suivants :

- 1) Prélude de Lugdunum, Allier;
- 2) L'enchantement du Vendredi Saint, Wagner;
- 3) Symphonie Inachevée (numéro 2), Schubert, notre pharaon se rassembla à l'Hôtel-de-Ville, où devait avoir lieu la remise des récompenses aux lauréats des examens fédéraux.

Cette cérémonie était présidée par M. Fauly, maire-adjoint, qui présenta les excuses de M. le sous-préfet et de M. le maire, et dit combien la municipalité était sensible à la vitalité des sociétés de la ville et notamment à celle de l'Harmonie, puis il fit l'historique de la musique et termina sa brillante allocution en souhaitant longue vie et prospérité à la Sainte-Cécile.

M. Saint-Blancard, président d'honneur et vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, remercia M. le maire, donna le palmarès des examens, en faisant remarquer les progrès tangibles faits par les élèves, ce qui démontre le sérieux des cours de l'École de Musique; il indique que la Caisse d'Épargne de Langon, s'est associée à ces succès et a mis 15 livres de 15 et 10 F à la disposition de l'Harmonie, pour être remis aux élèves les plus méritants. Après avoir remercié M. le directeur de la caisse d'Épargne et avant de procéder à la distribution des récompenses, M. Saint-Blancard adresse un vibrant appel aux parents présents, pour que leurs enfants soient dirigés vers l'école de musique. L'ins-truction qu'ils y recevront ne pouvant qu'être salutaire au développement de leur esprit.

Un vin d'honneur clôturait cette cérémonie familiale.

Nos musiciens se retrouvaient un peu plus tard, pour des agapes fraternelles.

Au dessert M. Carreyre président, ouvrit la série des discours, pour remercier la municipalité, puis les divers invités présents ou représentés, ainsi que tous les musiciens. L'exécution du matin laisse augurer dit-il, l'espoir que la Sainte-Cécile, continuera longtemps encore à faire de la belle musique.

M. Pauy maire-adjoint, dit la joie qu'il éprouve à se retrouver au milieu d'amis et assure que son entier concours, comme celui de ses collègues, sont acquis à la musique.

M. Moncassin directeur, tint à remercier les musiciens, de leur brillante exécution.

M. Saint-Blancard, procéda à la remise de récompenses et exalta tous les musiciens et se groupa autour de leur président et de leur directeur afin que vive à Langon, la musique, pour le rayonnement toujours plus grand de notre belle cité.

**PAU**

**L'Harmonie Paloise Municipale célèbre Sainte-Cécile et fête son 20ème anniversaire**

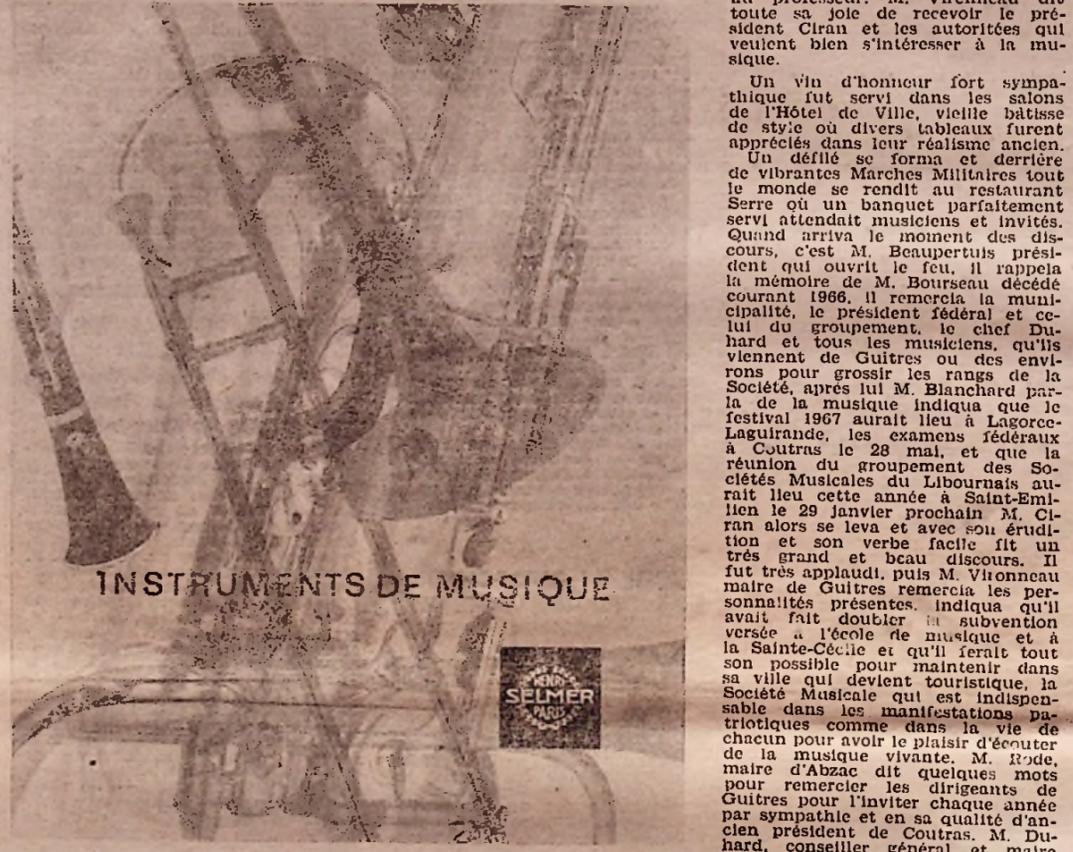
Brillante manifestation qui s'est déroulée à Pau le 11 décembre et qui a débuté par un geste de reconnaissance envers son ancien président, le Dr Simian décédé, et par le dépôt d'une gerbe sur sa tombe.

L'audition s'est déroulée ensuite en l'église Notre-Dame où l'Harmonie a interprété les morceaux : ci-après :

Messidor de Bruneau, Pelleas et Mélisande de G. Faure, Pavane pour une infante défunte M. Ravel, cor solo M. Dijoux, marche du couronnement de la Muse du peuple de G. Charpentier, sous l'habile et remarquable direction de son chef — Maître Pardoel qui méritait bien les félicitations reçues à la fin de l'exécution pour lui-même et ses valeureux musiciens.

Après la photo de famille tirée sous la pluie et un rapide apéritif d'honneur, c'est la randonnée vers Cielos où le banquet traditionnel doit être servi.

Au tour de la table d'honneur que préside avec beaucoup de sympathie souriante M. Sallenave maire de Pau, entouré de MM. L. Labaille président de l'Harmonie, Slot président de l'association symphonique, Glorieux vice-président de l'Harmonie.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11<sup>e</sup>, TEL. : 023 09 74

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

selmer

musique

musiciens

# TOULOUSE - PYRÉNÉES (318m.)

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »  
(Tous les dimanches, de 18 h. 35 à 19 h.)

- 5 FEVRIER :  
Les deux cornières, polka pour deux cornets (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert) H. Labit ; Sous la feuillée, schottisch, Z. Bajus ; Badinerie, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous) L. Moisselle ; Reine du bal, valse, Alf. Bériot ; La bataille d'Austerlitz, quadrille, A. Leduc-P. Clodomir.
- 12 FEVRIER :  
Joli minois, polka pour petite flûte (soliste : Jacques Tiberge) L. Rival ; Coquette, schottisch, Alf. Bériot ; Galanterie, mazurka, F. Romain ; Valse pour 2 trompettes (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert) F.-P. Loup ; Le petit Norbert, quadrille, A. Cha'bonnier.
- 19 FEVRIER :  
Irma, polka pour deux cornets (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert) A. Machu ; Souvenir de Luna-Gardens, schottisch, Alf. Bériot ; Confidences, mazurka, F. Romain ; Le retour à la vie, valse, E. Chabas ; Rangée de perles, quadrille, H. Gagnaire.
- 26 FEVRIER :  
Clochettes bleues, polka, Roger Colteux ; Sous la tonnelle, schottisch, Roger Colteux ; Follette, mazurka, F. Minet ; Valées d'Alsace, valse, R. Ayllys ; Le brancardier stoïque, quadrille, Ed. Lacombe.

nie, Haillet conseiller municipal, Dupont doyen de l'Harmonie, P. Pardoel directeur, Lacaze sous-directeur, A. David, vice-président représentant M. H. Ciran, président de la F. S. M. S. O. empêché. Excusé M. P. Sallenave, conseiller général et député.

Au dessert, Maître Labayle se lève le premier pour remercier les personnalités présentes, puis les musiciens et leur chef qui ont pris une part active à cette fête du 20ème anniversaire. Il salue la Fédération des S. M. S. O. venue exprès pour cette cérémonie. Il fait un retour en arrière en souvenir de ceux qui ne sont plus. Il encourage les jeunes à suivre l'exemple des vétérans, et félicite chaleureusement le responsable de la parfaite audition du matin, M. Pardoel qui a transformé la phalange du début en une harmonie pilote de la région.

Le président se déclare prêt à soutenir de son mieux cette active société et à prendre part à la constitution d'une union béarnaise pour le plus grand bien des sociétés d'amateurs de la région, et sous l'égide de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

Après lui, c'est M. Siot de l'association Symphonique qui met le point sur la véstusité des locaux de l'école de musique et en réclame la reconstruction. M. le maire ne s'y oppose pas, puis M. David, vice-président de la F.S.M.S.O. se lève pour apporter le salut fédéral de son président en ce vingtième anniversaire.

Il assure tous les musiciens et leur chef de la sollicitude et des encouragements de la Fédération. Il demande aux jeunes de persévérer dans l'art musical pour que la continuité soit assurée. Il annonce la constitution prochaine de l'Union des Sociétés Musicales du Béarn, qui, avec celle du Pays Basque formeront dans les Basses-Pyrénées, un organisme agissant pour que la musique soit mieux encouragée et devienne plus prospère.

M. Pardoel, après les compliments d'usage aux autorités présentes et ses remerciements aux musiciens fait l'historique des événements passés depuis 20 ans dans l'Harmonie, fondée le 17 décembre 1946 avec 27 exécutants dont 5 présents, en 66, elle en compte aujourd'hui plus de 70.

Et c'est M. le maire qui termine avec beaucoup d'humour et de sagacité. Il remercie la Fédération, réconforte les quémandeurs, rassure les inquiets, répond favorablement aux orateurs qui l'ont précédé et promet d'apporter toute son aide et ses encouragements à la valeureuse Harmonie Paloise pour laquelle il a une particulière admiration puisqu'elle lui-même, et qu'il a été directeur de Société-Chorale pendant près de 10 ans. Il remet aussitôt aux musiciens les récompenses ci-après :

Médailles de la ville de Pau : MM. E. Dupont, R. Lacroix, H. Carcau, L. Sempe, E. Bernard, A. Mahérou, G. Bordenavé, M. Crampe, L. Médan, G. Cazulet.  
Diplômes et médailles de la Fédération des Sociétés Musicales du S. O. — Mérite : Mlles F. et C. Meuille, R. Guey, H. Larquier, Mme Varakine, J. J. Bourdette ; diplômes d'honneur : sans médaille : M. R. Cazarre, J. Ramonet ; avec médailles : H. Pees, Lahon, C. Touyrot.

Médaille d'honneur de la C. M. F. a M. C. Haillet, vice-président. Médaille d'honneur du ministère des affaires culturelles à M. P. Gauthier.

La remise de ces distinctions bien méritées font l'objet pour chacun, d'applaudissements nourris et prolongés de la part d'une assistance en délire.

Et c'est par des chansons reprises en chœur que prend fin cette inoubliable manifestation.

### PONTONX-SUR-L'ADOUR

La Sirène et la cloche Pontoise. Les voûtes de notre belle église résonnent encore d'un accord parfait, réalisé oralement par l'accueil, et musicalement par les harmonies, surtout remarquables de l'Ave Maria de Schubert où alternèrent en solistes le trio des ténors et saxo altos.

Après l'office religieux, sous un ciel tant soit peu nuageux, le défilé habituel aux accents de la célèbre « Torzino's ».

Le banquet présidé par nos amis M. Labeyrie, maire conseiller général H. Dugas, président de la Si-

rière ; Garcin, président de la cloche Pontoise.

En résumé journée parfaite où l'absence de M. Pacha, porte-drapeau de la Sirène, fut pour ses amis l'occasion de formuler pour lui des vœux ardents de santé meilleure.

### SAINT-EMILION

Nous sommes heureux d'apprendre que la doyenne des Sociétés, l'Harmonie Sainte-Cécile, vient de renaitre après deux ans de sommeil. Un nouveau bureau a été désigné et composé comme suit.

Présidents honoraires, MM. Capdemourlin, Duges, et Cassou ; président actif, M. Musset ; vice-présidents, MM. Clément, Brisson ; secrétaire, M. Baudouin ; secrétaire-adjoint, M. Goucheau ; chef de musique, M. Fortin ; sous-chef, M. Malifarge.

La société est répartie aussitôt avec de nombreux éléments composés d'anciens et de jeunes, sous la direction de son nouveau chef. Un programme très éclectique avait été choisi pour la Grand-messe dans la magnifique collégiale de Saint-Emilion. Tous les mélomanes et les fidèles purent entendre : « Judex » Gounod, « Le dernier sommeil de la Vierge » Massenet, « Adagio » Albinoni, « Cavaleria Rusticana » Mascagni, « Hymne à l'Art » Richard Wagner, parfaite interprétation, très nuancée et jouée avec beaucoup de sentiments par tous les musiciens et à tous les pupitres.

A 12 h. 30 dans les salons du Palais Cardinal un banquet amical réunissait les musiciens et les invités de l'Harmonie. Sous la présidence de M. Musset le jeune et distingué président nous avons remarqué, M. Janailac maire de Saint-Emilion, MM. Capdemourlin et Duges, présidents honoraires, les membres du bureau de la société, M. Bonnalson, président de l'école de musique et conseiller municipal ; M. et Mme Fortin, directeur et professeurs M. Malifarge, sous-chef, MM. Vergniol et Dufour, présidents des sociétés de Lus-sac et Coutras, l'abbé Diet, curé de Saint-Emilion, M. Durand, président honoraire et fondateur du groupement des Sociétés Musicales du Libournais, M. Blanchard, président actif du groupement, de très nombreuses dames avaient accompagné leurs maris montrant ainsi l'attachement qu'elles portent à la musique et à l'art musical populaire. Merci Mesdames.

Après un très bon menu, le président Musset prit la parole pour remercier le maire et la municipalité, les invités et les musiciens, paroles dites très simplement ce qui prouve sa sensibilité et son âme de très bon musicien. M. Janailac, maire de Saint-Emilion dit toute sa joie de retrouver sa vieille Société se dit très fier de l'Harmonie Sainte-Cécile ressuscitée, promet de tout faire pour l'École de Musique et boit à la prospérité et aux succès de la Société et de Saint-Emilion. M. Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais et remplaçant le président Ciran de la Fédération, adressa une pensée émue à notre ami Duverger devenu cette année, annonceur du bon classement du groupement, second de la Fédération du S. O. après Bordeaux par les élèves présentés aux examens Fédéraux, le festival 1967 à Lagorce-Laguirlande, les examens le 28 mai, et la réunion du groupement à Saint-Emilion le 29 janvier prochain. L'abbé Diet, parla du 12ème centenaire de Saint-Emilion, demanda que la musique s'unisse à tous ceux qui veulent honorer dignement le patron de cette charmante cité médiévale : Acmilian.

Chacun gardera un excellent souvenir de cette journée nous pensons que les jeunes voyant l'amitié et la fraternité des anciens sauront et voudront garder cette belle coutume de fêter dignement la patronne des musiciens Sainte-Cécile.

### LA LYRE TALENCAISE

Cette société a fêté Sainte-Cécile, en même temps que le 64ème anniversaire de sa fondation, le 11 décembre.

A 10 h., une excellente audition était offerte par l'Harmonie à la Municipalité, à la mairie de Talence. Sous la baguette autorisée de son sympathique chef, M. Gilbert Marchand, les morceaux suivants furent exécutés :

Faust, (fantaisie) Gounod (solistes), MM. Rapaud, Fernandez, Jouvet ; Porgy and Bess (Fantaisie)

Gershwin (soliste, M. Darmenté) ; Rondo in Blue (Jazz symphonique) Ruelle.

A 11 h. 30, toujours fidèle à la tradition, la Société se faisait entendre au cours de la messe solennelle célébrée en l'église Notre-Dame-de-Talence. Programme de circonstance, parfaitement exécuté : Andante Religioso (Gluck) ; Andante, extrait de la grande symphonie (Berlioz), soliste M. Rapaud ; Symphonie Inachevée, premier mouvement (Schubert) ; Marche Religieuse (Gounod).

A l'issue de cette cérémonie personnelle, musiciens et membres de la société se retrouvèrent réunis chez le traiteur Rochat, où leur était servi un excellent repas, présidé par M. H. Deschamps, maire de Talence.

A l'heure des discours, M. G. Marchand, président directeur de la Lyre, en termes empreints d'une aimable courtoisie, remercia toutes les personnalités, témoignant ainsi l'intérêt qu'elles portent à la musique. Il remercia tout particulièrement les musiciens de leur précieux concours pour la réussite des exécutions, sans oublier ses collaborateurs membres du bureau.

M. Sleurac, délégué fédéral, présenta les excuses de M. H. Ciran, président de la Fédération Musicale du Sud-Ouest, retenu et apporta son salut. Il adressa tous ses compliments au chef et à ses exécutants pour la parfaite exécution des programmes. Il constata avec plaisir la présence de jeunes permettant par la relève, la continuité de la Société et fit appel à leur fidélité envers elle. Il annonça que le prochain congrès de la Fédération du Sud-Ouest aura lieu à Bordeaux le 9 avril prochain sous la présidence effective de M. A. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France. Il rappela que six des meilleurs lauréats de la Fédération du Sud-Ouest, sous la conduite de M. Dupart, ont effectué un séjour d'une semaine en Allemagne, dont ils gardent un bon souvenir.

Il remercia vivement le maire de Talence, M. Deschamps, et sa municipalité pour l'effort efficace fait pour les deux Sociétés musicales, Lyre et orchestre symphonique.

M. Lucien Mora, directeur de la musique municipale de Bordeaux, félicita, à son tour M. Marchand et ses musiciens pour la qualité et l'excellente exécution des programmes, n'oubliant pas les solistes. Il traita des réformes envisagées en haut lieu tendant à améliorer la diffusion de la musique en France, notamment dans les lycées et écoles. Ces nouvelles mesures permettant de faire renaître un certain optimisme et une relance de la musique. Il rendit hommage à M. le maire qui, par sa compréhension, ne néglige rien pour assurer le maintien de la bonne marche de ses sociétés.

Enfin, M. le maire, en termes élevés, fit l'apologie de la musique qu'il apprécie et aime en véritable mélomane. C'est elle, dit-il, qui procure l'évasion et l'élevation de l'âme. Il remercia chaleureusement la Lyre Talencaise et l'Orchestre Symphonique les assurant du maintien de ses efforts.

Puis, M. Ricoux, trésorier général remercia M. le maire de l'aide efficace accordée permettant à la Société de poursuivre sa marche ascendante.

Pour clore cette fête, le diplôme d'honneur avec médaille de la Fédération du Sud-Ouest a été remis à M. Pécastaings pour son dévouement et sa fidélité.

Noté également la présence de MM. Roubin, président de l'O. S. T., Gouillaud, secrétaire de la Lyre, Claverie, Latapie, Mmes Marchand, Gouillaud, Claverie, etc...

### BERSON

### AU GROUPEMENT MUSICAL DU BLAYAIS-CUBZAGUAIS

Le 20 novembre 1966, avait lieu à la mairie de Saint-Savin, l'assemblée générale des sociétés de cet important groupement, en vue de fixer la date du festival de musique 1967, qui doit avoir lieu dans cette ville.

Cette réunion qui groupait bon nombre de responsables de toutes les sociétés, était placée, sous l'aimable présidence de M. Paul Petit, maire, et de M. Régis Sirdet, président du groupement.

Après les paroles de bienvenue de M. le maire, le président Sirdet nous dit sa joie de voir autant de participants à cette réunion. Il salue et félicite les responsables des sociétés pour leur présence à cette réunion ainsi que pour l'action menée dans leurs sociétés respectives, pour que vive la musique en Blayais.

Donne lecture de la lettre de M. Davier qui s'excuse de n'avoir pu être parmi nous, et de celle de M. David, relative à la création éventuelle d'un centre d'examen en Blayais en 1967.

Félicite M. Abel Beloungne pour sa récente nomination à la présidence de la société de Saint-André, en remplacement de M. Perrinad qui pour raison de santé ne peut plus en assumer la tâche.

Rend hommage à M. Henri Ciran, président de la Fédération Musicale du Sud-Ouest, récemment admis au bureau National de la Confédération Musicale de France, et se réjouit de ce choix, car avec M. Ciran, le Sud-Ouest ne pouvait être mieux représenté.

Après échanges de vives entre les directeurs des différentes sociétés, il apparaît que les élèves des cours de solfège sont en nombre suffisant pour créer en Blayais un centre d'examens tant souhaité.

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, et de différents événements qui se sont produits dans nos sociétés, après une courte discussion, la date du 4ème festival a été fixée au 28 mai 1967.

Minute de silence observée debout à la mémoire de nos amis musiciens ou anciens musiciens décédés dans l'année : MM. Denis Aymard, Daniel Pujo, Jean Beloungne, Sébastien Ferrer et Zacharie Petitbas.

Un vin d'honneur et un repas amical ont terminé cette séance. Merci aux organisateurs de cette charmante réunion sans oublier M. le maire pour son aimable accueil. La prochaine réunion aura lieu à Saint-André le 19 novembre 1967.

### BATTERIE-FANFARE LA SIRÈNE BORDELAISE

Lors de son assemblée générale, la batterie-fanfare la Sirène Bordelaise a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1966-1967. Présidents d'honneur : MM. Matharan, conseiller municipal ; Maurice Naudet, Jean Prat, Octave Renouveau, André Ducasse.

Président actif M. Roger Saubusse ; vice-présidents : MM. Pierre Zawialoff, Emile Maladry. Trésorier général : M. Roland Villet ; trésorier adjoint : M. Robert Lagarde.

Secrétaire : Mme Geneviève Zawialoff ; secrétaire adjoint : M. Alain Fouchet.

Archivistes : Mmes Marie Barre et Marcelle Saubusse. Commissaire général : M. Charles Barre ; commissaires : Mme Emilienne Veysset et M. Jean Tuznia.

Commission de contrôle des comptes : MM. Maurice Naudet, Jean Prat, Octave Renouveau.

Porte-drapeau : M. Marcel Rebière. La direction musicale et le commandement de la batterie sont assurés par M. Pierre Zawialoff, secondé par M. François Boujasson et Mme Jacqueline Fouchet.

de l'Instruction Publique, décoration qui venait récompenser cette belle carrière de musicien et de professeur, qui avait formé plusieurs générations de musiciens. C'est à cette époque que M. Julien Taillière qui, l'âge venant, avait sagement décidé d'abandonner le pupitre pour « rentrer dans le rang » de l'harmonie comme second bugle, et en même temps président fondateur de l'Amicale de la Musique Municipale et il y exerça jusqu'en 1959. Il avait alors 86 ans et ses collègues et amis se souvenaient avec émotion de sa verdeur, de sa parfaite égalité d'humeur et de caractère, d'une gaieté aussi dont il ne se départit jamais, aux bons comme aux mauvais jours. Et son assiduité aux répétitions, aux concerts, aux réunions préparatoires étaient communément cités en exemple. Pour nous tous c'était « papa Taillière ».

M. Taillière s'est donc éteint paisiblement en son domicile de l'avenue A. Denis. Une longue, très longue page de la vie Hyéroise s'en trouve irrémédiablement tournée. M. Julien Taillière avait trop marqué la ville d'Hyères au cours de sa longue vie, pour que son départ définitif ne soit passé inaperçu. Une foule imposante l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure et parmi elle, de très nombreux mélomanes qui avaient eu la chance de pénétrer dans son intimité et d'avoir eu une part de son amitié, grâce à la musique.

Le corps de M. Julien Taillière arrivant sur l'esplanade de l'Église Saint-Louis, était accueilli aux accents d'une émouvante marche funéraire jouée par la Musique Municipale à laquelle des Musiciens des communes voisines étaient venus se joindre, et que dirigeait en cette occasion M. Rieu.

Parmi la foule on reconnaissait de très nombreuses personnalités, MM. M. Berenguer, adjoint au maire, A. Toucas, président de la musique, le colonel Malga, P. Chambers, J. Foucou, Barbéro, conseillers municipaux, A. Decugis, ancien maire, Castagne, ancien président de la musique, Gillet, caissier principal de la Caisse d'Épargne, Folco, premier adjoint au maire de la Londe, M. Emeric, administrateur de l'Hôpital Boilore secrétaire du Syndicat d'Initiative, M. Verignon, J. Lefebvre, directeur de la chorale « à Cœur Jole », commandant Carrenco, Achilli, président du G. A. H. M. Gensollen, ex sous-chef de la musique des équipages de la Flotte et de nombreux anciens de la Musique Municipale. Mgr d'Inchambert assisté de M. l'abbé de Mortreuil, célébrait la messe. A l'issue de l'office, une brève cérémonie se déroulait sur le parvis de l'église Saint-Louis, en une allocution d'une haute élévation de pensée, M. Toucas, rappela ce que fut la vie de M. Julien Taillière : Mes chers amis,

Je ne prétend certainement pas, avec de faibles mots, soulager ici la peine que ressentent les parents, les alliés, les proches et les innombrables amis de M. Julien Taillière. Je ne sais trop qu'elle est immense, et que la mort seule, hélas est irréparable ici-bas. Mais qu'il nous soit au moins permis à nous qui étions ses enfants, voire ses petits enfants et arrière petits-enfants puisqu'il était un peu le père de notre Musique Municipale, qu'il nous soit permis donc d'en prendre notre part. D'abord, parce qu'il fut notre ami, comme il était l'ami de tout le monde, avec une souriante bonté qui touchait au plus profond du cœur. Ensuite, parce qu'il fut et qu'il reste, pour tous ceux que concerne la chose musicale, un précurseur, un guide, un exemple et, sans la moindre parcelle de vaine prétention — un maître. Je ne vous dirai pas ce que fut sa vie, depuis le jour où il naquit à Hyères même, en août 1873. Il y en aurait trop à dire, on ne pourrait qu'en omettre et par surcroît, son histoire est celle même de la musique à Hyères.

# VAR

## LA MUSIQUE MUNICIPALE D'HYERES EN DEUIL

C'est une bien triste nouvelle que celle qui nous est parvenue : elle annonçait, en effet, la disparition d'un homme de bien, et de l'un des doyens de notre ville, puisqu'il naquit voici près d'un siècle M. Julien Taillière.

Il était le père de M. Fernand Taillière, directeur de l'École de Musique et chef de la Musique Municipale, et lui-même l'un des pionniers de l'essor musical Hyérois. M. Julien Taillière naquit donc à Hyères, le qu'il ne devait quitter qu'occasionnellement, le 23 août 1873. En 1889, c'est-à-dire à 16 ans, il entra dans l'harmonie, au pupitre de cornet à piston. Deux ans plus tard, il était piston solo. Puis il s'engageait dans la célèbre « Musique des Equipages de la Flotte », sous la direction de M. Karren, et il s'y produisait comme piston solo. Puis son temps terminé il revenait en la cité des Palmiers. En 1900, il passait sous-chef de la Musique Municipale, dont il prenait la direction deux ans plus tard. C'était en plein « La Belle Époque » et pour Hyères comme pour Paris. M. Julien Taillière devait en connaître beaucoup, beaucoup d'autres. Des époques moins belles aussi, puisqu'il fut un combattant de la Grande Guerre.

En 1906, il prit la direction de la Symphonie qui avait succédé à la Musique Municipale et il devint le conservateur jusqu'en 1932. Il fut entre-temps chef d'orchestre du Petit Casino en 1900, chef de l'Orchestre du Grand Casino (sous la direction Hébrard) de 1906 à 1909. Le tout mené de pair avec la formation d'innombrables élèves, dont son propre fils Fernand, qui a pris la relève dans les heureuses conditions que l'on sait.

En 1953, notre regretté maire, M. Clotis, le décorait des palmes académiques avec le grade d'officier

**TROMPETTES  
TROMBONES  
SAXOPHONES  
CORNETS  
CORNETS-TROMPETTES  
BUGLES  
CORS D'HARMONIE  
BASSES  
ALTO  
CORS ALTO**



**LES MEILLEURS ARTISTES**

**ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS**

# A. COURTOIS

**8, RUE DE NANCY, PARIS 10° - TÉL. : NORD 77-85**

DEPUIS 1803

Spécialiste des Instruments de cuivre.

Musicien depuis toujours par une vocation que rien ne vint contrarier, interprète de talent, il ajoutait à ses dons qui eussent pu l'incliner à beaucoup de facilité, une rare conscience un amour intrinsèque au travail bien fait. Il savait que dans cet art difficile entre tous, ce qui s'acquiert en un an se perd en quelques semaines, il savait aussi que qui ne progresse pas ne va pas tarder à regresser. Et c'était merveilleux que de le voir, à 53 ans passés encore assidu comme devrait l'être un jeune homme, à de fastidieuses répétitions ou depuis longtemps, il n'avait plus rien à apprendre.

Avec Julien Taillière, c'est une longue et belle page de l'histoire d'Hyères qui est tournée à jamais, et qui ne laisse que des regrets. C'est aussi une existence bien remplie qui s'est achevée; et au milieu de notre peine, ce doit être tout de même une consolation que de la mesurer, et un dernier hommage à rendre au disparu. Julien Taillière nous a quitté, mais sa tâche terminée, sa relève assurée (et de brillante manière) par son propre fils, son destin accompli. Loué soit qui peut en dire autant au soir de sa vie!

Julien Taillière n'est plus — nous regrettons les musiciens, nous nous inclinons respectueusement devant ce grand Hyérois. Nous pleurons un vrai brave homme qu'il fut, encore plus que tout.

## VAUCLUSE

### OPPEDE

#### NECROLOGIE

Lundi un important cortège précédé par les drapeaux des anciens combattants et de l'Harmonie Fraternelle Oppédoise conduisait à sa dernière demeure notre concitoyen

Graille Léopold décédé à la suite d'une longue maladie à l'âge de 78 ans.

Devant la mairie Graille Léopold recevait les honneurs de la Fraternelle Oppédoise dont il fut membre pendant un demi siècle et qu'il dirigea pendant trois ans.

Au cimetière M. Allès, président de la société retraça la carrière musicale de Graille et après un dernier adieu les drapeaux s'inclinèrent pendant que l'Harmonie exécutait la Marche funèbre de Chopin.

En cette douloureuse circonstance nous adressons à toute sa famille nos condoléances attristées.

### LA MUSIQUE SAINTE-GENEVIEVE ET SAINTE-CECILE AVEC LA SYMPHONIE AVIGNONAISE

En dépit de la rareté de jeunes amateurs musiciens «classiques» et bénévoles, quelques solistes chevronnés ont à la chapelle Saint-Louis, permis l'interprétation de belles œuvres au cours de la messe que les gendarmes ont fait célébrer en l'honneur de leur protectrice Sainte-Genève.

Sous la baguette de J.-N. Clamond, cofondateur, en 1910, de la «Symphonie Avignonnaise», puis président directeur de ce remarquable orchestre qui comptait alors une soixantaine d'exécutants, de dévoués instrumentistes, parmi lesquels Mme Eliane Delorme, MM. Barra, Taccussel, Sevrères, H. Fendola, M. J. Quillet (flûte) et M. Delorme (trompette) ont fait entendre des pages de Haendel, Bach, Campra, Tchaikowsky et Mozart, selon la tradition d'une musicalité de haute tenue établie par leurs prédécesseurs.

Le chant du «Pater» version de F. Mistral, avait été confié au ténor Eric de Broche des Combes, du groupe «Avignon, Côte du Rhône».

Ajoutons que ces artistes pensaient également à leur patronne Sainte-Cécile, et qu'ils renouvellèrent leur pieux geste dimanche prochain jour de Sainte-Barbe.

### BOLLENE

#### L'HARMONIE DE BOLLENE FETE LA SAINTE-CECILE ET LE 10ème ANNIVERSAIRE DE SA RECONSTITUTION.

L'Harmonie de Bollène fête chaque année sa patronne Sainte-Cécile avec ferveur et joie. Et c'est ainsi que la Commission de la Société que préside avec sa bonhomie M. Marcel Gachet, avait retenu la date du 27 courant. Tous les musiciens étaient donc réunis sur la place de la mairie à 11 h., pour y donner, sous la direction de son chef M. André Armand le concert traditionnel, dont le programme a été donné hier. Auparavant une délégation s'était rendue au cimetière pour y fleurir les tombes des regrettés musiciens disparus : Dessauvage et Petit.

Le concert qui fut très bien exécuté, suivi et applaudi par les nombreux assistants, mérita des félicitations au chef et à ses musiciens. Après un apéritif d'honneur se fut ensuite l'arrivée des convives au restaurant du Mas des Grès Delargue. Avant le repas M. Gachet président fit observer une minute de silence en souvenir des musiciens disparus : Dessauvage, Petit, Bommenel et Bas. Après un repas très apprécié M. Gachet, prenant la parole, rappela que cette belle journée représente avec la Sainte-Cécile, le 10ème anniversaire de la reconstitution de l'Harmonie qui fut cependant créée en 1907 et qui aura l'année prochaine ses 50 années d'existence. Il remercia M. Robert Ellen maire et conseiller général de sa présence, ainsi que les membres du conseil municipal également présents, en regrettant l'absence de M. A. Vendran adjoint au maire et de M. Lambertin secrétaire général de la mairie, excusés. Il adresse des remerciements à la charmante speakerine Mlle Paule Peyraque absente, retenue ailleurs pour des raisons sentimentales. A tous les jeunes et tous les anciens musiciens qui forment cette

belle Société Musicale qui honore Bollène, mais il félicite tout particulièrement son chef M. Armand pour son dévouement à la formation des jeunes qui sans eux l'Harmonie n'existerait plus. Il remercia M. Robert Ellen et son conseil municipal pour l'aide qu'ils accordent à l'Harmonie et à l'Ecole Municipale de Musique. Remercie aussi MM. Saladin et Lay président et directeur du Réveil Bollenois fanfare. M. Gachet, indique qu'il a envoyé une invitation à M. Moutte président de la Fédération mais que ce président, retenu par la maladie n'a pu se rendre à Bollène. Il regrette bien sincèrement cette absence en lui adressant au nom de tous, sa cordiale sympathie avec des souhaits de bonne santé. M. Armand dans une très belle allocution retrace tout ce qui a été fait à Bollène pour la reconstitution de l'Harmonie et la création de l'Ecole Municipale de Musique, grâce à la municipalité, il indique que le gouvernement semble vouloir prendre des directives nouvelles concernant la musique, il s'en félicite en désignant que M. Mairaud suive les idées de M. Landowski. Un grand pas est actuellement en cours en France vers la musique, il faut s'en réjouir. En reconnaissant que Bollène est privilégiée avec son Ecole de Musique, il rappelle qu'il y a 10 ans l'Harmonie comptait à ses débuts 14 exécutants alors qu'elle en a actuellement 60. Il remercie tous les musiciens de leur assiduité sans oublier les amis de l'extérieur toujours dévoués. Il demande que cette assiduité et cette amitié continue en disant encore une fois merci à tous. M. Robert Ellen maire et conseiller général prenant la parole commence par ces mots «Mes chers amis», car il est lui aussi musicien et souligne que si la phalange actuelle a pris un essor si important, c'est grâce à M. Armand, et à tous les jeunes, sans oublier les anciens qui constituent l'Harmonie. Il dit que la Municipalité a fait des efforts dans le sens d'une réussite et que celle-ci est très belle, après 10 ans de soutien à l'Harmonie et à l'Ecole de Musique. Il rappelle qu'il fut musicien dans l'Armée à Briançon et qu'il doit beaucoup à cet art. La population, et le Conseil Municipal sont fiers de leur Harmonie. Il termine en souhaitant qu'elle continue dans cette voie, sans oublier d'indiquer qu'un jeune élève de Bollène continue actuellement ses études au Conservatoire National de Paris. M. Daniel Hiboux, le président Gachet remercie encore le maire le conseil municipal et tous les musiciens et c'est sur des triples bancs d'affection que se termina cette belle journée consacrée à la satisfaction de tous. Dans l'assistance nous avons remarqué avec M. Robert Ellen maire, MM. Hermet adjoint, Avosse Martin, Charpentier, conseillers municipaux, Bémissa, rédacteur les amis de Bagnols-sur-Geze, Aujouda, adjoint au maire, Granet, président de la Société de Musique de Bagnols, ainsi que ceux de Laudun, Pont-Saint-Espirit, et Saint-Alexandre.

A tous encore merci, et à l'année prochaine.

### CADENET

Au fil des années, l'Association des Enfants d'Arcole ne manque jamais son banquet de Sainte-Cécile.

Il eut lieu cette année avec quelques jours de retard, mais il fut largement à la hauteur des précédents.

Le fumet du civet, le parfum des langoustes et d'autres excellentes choses envahissent le café du commerce, siège de l'Association qui occupait la salle du 1er étage.

M. Victor Pellegrin présidait la table en fer à cheval comme il se doit. Il avait sous les yeux à droite, les adultes, les «vieux de la vieille» de l'Association, et à gauche les jeunes «La relève», qui ont joué d'émulation à table avec leurs anciens comme ils le font lors des défilés ou des concerts donnés par l'Association chaque année.

### MONTFAVET

#### L'ECHO MUSICAL

La Sainte-Cécile a été fêtée avec plus de solennité que les années précédentes, car c'était le 10ème anniversaire de «l'Echo Musical», créé par son chef Marcel Laty : quarante-quatre ans de présence musicale, dont trente ans de direction d'orchestre ou de chorale.

A 13 h., dans la nouvelle salle des fêtes, un banquet réunissait une soixantaine de personnalités et d'invités.

Au dessert, M. Pascal, secrétaire de l'«Echo Musical», prononçait une brillante allocution:

«Nous voici de nouveau réunis pour fêter le 10ème anniversaire de la création de notre société, honorée par la présence de M. Cluchier, préfet honoraire et de M. l'abbé Arnoux, regrettons l'absence de M. Favier retenu et celle de M. Moutte dont la santé laisse à désirer. Nous enregistrons avec peine la rentrée à l'Hôpital Sainte-Marthe à Avignon, de M. Asard de Sarriens dont le dévouement pour l'«Echo Musical» est total. Notre société compte de solides pionniers avec le président Fournier, le chef Laty, les trésoriers Blanc et Gallard, le professeur Imbert et puis encore M. M. Testenère, Constant, Julien, Beltrano, Dard, Faure, à citer pour leur dynamisme et leur persévérance dont ils ont toute preuve pour mener à bien les destinées de la société.

Comme chaque année, je voudrais également souligner l'importance de la participation des musiques de Saint-Dizier, Sorgues, Pernes, Loriol-du-Comtat, Aubignan, Jonquières, etc., que nous considérons comme sociétaires à part entière.

«Je ne manquerai pas de remercier M. Favier, nos conseillers municipaux MM. Chloussé et Moullinas, etc...»

«Grâce aussi au concours financier de la ville d'Avignon, je tiens à exprimer toute la gratitude de nos sociétaires à M. le député-maire, l'«Echo Musical» organise toujours ses cours de solfège qui permettent ensuite de diriger les élèves sur le conservatoire d'Avignon. Nos jeunes instrumentistes Garcin, Metaxian (au régiment à Perpignan a bénéficié d'une permission spéciale pour participer à la Sainte-Cécile de l'«Echo Musical») et Trillot représentent ici le fruit des leçons dispersées par nos professeurs.

«En souhaitant que l'union de tous les membres exécutants se poursuive fraternellement comme par le passé, je lève mon verre au développement et à la prospérité de la musique».

### OPPEDE

#### LA FRATERNELLE OPPEDOISE

Le 27 notre société musicale fêtait la Sainte Cécile, nos musiciens avaient rendez-vous à Menerbes où comme chaque année le meilleur accueil leur est réservé. Précédent les agapes habituelles un brillant concert de musique légère était exécuté sous la direction de M. M. Robert : Voyage en Provence allégo de Giraud, les Saltimbanques de L. Ganne dans un arrangement de Melster, la grande valse de A. L. Doyen «C'est pour toi», et comme il se doit : Salut au Président de Champel. Les mélomanes Menerbiers et les touristes présents furent enchantés de cette aubaine. Après un apéritif offert par Mme Granier le banquet servit fit les délices des gourmets. Les allocations furent brèves et malgré cela on ne se sépara qu'au crépuscule.

Nous avons noté la présence à la table d'honneur de M. Conil conseiller général et maire de Menerbes, M. Jouvai, maire d'Oppède, Mme et M. Allès, président de la Fraternelle, Mme et M. Robert directeur, et notre doyen M. Elise Blanchet qui malgré ses 84 ans tient bon au maître de clarinette. Nous regrettons l'absence de notre président de la Fédération de Vaucluse qui était excusé pour cause de santé.

Une belle journée pour notre société musicale La Fraternelle Oppédoise qui se termina par un geste généreux pour la cantine scolaire de Menerbes et celle d'Oppède.

### PERNES-LES-FONTAINES

#### MUSIQUE ET PEINTURE AU SERVICE DE L'ART

Faisant suite au brillant vernissage qui, la veille, avait attiré les amoureux de l'art pictural, nos amis les «Enfants de la Nesque» conviaient les mélomanes. Dans la vaste salle de l'Hôtel de Ville, pour un concert dont le succès n'a d'égal que les applaudissements fournis au cours de chaque morceau.

Reprenant les paroles du sous-préfet de Carpentras, la veille, lors du vernissage du premier salon de peinture, par lesquelles M. Massolot soulignait que l'art s'était donné rendez-vous à Pernes au cours de cette semaine l'art pictural, samedi, avec la très belle exposition de tableaux, nous pourrions à l'issue du concert que nous ont donné les «Enfants de la Nesque», dire que l'art musical complétait ce merveilleux éventail dont la ville de Pernes peut-être fière.

Dès 11 h., l'issue de la grande salle était obstruée tant il y avait de monde à l'intérieur.

En président averti, M. Léon Ayme, député de Vaucluse était présent parmi ses amis, entouré de M. Moutte, maire de Pernes, et son homonyme M. Moutte de Cavailhon, président départemental des sociétés de musique.

Parmi la foule, des mélomanes, de très nombreux présidents de sociétés, ainsi que les membres du conseil municipal.

Sous la baguette du chef Igoulien maître incontesté de cette harmonie, nos musiciens charmèrent l'auditoire. Durant le concert, avec un extrait de «La Mascotte» Jean Gravier, dans un solo, recut les ovations méritées.

Les «Cloches de Cornouille» endiablées, nous firent revivre la célèbre opérette de R. Planquette.

Au trombone solo, Aimé Bon recut les félicitations de M. Moutte, pour son interprétation de la «Berceuse», tandis que le «Secret de Pierrot» mit en valeur tous les musiciens.

C'est sous les applaudissements nourris des spectateurs, que, dans une dernière valse, l'Harmonie emmena l'auditoire dans un «Parfum d'éventail», l'éternelle reine de la danse.

L'Harmonie des «Enfants de la Nesque» a, une fois de plus, conquis son public.

Bravo à tous pour ces merveilleux moments.

A l'issue de ce concert, et avant de clore cette journée par le banquet traditionnel de la Sainte-Cécile nos musiciens conviaient l'assistance à l'inauguration de leur nouvelle salle (ancien hospice) offrant un apéritif aux personnalités présentes.

Ant M. VAN LEEST  
EINHOVEN (Pays-Bas)  
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

UNE COLLECTION UNIQUE D'OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT POUR LE CORNET, LA TROMPETTE ET TOUS LES INSTRUMENTS A 3 PISTONS NOTES EN CLE DE SOL

## OUVRAGES DE JULIEN PORRET

1er Prix de cornet et de trompette du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

- METHODE PROGRESSIVE. Cette méthode pour débutants adoptée par les professeurs les plus éminents du monde entier est un succès sans précédent dans l'enseignement du cornet et de la trompette d'harmonie ..... 20,00 F
- 24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES, faisant suite à la méthode et particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres ..... 10,00 F
- 14 ETUDES CARACTERISTIQUES D'ARBAN, nouvelle édition analytique et de travail des célèbres études d'Arban préparant à la virtuosité ..... 15,00 F
- MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE, travail journalier de préparation des lèvres et de technique ..... 7,20 F
- 25 DECHIFFRAGES MANUSCRITS A (facile à moyenne difficulté) ..... 7,20 F
- 24 DECHIFFRAGES MANUSCRITS B (moyenne difficulté à difficile) ..... 7,20 F

CONCERTINOS pour trompette ou cornet à pistons avec accompagnement de piano.

Ces ouvrages sont adoptés dans les Conservatoires et Ecoles de Musique du monde entier comme morceaux d'examens ou de concours.

(Important. — La partie solo n'est pas vendue seule, mais obligatoirement avec la partie de piano).

- Chaque Concertino ..... 5,40 F
- CONCERTINO n° 1 (facile)
- CONCERTINO n° 2 (moyenne force)
- CONCERTINO n° 3 (facile)
- CONCERTINO n° 4 (moyenne force)
- CONCERTINO n° 19 (facile)
- CONCERTINO n° 20 (moyenne force)
- CONCERTINO n° 21 (facile)
- CONCERTINO n° 22 (moyenne force)

## OUVRAGES DE FRANCIS BODET

Professeur de Trompette au Conservatoire de Genève  
Trompette Solo de l'Orchestre de la Suisse Romande

LA TECHNIQUE DES LEVRES (250 exercices). Le but essentiel de cette technique est d'acquérir l'endurance et la souplesse des lèvres et d'obtenir une belle sonorité tout en contrôlant sévèrement la justesse. Mais aucune de ces qualités ne peut être obtenue sans une concentration absolue. C'est pourquoi les exercices sont brefs et

que bien appliqués, ils permettent d'atteindre rapidement un résultat inespéré ..... 24,00 F

LA TECHNIQUE DES DOIGTS. Cet ouvrage est destiné à développer la musculature des doigts et à vaincre toutes les difficultés de doigts qui peuvent se présenter ..... 6,00 F

Et n'oubliez pas que

## DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

# Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE